

GENRES DE TEXTES, TYPES DE DISCOURS ET « DEGRÉS » DE LANGUE

Hommage à François Rastier

Jean-Paul BRONCKART

Université de Genève

Texte inédit prononcé au Deuxième congrès international d'interactionnisme socio-discursif (ISD2), Lisbonne, 10-13 octobre 2007¹

C'est lors d'un colloque de linguistique tenu à la *Complutense* de Madrid en 1991 que nous avons assisté pour la première fois à un exposé de François Rastier, et que nous avons fait plus ample connaissance, en particulier lors d'une mémorable soirée vivement arrosée dans une taverne de la vieille ville. D'emblée, nous avons compris que nous nous trouvions en terrain ami, et par la suite, la lecture attentive de ses nombreux ouvrages et articles, les multiples rencontres dans des cadres académiques divers, les entreprises communes et les échanges personnels n'ont fait que confirmer et renforcer ce sentiment initial.

François Rastier se signale par une prodigieuse connaissance de la teneur et de l'ensemble de l'histoire de la philosophie de l'esprit, des théories de la littérature, des sciences du langage et des sciences cognitives (entre autres), connaissance généreusement dispensée et à laquelle nous nous sommes alimenté en permanence, bien sûr en raison de notre inculture propre s'agissant en particulier des philosophes et savants de l'Antiquité gréco-romaine et du Moyen-Âge, mais aussi et surtout parce que nous avons adhéré "spontanément" au positionnement qui se manifeste dans les analyses que propose l'auteur des cadres théoriques anciens et contemporains.

Ce positionnement est d'abord résolument *critique*, en ce qu'il vise à débusquer les *a priori* et les apories caractérisant les multiples formes d'autoritarisme qui se sont abattues sur la philosophie et les sciences du langage (et ont assuré la permanence de la *doxa logico-grammaticale*, d'Aristote à la *Grammaire générative*), et en ce qu'il dénonce plus généralement, toutes les formes de *dogmatismes*, philosophiques (dont le *dualisme* originel corps/esprit et ses multiples dérivés), scientifiques (dont le *positivisme*, et son contraire/complice, le *subjectivisme*), moraux/sociaux et politiques.

Sous l'angle positif, ce positionnement se caractérise d'abord par cette forme d'*empirisme* qu'avaient professé, depuis Démocrite et tout au long des siècles, l'ensemble des contestataires de la *doxa* : fonder toute approche théorique du fait langagier humain sur *l'observation et la description soignée de ses manifestations concrètes ou pratiques*. Ce qui conduit d'un côté à mettre en évidence l'irréductible *diversité* de ces faits (diversité des langues, des sociolectes, des genres textuels, etc.) ; ce qui conduit d'un autre côté et simultanément à prendre en compte leur dimension *dynamique* ou *historique* : les langues, les textes et les signes se transmettent de générations et générations, et leur diversité est une sorte de corrélat de ce processus permanent de transmission sociohistorique.

Ce dernier accent renvoie par ailleurs à une prise de position plus générale ayant trait au statut de l'humain comme à celui des sciences qui s'y adressent : sans nier que les membres

¹ La réponse de François Rastier sera publiée dans un prochain numéro.

de l'espèce disposent de capacités bio-comportementales héritées de l'évolution, considérer que *l'histoire* des générations antérieures, ainsi que les formes de *culture* construites par les divers groupes sociaux, ont constitué et continuent de constituer les facteurs majeurs de *l'humanisation*. L'approche de François Rastier est ainsi fondamentalement *historico-culturelle*, même si, comme nous le discuterons plus loin (cf. Chapitre I, § 2.1), elle ne peut être considérée comme strictement équivalente à l'approche éponyme développée par Vygotski (1927/1999 ; 1934/1997) et ses successeurs.

Enfin, et en conformité avec les positions défendues par les quelques auteurs du courant interactionniste social ayant résolument mis l'accent sur le rôle décisif du langage dans ce processus d'humanisation, François Rastier pose que l'émergence et le développement de l'ordre du *sémiotique* constituent l'élément absolument essentiel, *nodal* voire *explicatif* des conditions de fonctionnement et de déploiement des conduites humaines et des œuvres qui en sont issues : l'entour des humains est certes constitué du "milieu" (au sens restreint ou physicaliste du terme), mais il est surtout fait de *mondes et d'œuvres organisant des valeurs signifiantes* ; et dès lors qu'il se construit dans l'interaction avec ces mondes, le psychisme des personnes singulières est lui-même pétri des valeurs signifiantes que ces derniers organisent.

S'ils demeurent largement minoritaires dans le champ des sciences sociales/humaines contemporaines, ces éléments de positionnement sont, en principe, largement partagés par celles et ceux qui adhèrent au mouvement de *l'interactionnisme socio-discursif*. Mais ils ont néanmoins, et bien évidemment, à être développés encore, tant au plan de l'argumentation proprement théorique qu'à celui des démonstrations à caractère empirique. Et le débat qui est engagé ici avec l'approche et les propositions de François Rastier a précisément cet objectif : tenter d'enrichir et de solidifier la conception "positive" et "proactive" que nous proposons et que nous opposons aux conceptions actuellement dominantes.

En raison de cette finalité même, et alors que, nous l'avons souligné, les points d'accord entre les deux approches sont à la fois nombreux et fondamentaux, la présente contribution soulignera sans doute plus fréquemment, et avec plus d'insistance, les points de divergence ou les différences d'accent, même quand ils peuvent paraître minimes. Mais comme le soutient sans relâche François Rastier, les sciences sociales/humaines sont des sciences de l'interprétation ; et comme l'interprétation est fondamentalement débat, il convient donc de débattre !

Ce débat est organisé en quatre chapitres. Le premier sera consacré à l'examen détaillé des prises de position générales, dans lesquelles s'entremêlent inévitablement les considérations d'ordre philosophique, épistémologique, méthodologique et éthique. Le deuxième sera plus particulièrement centré sur le statut des textes, avec un accent particulier sur la problématique des rapports d'interdépendance qui peuvent être posés entre les genres textuels et leur entour social. Le troisième chapitre abordera la question des modalités d'*organisation interne* des textes, et confrontera plus particulièrement le traitement que propose François Rastier des composantes (voire de l'hétérogénéité) des genres, à notre approche de l'architecture textuelle centrée sur les *types de discours*. Le dernier abordera enfin, en une tentative de synthèse, les modalités sous lesquelles le social, la langue et les processus psychologiques exercent une codétermination sur les textes.

Pour conférer au débat la précision et la clarté qu'il requiert, nous nous permettrons de reproduire de très nombreux (et parfois longs) extraits des textes de François Rastier², et dans

² Pour les textes de François Rastier que nous exploiterons, dont les références complètes sont en bibliographie, nous utiliserons les abréviations qui suivent :

- *Arts et sciences du texte* : AST ;
- *Sens et textualité* : ST ;
- *De l'origine du langage à l'émergence du milieu sémiotique* : OL ;
- *Le langage comme milieu : des pratiques aux œuvres* : LMPO ;
- *Saussure et les sciences du texte* : SST ;

l'organisation de nos réactions critiques, nous nous permettrons aussi de reproduire, parfois intégralement, des extraits de nos publications antérieures³.

- (avec Denise Malrieu) : *Genres et variations morphosyntaxiques* : *GVM*.

Dans les extraits de ces textes, comme dans l'ensemble des citations, nous reproduirons en italique les soulignements de l'auteur, et nous introduirons nos propres soulignements en gras.

³ Pour nos propres ouvrages, nous utiliserons l'abréviation *ATD* pour *Activité langagière, texte et discours*, et *FdD* pour *Le fonctionnement des discours*. Lorsque nous reproduirons des passages de ces publications ou d'autres, nous en indiquerons, localement, les références.

CHAPITRE I

POUR UNE SCIENCE DE L'HUMAIN

1. Quelques aspects du positionnement de François Rastier

1.1. Le primat de l'approche herméneutique

Dans l'ensemble de ses écrits, plutôt que de qualifier, comme nous l'avons fait, les sciences qui nous concernent de « sociales/humaines », François Rastier a fermement soutenu que ces dernières constituaient fondamentalement des *démarches d'ordre herméneutique* et devraient dès lors être qualifiées comme telles.

1. « Les sciences *humaines* et/ou *sociales*, dont le nom signale sans plus la coexistence de l'humanisme et du marxisme dans nos universités, seraient mieux dites *sciences herméneutiques*. [...] **Les sciences herméneutiques se distinguent tant par le type d'objectivation qui leur permet de constituer leur domaine que par une position propre du sujet scientifique : il est condamné à comprendre, faute peut-être de pouvoir expliquer au sens causal du terme.** La description est alors une interprétation, et l'explication scientifique consiste à discerner, situer et hiérarchiser les conditions de la compréhension. » (AST, p. 68)
- 2.

Et à l'appui de cette position, l'auteur a notamment développé cinq ordres d'arguments.

La formulation du premier de ceux-ci est soulignée dans la citation qui précède : dans les sciences de l'humain, les conditions d'une explication au sens *causal* ne sont pas réunies ; le chercheur ne peut que décrire les phénomènes, les interpréter et tenter de les comprendre, et il doit s'efforcer par ailleurs, à titre de garde-fou épistémologique, de conceptualiser le statut et les conditions de sa démarche de connaissance. Ce même diagnostic a été formulé par bien d'autres auteurs, sur la base de l'analyse des propriétés des deux sortes d'objets auxquels s'adressent les sciences concernées. Une part de ces objets sont fondamentalement d'ordre *praxéologique*, ou encore relèvent du champ des *actions* ; et comme l'avaient démontré Von Wright (1971) aussi bien que Ricœur (1977), les déterminants d'une action humaine ne sont qu'*indirectement* identifiables, soit par lecture des propriétés du cours d'action même, soit par sollicitation des représentations de l'acteur (quels sont ses intentions et ses motifs ?). En raison de cette configuration, les conditions d'une explication causale au sens strict ne sont effectivement pas réunies, cette dernière requérant une disjonction radicale (ou une définition totalement indépendante) des facteurs respectivement candidats au statut de "cause" et d'"effet" : on ne peut donc que viser à comprendre l'agir humain. Une autre part de ces objets est d'ordre *épistémique*, ou concerne les connaissances des groupes et des personnes, et le chercheur se trouve donc dans la position de mettre en œuvre une démarche (gnoséologique) qui est de même nature que l'objet auquel elle s'adresse ; et cette sorte de circularité exclut de fait, pour les raisons qui viennent d'être évoquées, le déploiement de tout raisonnement proprement causal.

En complément ou appui à ce premier argument, François Rastier souligne que les connaissances se construisent dans les *pratiques sociales*, qu'elles sont donc marquées par ces dernières, et surtout qu'elles se transmettent au cours de l'*histoire* et sont donc aussi marquées par les conditions et les instruments de cette *transmission* :

2. « La conception historico-critique considère la connaissance comme un apprentissage au sein de pratiques sociales, et la rend indissociable de ses modes de transmission. » (AST, p. 70)

A cet accent sur l'historicité est adjoind un accent sur la *diversité* des objets des sciences de l'humain : ceux-ci sont d'essence *sémiotique* (cf. Introduction, p. 1), et il s'avère que les systèmes de signes présentent une *irréductible* diversité :

3. « [...] les sémiotiques à fondement herméneutique conçoivent le champ de la sémiotique sur le mode de la diversité, car la plupart des systèmes de signes ne se laisse pas réduire à un principe commun : on renonce au concept général de signe proposé par les scolastiques puis par Eco, *aliquid stat pro aliquo*. » (AST, p. 21)

Ce troisième argument conduit François Rastier à requalifier la problématique de la circularité évoquée plus haut : les connaissances humaines se construisent dans l'ordre du sémiotique et s'adressent à des objets eux-mêmes d'ordre sémiotique ; en conséquence, en raison de la diversité des systèmes de signes, les interprétations scientifiques ne peuvent se prévaloir de l'existence d'un système surplombant qui garantirait l'adéquation, voire la "vérité", de leurs produits :

4. « Parallèlement, on renonce à la conception instrumentale du langage et des autres systèmes de signes : comme il n'existe pas, sauf pour la tradition rationaliste, de niveau conceptuel neutre à l'égard de toute représentation, il n'existe pas de *tertium comparationis* entre les systèmes de signes, pas plus que d'interlangue entre les langues, ni de "langage de la pensée". » (AST, p. 21)

Et cette analyse débouche alors explicitement sur une acceptation de la *relativité* des connaissances ayant trait à l'humain, relativité à laquelle il convient de faire face sur la base de principes *déontologiques*, eux-mêmes fondés dans une anthropologie culturelle.

5. « En ce cas, c'est la déontologie qui l'emporte sur l'ontologie. Le sémiotique devient le lieu de la connaissance, ce pourquoi on taxe volontiers cette conception de relativiste : on reconnaît par là, obliquement, que les principes de la déontologie trouvent leur origine non plus dans une métaphysique, mais dans une anthropologie culturelle. » (AST, p. 70)

Le quatrième argument est que, si les interprétations humaines ne peuvent s'adosser à aucun système sémiologique surplombant, elles ne sont pas non plus conditionnées, ou déterminées, par des processus ou des structures relevant d'autres registres du fonctionnement humain :

6. « L'herméneutique n'est pas pour nous une doctrine métaphysique directrice, et nous acceptons cette hypothèse : "Le point de vue herméneutique serait [...] celui qui **récuse par principe toute idée selon laquelle le sujet humain aborderait son réel à partir de structures filtrantes données, qu'elles soient logiques ou esthétiques**. L'herméneutique serait l'antitranscendentalisme par excellence, la doctrine qui dit que toute forme du comportement cognitif de l'homme s'élabore toujours comme rectification interprétative d'elle-même" (Salanskis, 1997, p. 413). Cette ambition peut s'illustrer dans les sciences du langage. » (AST, p. 100)

L'auteur donne ici comme exemples de ces « structures filtrantes » dont il rejette le principe de l'existence, des constructions d'ordre « logique » ou « esthétique », mais comme le montre la suite de cet extrait, cette dénégation semble s'adresser en réalité à tout type de « filtre » potentiel des conduites cognitives, y incluses donc les déterminations ou limitations qui émaneraient des processus interactifs hérités, ou encore de ce que Vygotski qualifiait de « fonctions psychologiques inférieures ». Mais toutefois, dans un autre ouvrage, François Rastier reconnaît néanmoins l'existence d'au moins un « filtre » de cet ordre, relevant des lois générales de la perception :

7. « Quant au fondement de l'objectivation, il réside dans les lois de la perception sémantique, qui permettent la représentation du monde textuel. Elles ne diffèrent pas fondamentalement des lois

de la perception sensorielle qui déterminent les représentations du monde réel, si bien que l'on peut parfois apparier les représentations de ces deux mondes inclus l'un dans l'autre. » (ST, p. 20)

En dépit de cette concession, l'auteur insiste néanmoins sur la large *autonomie* des processus interprétatifs à l'égard de tout « filtre » psychologique, en affirmant notamment — c'est le cinquième argument— que les entités sémiotiques mobilisées dans ces processus ne consistent pas en représentations, mais en « *présentations* », terme emprunté à la lignée Brentano/Husserl et qui semble⁴ désigner une "présence" psychique immédiate à l'objet visé, ne témoignant pas du redoublement généralisant caractérisant les représentations proprement dites, ou conceptuelles.

8. « Pour la psychologie cognitive, la compréhension est rapportée à la construction de représentations conceptuelles. Nous ne recourons pas à des représentations psychiques, parce que le sens linguistique ne consiste pas en de telles représentations. Déliaer le sens linguistique des représentations comme des objets permet, paradoxalement peut-être, de déployer la variété de ses conditions d'actualisation. » (AST, p. 106, note 1)

Et dès lors, si les états psychiques internes des personnes procèdent de l'intériorisation de ces entités sémiotiques, ils consistent eux-mêmes en « présentations », les représentations conceptuelles en paraissant exclues, ou à tout le moins construites secondairement sur la base de ces entités initiales :

9. « Les "états internes" des sujets humains sont des *présentations* — non des représentations, car ils apparaissent dans des couplages spécifiques entre l'individu et son entour mais ils ne représentent pas pour autant cet entour ou ce couplage. » (OL, p. 11)

L'adhésion à cette position phénoménologique radicale paraît discutable, notamment en ce qu'elle revient à contester ce que Piaget (1936 ; 1937) avait pourtant clairement mis en évidence, à savoir que, dès la période sensori-motrice, les construits cognitifs procédant de l'assimilation et de l'accommodation constituent des réfractions intégrant indissolublement *et* des propriétés des objets visés *et* des propriétés des modalités d'interaction ou de « couplage » avec ces derniers (cf. la notion de « schème » sensori-moteur).

1.2. Du statut du langage

Dans la perspective développée par François Rastier, le langage *et/ou* l'ordre sémiotique constituent, nous l'avons vu, des caractéristiques fondamentales de l'humain, et nous allons examiner ci-dessous le statut plus précis qu'il leur accorde.

1.2.1. Le langage comme milieu (social)

Une des affirmations récurrentes de l'auteur est que le langage constitue un « milieu », et plus précisément le *milieu spécifique de l'humain*, la sorte d'« air » que ce dernier respire, ce qui revient à dire qu'il constitue en définitive son milieu "naturel" ; et l'argument invoqué à l'appui de cette caractérisation est que l'on peut inférer des recherches d'ordre phylogénétique que l'homínisation a strictement coïncidé avec l'émergence du langage. Dès lors, puisque l'homme

⁴ Ce terme de *présentation* semble renvoyer à l'une des deux modalités de « représentations » discutées par Brentano, en particulier dans l'appendice de la réédition de 1911 de *Psychologie d'un point de vue empirique* : à savoir les représentations *in recto* (penser directement à quelque chose) à distinguer des représentations *in obliquo* (se penser comme pensant ce même objet – ou penser que quelqu'un d'autre y pense).

s'est développé dans l'interaction avec ce milieu-là, il est lui-même fondamentalement un "être de langage", ou encore le langage est sa *propriété définitoire* :

10. « Le langage est un milieu et non une simple faculté : c'est pourquoi, dans la phylogénèse, aussi loin que l'on croie remonter, il n'apparaît pas après l'homme. Ils vont toujours ensemble, et se définissent l'un l'autre. » (LMPO, p. 2)

Cette approche conduit alors François Rastier à contester que le langage puisse constituer un « instrument » :

11. « Plutôt qu'un instrument, le langage est une part éminente du milieu où nous vivons : dirait-on que l'air est un instrument des oiseaux ? L'enfant naît environné de la langue qu'il a déjà entendue *in utero*, et à laquelle il réagit déjà sélectivement [...] Il s'y adaptera progressivement par l'apprentissage, et en usera pour s'adapter au monde socialisé qui l'entoure. » (OL, p. 10)

12. « Le langage n'a pas de fonction, car il n'est pas un instrument. On pourrait arguer qu'il sert à s'adapter au milieu, mais chez l'homme le milieu est essentiellement sémiotique, puisque la culture est une formation sémiotique. Bref, le langage servirait à s'adapter à un milieu dont il constitue une part éminente : en d'autres termes, il servirait à s'adapter à lui-même... » (OL, p. 9)

En un sens, ce rejet de la conception du langage comme instrument n'est qu'une conséquence logique de l'argument qui précède : si le langage est constitutif de l'humain, il ne peut dès lors constituer une sorte de ressource qui serait mise à sa disposition *secondairement*, ce qui implique que cet humain serait antérieurement, ou primairement, constitué sur d'autres bases. Et même si cela demeure implicite dans les extraits convoqués, la critique de cette notion s'adresse en réalité à l'ensemble des courants théoriques posant que l'humain disposerait d'abord de propriétés générales, d'ordre bio-cognitif, et que le langage ne constituerait qu'un phénomène second dont une des « fonctions » serait de traduire ou d'exprimer ces propriétés déjà là. Mais si cette thèse est sans nul doute recevable au plan phylogénétique, elle paraît bien plus discutable au plan de l'ontogénèse, comme en atteste la relative légèreté des arguments évoqués dans les citations 11 et 12. « Dirait-on que l'air est un instrument des oiseaux ? » Certes non, mais les humains, contrairement aux oiseaux, intériorisent cet « air » qu'ils respirent, ce qui donne naissance à des ressources psychiques-sémiotiques (celles de la langue "interne" ; cf. *infra*, § 2.2.1, pp. 25 et sq.) qui peuvent ensuite être ré-exploitées, d'une part dans la gestion des conduites et dans le cadre des apprentissages sociaux évoqués, d'autre part dans les productions langagières propres ; et dans les deux cas, ces ressources langagières constituent bien, en synchronie, des « instruments psychologiques », au sens attribué par Vygotski à ce syntagme. L'apparente contradiction entre les citations 11 et 12 est aussi révélatrice de cette non prise en compte de la dimension « génétique » chère à Piaget et à Vygotski : en 11, il est clairement indiqué que l'enfant « s'adaptera » au langage au cours de l'apprentissage et en « usera pour s'adapter au monde socialisé » ; mais en 12, la réalité de cette même adaptation semble contestée, au prétexte que le langage serait dès lors dans cette curieuse situation de « s'adapter à lui-même ». Cette situation n'est en fait rien moins que commune (nos connaissances acquises nous servent à nous adapter à d'autres connaissances !), mais son examen requiert que soient distingués divers niveaux d'ancrage, de structuration et de fonctionnement du fait langagier, ou encore que soient distingués, au moins, le niveau des pratiques langagières ou textuelles, celui de la langue intériorisée et celui de la langue comme construction sociale secondaire.

François Rastier a abordé en partie cette question, en discutant du *lieu d'ancrage* du fait langagier ; et à nouveau dans une perspective polémique implicite (visant de fait à récuser les thèses cognitivistes selon lesquelles le cerveau individuel serait la source du langage, ou son « organe »), il a fermement soutenu que *c'est la société*, et non l'individu, *qui constitue le siège véritable du langage* (ou de la langue) :

13. « Retenons que l'organe du langage, c'est la société. Corrélativement, le langage n'a pas d'origine, car il est à l'origine, sinon de tout, du moins des mythes d'origine, néo-darwiniens ou non. » (*LMPO*, p. 2)

14. « Comme l'a justement affirmé Auroux, la langue n'est pas dans le cerveau. Ajoutons que les substrats anatomiques de l'activité linguistique ne la déterminent pas, et qu'en somme **le véritable organe de la langue est la société**. » (*OL*, p. 10)

Mais cette prise de position résolument *externaliste* est néanmoins fortement nuancée dans d'autres extraits, qui contestent la pertinence de la distinction externe/interne en ce domaine :

15. « [...] la validité de l'opposition interne/externe reste discutable : en effet, dans un couplage, ce qui compte, c'est l'interaction, qui conduit d'une part à une subjectivation, d'autre part à une objectivation, par deux mouvements corrélatifs. La thèse du *stockage externe* de Merlin Donald (1991), celle de l'*externalisme* de Auroux (1998) auraient un sens si la localisation spatiale était déterminante et déterminable.

Sauf à considérer le langage comme une réalité purement individuelle et psychologique (comme le font les chomskyens, conformément à l'individualisme méthodologique), on ne peut le considérer comme interne. Le langage est d'abord externe à l'individu, et la compétence linguistique est une intériorisation du social — si bien que l'apprentissage linguistique est déjà un implicite contrat social. Au demeurant, l'externe remanie l'interne de manière déterminante : tant dans l'épigenèse cérébrale que phénoménologiquement dans l'histoire personnelle (par exemple, Proust a formé notre sensibilité).

Ni interne ni externe, la langue est bien le lieu du couplage entre l'individu et son environnement, parce **que les signifiants sont externes** (bien que reconstruits dans la perception) **et les signifiés internes** (bien que construits à partir d'une doxa externe). » (*LMPO*, p. 3)

Cette argumentation met donc l'accent, dans le premier paragraphe, sur le fait que le langage est un lieu d'interaction, ou de couplage, thèse qui renvoie à celle de Voloshinov, selon lequel ce même langage constitue un « milieu intermédiaire » (cf. 1927/1980, p. 180). Mais s'il y a couplage, c'est nécessairement entre deux pôles, dont le statut et la localisation peuvent et doivent être examinés. Dans le deuxième paragraphe, un de ces pôles est implicitement évoqué, en termes de « compétence linguistique » définie comme produit de l'intériorisation des valeurs sociales signifiantes et des contrats implicites qui les fondent. On peut donc sur cette base distinguer le langage comme milieu intermédiaire ou lieu d'interaction, et le langage tel qu'il est intériorisé en chaque individu (et tel qu'il donne naissance, par le processus de restructuration qu'évoque l'auteur en termes parfaitement vygotskiens, aux représentations individuelles) ; ce à quoi il convient d'ajouter que l'autre pôle nécessaire de cette interaction est constitué par les représentations ancrées dans les mondes et les œuvres culturelles, c'est-à-dire par les représentations collectives. Et à nouveau, la clarification de ce débat impliquerait une distinction entre le niveau du langage comme pratique (textuelle), et ceux de la langue interne et de la langue normée.

Enfin, relevons que l'argument du troisième paragraphe de la citation 15 nous paraît plus que discutable, au moins en regard de la théorie saussurienne du signe à laquelle l'auteur adhère par ailleurs tout autant que nous : dans la perspective de Saussure, les signes sont intégralement psychiques et sociaux, tant donc dans leur versant signifiant que dans leur versant signifié, et en dépit des concessives introduites entre parenthèses, cette distinction externe/interne nous paraît ici aussi problématique qu'inutile.

1.2.2. Ordre du langagier et ordre du sémiotique

Quels sont les rapports hiérarchiques, ou de préséance, entre le langage verbal et les autres systèmes sémiotiques, et en conséquence les rapports qui peuvent être posés entre les disciplines qui s'y adressent (respectivement la linguistique et la sémiologie) ? Le langage verbal n'est-il qu'une manifestation d'un ordre sémiotique qui serait plus général, et qui lui serait en quelque sorte antérieur, ou est-il la condition même du déploiement du sémiologique, ou au

moins du sémiologique tel qu'il se manifeste spécifiquement en l'humain ? Ce sont là des questions que Saussure, on le sait, avait longuement examinées, sans toutefois y apporter de réponse ferme, considérant que le langage humain n'est d'un côté que l'une des manifestations de l'ordre sémiotique, mais que d'un autre, il est la plus importante de ces manifestations et que son étude peut dès lors constituer la référence, ou le "patron", de toute approche des faits sémiologiques.

Il semble bien que l'on retrouve cette même hésitation dans les écrits de François Rastier. D'un côté, comme déjà relevé, il soutient fermement que le langage est, au plan phylogénétique, historique et définitoire, *consubstantiel* au caractère humain :

16. « [...] si le langage est un moment de l'évolution, les langues n'en sont pas moins des créations historiques. Il n'est pas exclu qu'elles soient de part en part artificielles, cumulant des innovations transmises et par là des expériences archaïques et des "visions du monde". L'émergence du langage résulte peut-être d'une mystérieuse rencontre d'un organe du langage (jusqu'ici introuvable) et d'une pression évolutive, mais plus certainement de la création sociale et de la transmission des systèmes vocaux. Cette création affranchit pour une part les hommes des pressions de l'environnement naturel ; elle institue ou renforce celles de l'entour culturel, **le faisant passer du temps "darwinien" de l'évolution au temps "lamarckien" de l'histoire**⁵. Aussi estimons-nous que les langues échappent à une "explication" de type darwinien. » (OL, p. 9)

Mais d'un autre, il affirme que la problématique de l'émergence de ce langage doit être intégrée dans celle, plus générale, des conditions d'évolution du sémiotique :

17. « On ne peut comprendre l'émergence du langage qu'au sein de l'évolution générale du sémiotique. Au cours de la périgénèse, il faut noter le développement conjoint des langues, des sépultures et des "arts" ou modes de décor mobilier ou pariétal. » (OL, p. 24)

Cette seconde position (ou seconde "tonalité") semble sous-tendre l'approche que propose l'auteur des « zones anthropiques ». Dans divers textes, il a soutenu que le niveau sémiotique de l'entour humain se caractérisait par quatre types de « ruptures » ou de « décrochements » (personnel, spatial, temporel et modal ; nous y reviendrons au Chapitre 3, § 2, pp. 54 et sq.), et que les homologues entre ces ruptures permettaient de dégager trois zones : une zone de coïncidence ou zone identitaire, une zone d'adjacence ou zone proximale, et une zone d'étrangeté ou zone distale. Et pour lui, la spécificité de l'ordre sémiotique proprement humain résiderait dans la création, la mobilisation et l'exploitation de la *zone distale* :

18. « Par rapport aux langages des animaux, la particularité des langues réside sans doute dans la possibilité de parler de ce qui n'est pas là : la zone distale. Sur l'axe de la personne, cela permet de parler des absents. L'homologation des décrochements les situe de préférence dans un autre temps (ancêtres, postérité, envoyés à venir), d'autres lieux et d'autres mondes (héros, dieux, esprits). Sur l'axe du temps, cela ouvre les aires de la tradition et de l'avenir ; sur ceux de l'espace et du mode, celle de l'utopie. » (OL, p. 13)

Zone distale dont la création serait une conséquence de ce que, aux indices et aux index qui sont notamment exploités par les animaux, sont venus s'ajouter, chez l'homme, ces autres types de signes que constituent les « symboles »⁶ :

⁵ Cette phrase de François Rastier fait évidemment écho à la célèbre formule de Vygotski selon laquelle, avec l'émergence du langage humain, « le type même du développement s'est modifié, passant du biologique au sociohistorique » (1934/1997, p. 187).

⁶ Dans ce texte, François Rastier utilise le terme de *signe* dans un sens générique (toute forme d'entité sémiotique) et qualifie de *symbole* le sous-ensemble d'entités que Saussure qualifiait de *signes* (*verbaux*). Ce choix s'explique sans doute par le souci de l'auteur de placer son propos dans le cadre de la thèse de la *médiation symbolique* issue de Geertz, mais il a l'inconvénient de ne plus permettre la distinction entre les deux formes d'unités sémiotiques procédant des conventions sociales : les signes

19. « L'index et l'indice se satisfont de la médiation sémiotique : l'index apparie une présentation d'objet et un signe ; l'indice, deux représentations d'objets, dont l'une, antécédente, est promue au rang de signe "naturel". En revanche le symbole — j'entends par là le signe saussurien — suppose une médiation symbolique, par le principe de la langue qui prescrit des relations contextuelles et exclut les autres termes du même paradigme.

Le signe saussurien ne se réduit pas à l'association du signifiant et du signifié — qui relève simplement de la mémoire épisodique, comme le suggère Merlin Donald. Il se caractérise par sa dépendance contextuelle qui lui permet de varier en fonction des contextes et donc des textes, comme par son emploi *différentiel* avec les autres signes qui résulte de son engagement dans un système linguistique. Ce double engagement, syntagmatique et paradigmatique, que ne connaissent ni l'index ni l'indice, place le signe saussurien sous le double régime de l'*absence* et de la *co-présence* : le signe saussurien n'a pas de sens déterminable hors contexte. Au palier supérieur, il permet le déploiement de textes, dans une "grande syntagmatique" qui met en œuvre des formes textuelles, comme les fonctions narratives. De fait, comme le soulignait Gärdenfors, nous attendons toujours que Kanzi nous raconte une histoire autour d'un feu de camp : on ne peut construire de récit qu'avec des symboles et non avec des indices et des index.

Les conventions systématiques que concrétisent les symboles permettent l'autonomie relative des performances linguistiques à l'égard des situations et donc l'institution de situations nouvelles. Ces conventions sont nécessaires à l'institution de la Loi, qui non seulement est indissoluble de son énoncé, mais indépendante de toutes les situations, tout en gouvernant leur souvenir et leur advenir.

Nous ne postulons aucune "nature" du signe : tout signe peut être l'objet d'un usage indexical, indiciaire ou symbolique, et ce sont les parcours interprétatifs qui le qualifient. Le même son, le même geste, le même tracé peuvent être interprétés sur le mode indexical, indiciaire ou symbolique. Par exemple, les icônes peuvent être interprétées comme des index, mais aussi comme des symboles.

L'indice ne nécessite pas de système linguistique et semble à la portée de tous les animaux. Prototype du signe référentiel, l'index est généralement considéré comme primaire. Le symbole reste un apanage de l'humain. » (OL, p. 18)

Si nous adhérons sans réserve à l'analyse des propriétés et des effets des "signes" (au sens saussurien) développée au deuxième paragraphe de la citation qui précède, nous demeurons par contre sceptique quant au rôle privilégié attribué à la zone distale, et plus largement quant à la conception d'ensemble de ces « zones » sémiotiques. S'agissant du distal, cette propriété peut difficilement être considérée comme spécifiquement humaine : les animaux supérieurs ont indiscutablement des capacités d'*évocation*, certains de leurs comportements témoignant de l'existence de traces internes, parfois complexes, relatives à des objets ou des événements passés (et même futurs) ; certes, ils ne "parlent" pas de ces phénomènes situés en zone distale, mais ils en font manifestement un véritable traitement cognitif. Par ailleurs, dès lors que le langage constitue un "monde" ou un "milieu" intermédiaire et autonome, dans quelle mesure ne doit-on pas considérer que toute production verbale, puisqu'elle est de l'ordre du signe, s'inscrit fondamentalement dans une zone de type distal, même lorsqu'elle renvoie à des événements se situant dans l'espace-temps proche de son auteur. Enfin, dans leur statut même, ces zones semblent fondées dans l'ordre du référentiel mondain (le proche, le voisin et le lointain), dont l'auteur affirme pourtant très régulièrement qu'il est globalement "hors jeu" eu égard au sémiotique ; et plus profondément encore, se pose une question à laquelle nous n'arrivons pas à trouver de réponse : à l'égard de quoi ces zones sémiotiques constituent-elles des « ruptures » ?

Ce type d'approche pourrait paraître en outre compatible avec celle développée par Peirce notamment (que François Rastier nous pardonne ce douloureux rapprochement), en ce qu'elle

verbaux (pour lesquels la relation entre pôle signifiant et pôle signifié est immotivée) et les symboles (pour lesquels cette relation est motivée). Même si, en raison des précautions prises par l'auteur, cette "sémiologie sémiologique" demeure intelligible, nous préférons pour notre part désigner l'ensemble des entités sémiologiques par le terme de *signal*, et distinguer les sous-ensembles de signaux que constituent respectivement les *signes (verbaux)*, les *symboles*, les *indices* et les *index*.

semble ne pas contester la thèse d'une *continuité régulière* dans l'évolution du sémiotique (de l'index à l'indice, puis au signe). Certes l'auteur souligne bien le caractère fondamentalement nouveau du signe/symbole humain, mais en se centrant sur ce seul effet que constituerait l'émergence du distal, il paraît sous-estimer l'impact du caractère radicalement social, radicalement arbitraire, et de ce fait radicalement "méta" (ou dédoublé) des signes langagiers. Ces propriétés font en sorte que les humains, au plan collectif ou individuel, ont la capacité de gérer la sémiose, ou d'accomplir des "actions" sémiotiques délibérées, et dès lors, s'ils peuvent parfois mettre en œuvre des index ou des indices, ce processus est sans commune mesure avec celui des animaux ; chez l'homme, toute autre entité sémiotique est réinterprétée et radicalement transformée sous l'effet de l'émergence des signes verbaux (nous y reviendrons plus loin dans le cadre d'un examen des modalités de gestion des systèmes sémiotiques ; cf. *infra*, § 2.2.3).

1.2.3. Textes et genres de textes comme objets d'une science du langage

Nous serons extrêmement bref sur ce dernier thème, notre accord avec les propositions de François Rastier étant total.

Conformément à la perspective empiriste évoquée dans notre *Introduction*, les données premières auxquelles doit s'adresser une science du langage sont les productions verbales effectives, dans leur contexte, c'est-à-dire les *textes*. Textes dont l'auteur fournit une première définition irrécusable :

20. « Un texte est une suite empirique attestée, produite dans une pratique sociale déterminée, et fixée sur un support quelconque. » (*AST*, p. 21)

Dans la mesure où les pratiques sociales d'où émergent les textes sont éminemment variables, ces derniers se différencient eux-mêmes en de multiples "formes standards", ou en *genres textuels*. Et François Rastier considère que cette dimension générique est fondamentale, pour un ensemble de raisons qui paraissent indiscutables :

21. « [...] le genre assure non seulement le lien entre le texte et le discours, mais aussi entre le texte et la situation, tels qu'ils sont unis dans la pratique [...] » (*AST*, p. 229)

« Tout texte est donné dans un genre, et perçu à travers lui [...] le texte est l'unité *fondamentale*, mais non maximale puisque tout texte prend son sens dans un corpus. Or le corpus de textes d'un même genre s'impose en général [...] » (*AST*, p. 232)

« Le genre l'emporte sur les autres régularités linguistiques [...] » (*ibid.*)

« Les régularités de genre l'emportent sur les régularités idiolectales ou stylistiques. » (*ibid.*)

1.3. La méthodologie herméneutique et ses objectifs

Les textes et les genres constituent donc les objets premiers d'une science du langage, et François Rastier a mis en évidence les trois angles sous lesquels ils pouvaient être étudiés :

22. « Le genre reste le niveau stratégique d'organisation où se définissent trois modes fondamentaux de la textualité. Le mode *génétique* détermine ou du moins contraint la production du texte ; ce mode est lui-même contraint par la situation et la pratique. Le mode *mimétique* rend compte de son régime d'impression référentielle. Enfin le mode *herméneutique* régit les parcours d'interprétation. » (*AST*, pp. 233-234)

Mais il accorde néanmoins clairement le primat à l'examen du mode *herméneutique*, dans la mesure où le processus d'*interprétation*, qui y est centralement impliqué, surdéterminerait en quelque sorte les deux autres modes, et notamment le mode « génétique », de production ou d'« énonciation » :

23. « **Les sciences du langage pourraient alors se remembrer autour d'un objet, le texte, et d'un objectif, l'interprétation.** En effet, leur programme dépend du problème de la pertinence, qui commande toute identification d'unités, et notamment des unités sémantiques. Or, il relève de l'ordre herméneutique, puisque **la pertinence d'une unité linguistique, quelle qu'elle soit, dépend de l'interprétation.** En somme, il n'y a pas de pertinence en langue : la langue propose une gamme de virtualités, le texte en retient une partie, qui ne sont actualisées en unités linguistiques que dans et par l'interprétation. » (AST, pp. 37-38)

24. « Sans être aucunement le décalque inversé l'une de l'autre, l'énonciation et l'interprétation vont de pair et peuvent être considérées comme deux formes d'une même activité appliquée au même domaine d'objectivité sémiotique. » (AST, p. 48)

Nous ne contesterons pas le rôle central qu'accorde l'auteur à l'interprétation, dans la mesure où, effectivement, toute mobilisation de signe implique un processus d'attribution de valeur qui est fondamentalement relatif ; mais on pourrait soutenir que, dès lors que la production et la réception des textes ne sont nullement « le décalque inversé l'un de l'autre » (cf. citation 24), l'interprétation est, dans les deux situations, orientée par des facteurs qui diffèrent partiellement, et que donc ce terme même d'interprétation pourrait ne pas forcément désigner des processus qui seraient identiques dans les deux cas. Mais en tout état de cause, conformément au principe de la "division du travail", la centration de François Rastier sur les processus impliqués dans la réception-interprétation est tout aussi légitime que notre propre centration sur ceux impliqués dans la genèse ou la production des textes.

Au plan méthodologique, à la fois en conformité avec le primat accordé aux données proprement langagières, et pour assurer la spécificité de la démarche linguistique, l'auteur soutient fermement que le parcours interprétatif doit partir d'abord de l'examen des propriétés des textes, pour s'interroger ensuite sur les rapports pouvant être posés entre ces propriétés et des facteurs d'ordre non linguistique :

25. « La démarche linguistique que nous souhaitons illustrer va [...] du texte à ses pôles extrinsèques ou corrélats non linguistiques. Elle s'écarte alors des autres approches : l'approche philosophique du positivisme logique part du référent pour faire du signe sa représentation ; les approches psychologique et sociologique partent de l'émetteur et du récepteur. Toutes procèdent des pôles extrinsèques vers le texte, pour en rendre compte en faisant l'économie coûteuse de sa description.

Le pari d'une sémantique des textes ne consiste pas à nier l'incidence de ces pôles en misant sur une sorte de solipsisme linguistique, mais à régler le recours à ces pôles en fonction du sens textuel. [sens qui se définit par l'interaction paradigmatique et syntagmatique des signes linguistiques, non seulement entre eux, mais avec le texte dans sa globalité.] » (AST, p. 17)

François Rastier attribue alors à cette démarche des objectifs qui se différencient clairement de ceux de la philosophie et de la psychologie, et qui semblent porter sur *l'élucidation des parcours interprétatifs*, en tant que processus qui seraient *spécifiquement linguistiques* :

26. « L'explication suppose l'identification des conditions de production et d'interprétation du texte, alors que la compréhension au sens fort suppose un sujet psychologique et philosophique.

{*En note* : Nous laissons donc les problèmes de l'énonciation et de la compréhension au sens fort à la philosophie ou à la psychologie ; et à l'herméneutique philosophique trois problèmes fondamentaux : le problème du temps vécu et de la conscience intime du temps ; celui de la subjectivité (les parcours interprétatifs qui constituent le sens sont des contraintes linguistiques qui

s'imposent au sujet et non les parcours réels qu'il peut effectuer) ; enfin, et corrélativement, nous nous refusons à rapporter le sens des textes au sens du vécu. [...]}

D'où ces thèses : (i) Comme les autres signes, les signes linguistiques sont le support de l'interprétation, non son objet, et l'identification des signes comme tels *résulte* de parcours interprétatifs. (ii) Le problème de la signification ne peut être posé de façon valide que si l'on tient compte des conditions d'interprétation. (iii) Enfin, l'interprétation, située dans une pratique sociale, obéit aux objectifs de cette pratique, qui définissent les éléments retenus comme pertinents. Ainsi, l'interprétation d'un texte change avec les motifs et les conditions de sa description. » (AST, pp. 106-107)

Nous sommes en plein accord avec le statut accordé aux parcours interprétatifs à élucider : ces derniers n'ont pas comme objet les signes, mais sollicitent et construisent simultanément ces mêmes signes, en ce sens qu'en même temps qu'ils mobilisent un "terme" de la langue, ils lui confèrent une valeur (de signe) qui est toujours nouvelle ou singulière ; et comme ces parcours sont intégrés à des pratiques sociales, ils sont nécessairement dépendants des objectifs particuliers (voire d'autres dimensions contextuelles) de ces pratiques, et leur teneur varie donc en fonction de la nature de ces pratiques.

Mais nous sommes par contre plus réticent quant au statut des objectifs réservés aux deux autres disciplines mentionnées. Tout d'abord, si le « sujet » peut sans doute constituer un objet de la philosophie, en raison de l'arrière-fond idéaliste et clairement dualiste dont il émane, il ne peut nullement constituer un objet de la psychologie scientifique, en tout cas de celle que nous défendons. Ensuite, pourquoi « laisser » à la *philosophie* herméneutique, et non à la psychologie, les problèmes du temps vécu, de la conscience intime du temps et de la subjectivité ; serait-ce à dire que les problématiques de la conscience, du vécu temporel et de la construction de la subjectivité échappent à toute démarche scientifique ? Enfin, et ceci découle de cela, pourquoi considérer que les parcours interprétatifs textuels, au prétexte qu'ils sont soumis aux contraintes linguistiques, ne seraient pas des parcours « réels » ? La réalité du fonctionnement psychologique humain est fondamentalement sémiotique, comme le soutient par ailleurs François Rastier (notamment pour les raisons développées dans le point suivant), et il ne peut donc exister une autre réalité plus réelle, qu'auraient à traiter en propre les psychologues. Ce type de considération nous paraît faire écho à la "vision" de la psychologie, tendanciellement méprisante, que concrétise la formule, fort en usage chez certains linguistes, selon laquelle le psychologue aurait comme seul objet les individus « de chair et d'os ». Nous reviendrons brièvement sur ce thème dans les remarques finales de ce chapitre.

1.4. Le rôle décisif des pratiques textuelles dans le processus d'humanisation

François Rastier adhère sans réserve à la thèse, issue de Geertz (1972), du statut fondamental des « médiations symboliques » dans le développement de l'humain, thèse qu'il complète et précise en soutenant que les textes, et plus précisément les genres textuels, constituent les supports de cette médiation.

Certaines des formules de l'auteur semblent limiter cette médiation aux rapports se déployant entre le texte et son entour social :

27. « [...] l'ordre herméneutique permet la médiation entre le texte d'une part, et l'histoire et la société dont le texte procède par le biais des pratiques où il est produit et interprété. » (AST, p. 107)

Mais dans d'autres formulations, la médiation qu'opère le texte sur le développement des personnes est tout autant soulignée, comme en atteste cet extrait avec lequel nous sommes en plein accord et par lequel nous concluons cette première partie de chapitre :

28. « Les genres semblent participer de deux médiations complémentaires : la *médiation symbolique* qui articule l'individuel et le social (cf. Clifford Geertz, 1972), comme la *médiation sémiotique* qui sépare le physique du représentationnel.

La poétique généralisée engage dans son ensemble la médiation symbolique : le genre partage tout à la fois le caractère public de l'action individuelle socialisée et la norme sociale où elle prend place. Utiliser des genres idiosyncrasiques, ce n'est pas encore appartenir à la société, comme l'enfant qui apprend à parler, ou en être rejeté, comme l'aliéné. Les performances sémiotiques sont sanctionnées comme convenantes ou non, qu'il s'agisse d'écrire des rapports d'activité ou de danser le *paso doble*, en fonction de leur conformité aux normes du genre. [...] Les règles linguistiques ne dépendent pas directement des situations sociales ou politiques déterminées, mais les normes des genres peuvent s'y conformer, ou les conforment, par diverses médiations. Jointe à celle des autres normes, leur étude peut rendre compte de l'incidence du social sur l'usage et ainsi sur la langue.

De même que les normes sociales constituent le fond qui permet de comprendre les actions individuelles, l'étude du genre permet complémentaiement de percevoir la singularité des textes. Si, par des positions énonciatives et interprétatives qu'ils codent, les genres dessinent "en creux" la personne comme ensemble de rôles sociaux, la personnalité s'affirme, voire se constitue par l'usage singulier des genres. Ainsi l'apprentissage des genres pourrait être considéré comme le lieu sémiotique où s'instaure l'intersubjectivité en tant qu'elle est médiatisée par la Loi. » (AST, pp. 272-273)

2. Quelques réactions critiques

2.1. Les enjeux d'une science de l'humain

Dans leur ensemble, les propositions de François Rastier confortent et clarifient notre positionnement propre ayant trait au statut général d'une science de l'humain. Plutôt que de se soumettre à des principes en définitive métaphysiques, et/ou relevant de la *doxa* logico-grammaticale, cette science a d'abord à identifier les éléments constitutifs de la spécificité humaine, à l'instar de ce qu'avaient tenté de faire les empiristes depuis l'Antiquité. Ce qui conduit inéluctablement : - à mettre en évidence le rôle décisif qu'a joué, dans l'humanisation, l'émergence du sémiotique-langagier et sa concrétisation en genres textuels ainsi qu'en d'autres types d'œuvres ; - à souligner le caractère fondamentalement sociohistorique, diversifié et dynamique des systèmes sémiotiques ; - à mettre en évidence la co-dépendance entre les pratiques sociales et le langage qui en est le régulateur ; - à considérer enfin que ce langage et les signes qu'il organise constituent l'élément central du milieu humain, et que dès lors qu'il se construit dans l'interaction avec ce milieu-là, l'appareil psychologique des personnes est fondamentalement réorganisé par les signes et les structures du langage.

Mais l'humain est aussi, comme l'affirment Spinoza et Darwin, un produit « contingent » de la marche de l'univers, et il nous paraît donc tout aussi nécessaire d'identifier les propriétés héritées de cette évolution (ou à tout le moins les propriétés communes à l'homme et au vivant, voire au seul animal), ne fût-ce qu'aux fins méthodologiques de contrôle du caractère effectivement spécifique des propriétés imputées à l'humain. Sous cet angle notamment, admettre sans réserve que la confrontation au milieu langagier provoque une restructuration profonde du psychisme humain, n'implique nullement que le produit de cette restructuration ne conserve aucune trace des conditions de fonctionnement du psychisme antérieur ; et à nos yeux, ce sont précisément les modalités d'interaction entre ces deux régimes (socio-sémiotique et bio-physiologique) qui constituent la problématique centrale d'une psychologie véritable (celle dont le positivisme d'Auguste Comte déniait évidemment la possibilité, en raison de l'hétérogénéité de ces mêmes régimes ; cf. 1907-1908). Sur un plan plus général enfin, le regard rétrospectif engendre logiquement un regard prospectif, lui-même évolutionniste ; ce qui contribue à éviter toute forme de "sacralisation" de l'humain (d'autres espèces nous succéderont inéluctablement !). Et dans cette perspective, l'éthique du travail scientifique ne peut, semble-t-il, se soutenir (seulement) d'une anthropologie, fût-elle sociale, mais s'ancrer dans l'humble prise en compte de la position effective de l'humain dans la marche de l'univers.

Dans cette seconde partie de chapitre, nous proposerons dès lors d'abord une reformulation des divers éléments constitutifs de la spécificité humaine ; nous aborderons ensuite les questions que pose la continuité de l'évolution du vivant, en examinant le statut et les effets des traces qui en subsistent chez l'humain, ce qui nous conduira à soutenir que l'on ne peut penser la rupture humaine qu'en regard des aspects de continuité et réciproquement. Et sur ces bases, nous aborderons la question du statut des "démonstrations" scientifiques concernant l'humain, en particulier les conditions de possibilité de déploiement de la compréhension et de l'explication.

2.1.1. Des spécificités humaines

Il s'agit donc d'abord d'identifier, de définir et d'organiser les dimensions qui paraissent propres à l'espèce humaine, ce que nous ferons en proposant un tableau qui inclut les dimensions pointées par François Rastier, mais qui l'élargit à d'autres aspects que ce dernier n'évoque que très accessoirement. Ce tableau est évidemment en soi discutable, d'une part en ce que l'exhaustivité qu'il vise ne peut nullement être assurée, d'autre part en ce que l'ordre qu'il propose découle d'une positionnement philo-épistémologique dont la justesse ne peut faire l'objet d'aucune démonstration d'ordre proprement scientifique.

Nous poserons comme premier aspect de la spécificité humaine les *activités collectives complexes et instrumentées*. Cette priorité peut paraître paradoxale dans la mesure où des formes d'activité collective instrumentée sont à l'évidence tout aussi attestables chez nombre d'autres espèces animales "supérieures" ou "socialisées". Mais nous acceptons et revendiquons cette sorte de paradoxe : la spécificité humaine en ce domaine tient à la spectaculaire *diversification* et à la tout aussi évidente *complexification* de ces activités, et s'il y a lieu de s'enquérir de l'éventuel effet de transformations biologiques (ou de mutations), c'est à ce niveau — et à ce seul niveau — que nous les situerions : des modifications *biologiques* dotant certains humanoïdes (les *sapiens sapiens*) de capacités *strictement comportementales* rendant possible la mise en œuvre d'activités d'une complexité jusque-là absolument inconnue.

La gestion ou l'organisation de ces activités complexes a alors nécessairement requis la mise en place (ou la « création » évoquée par François Rastier) d'un mécanisme d'*entente* (cf. Habermas, 1987) entre les individus contribuant à ces activités ; mécanisme qui est bien évidemment le *langage*, ou l'*activité langagière*, mobilisant des signes organisés en textes. Sur ce point, comme le souligne François Rastier, il n'y a effectivement nul besoin de postuler qu'ait biologiquement émergé un mystérieux « organe (cérébral) du langage » ; comme nous le montrerons plus loin (cf. § 2.2.2) en nous fondant sur l'analyse saussurienne du statut et de la structure des signes, la "construction" de ces derniers n'implique en effet que la mise en œuvre de *processus psychiques élémentaires* (communs, donc, aux animaux supérieurs), mais processus qui s'appliquent désormais à cette réalité radicalement nouvelle que constituent les *accords sociaux* issus de la nécessité d'échange et d'entente dans l'activité. Et les signes constitutifs des textes et des langues "ne sont que cela".

La spécificité humaine est donc d'abord d'ordre *praxéologique* : elle tient à l'émergence d'activités collectives "pratiques"⁷ nouvelles par leur complexité, articulées à des activités langagières n'ayant aucun strict correspondant dans les comportements des autres animaux. Ce à quoi il convient d'ajouter d'emblée : d'une part que les groupes humains, dès lors qu'ils se sont éparpillés sur la planète et ont eu à faire face à des environnements physiques divers, ont nécessairement mis en œuvre des formes d'activités pratiques sensiblement différentes ; d'autre part que dans la mesure où les signes ne procèdent que des accords sociaux (ils sont

⁷ Se pose ici le problème de la désignation des activités non verbales ; François Rastier les qualifie de *pratiques sociales*, mais le langage constitue lui aussi une pratique sociale, et non des moindres. Pour ne pas les désigner négativement (comme *non verbales*) nous les qualifions pour notre part d'*activités pratiques*, solution peu brillante en raison de son caractère tautologique, mais que nous maintiendrons néanmoins par commodité, ou faute de mieux.

radicalement arbitraires ou encore n'ont aucun fondement référentiel), ces accords ont inéluctablement varié selon les groupes et généré des systèmes sémiotiques à leur tour très différents. Sous leurs dimensions non verbale autant que verbale, *les productions praxéologiques humaines sont donc fondamentalement et quasi infiniment variables.*

Même si elles ne s'expliquent (au sens commun du terme) que par la mise en œuvre, chez les individus, de processus que nous ne pourrions commenter que plus loin⁸ (en l'occurrence l'appropriation et l'intériorisation des signes, générant la forme humaine d'*épistémè* ou de *gnoséologie*, à savoir des connaissances structurées d'aspects du milieu, disponibles en chaque individu, mais subsumées par les signes sociaux et de ce fait extériorisables ou partageables), trois autres propriétés nous paraissent devoir être associées à l'ordre du praxéologique humain : *l'historicité*, la *culturalité* et la *socialité*.

La « création » du langage et le développement de son usage ont rendu possible la transmission intergénérationnelle, et donc la conservation de multiples traces codifiées du passé, traces dont le traitement et/ou la (ré-)interprétation ont été générateurs de *l'Histoire*. Dès lors, toutes les activités pratiques comme toutes les activités langagières, en un état synchronique donné de leur déploiement, sont nécessairement marquées par ces traces du passé et par leur interprétation, et sont donc fondamentalement *historiques*.

Ce traitement interprétatif des traces du passé, comme celui des activités pratiques et langagières contemporaines, s'effectue dans le cadre de groupes pratiquant un système de signes donné, ou une « langue naturelle » particulière ; ce qui se traduit par l'émergence de formes diversifiées d'attribution de *valeurs* aux productions et œuvres humaines, et par la confection de principes ou modèles comportementaux tendant à s'ériger en *normes* et/ou *lois*. Et c'est sans doute de la diversité de ce travail langagier-interprétatif appliqué à des activités pratiques elles-mêmes variées qu'a émergé la diversité des *cultures*. Culture que nous avons souvent définie comme « sémantique⁹ du social », mais qu'il serait sans doute plus judicieux de qualifier de « sémantique des pratiques et organisations collectives », pour conserver à la notion de « social » l'acception spécifique qui sera commentée maintenant.

Les divers groupes humains, y compris quand ils parlent la même langue, ne sont pas des entités homogènes : les activités collectives qu'ils mettent en œuvre requièrent une division du travail, avec l'ensemble de ses conséquences statutaires et économiques, à court et à long termes. Toute société se caractérise donc par le développement d'une diversité de *formations sociales*, qui se superposent et s'entrecroisent certes de manière bien plus complexe que ne le soutenait le marxisme originel, mais qui existent néanmoins, et qui sont productrices de sous-systèmes propres de valeurs (ou de sous-cultures), éventuellement articulés à des sous-langues ou sociolectes. Cette diversité proprement *sociale* est dans son principe *conflictuelle*, et le traitement, la gestion et/ou le dépassement de ces conflits sont à l'évidence des facteurs constitutifs de *l'Histoire*, dans sa dimension cette fois non plus rétroactive, mais dynamique ou proactive.

L'analyse qui précède constitue une proposition de description élargie du milieu dans lequel baignent les humains, milieu avec lequel ces derniers interagissent et, ce faisant, se constituent et se développent. Mais avant d'aborder les conditions de cette « fabrication » humaine, il

⁸ C'est là un effet de cette contrainte majeure pesant sur l'espèce, de ne pouvoir proférer des paroles que sous la modalité monophonique (les sons les uns après les autres) et de devoir se soumettre, à l'écrit, à la médiocre linéarité syntagmatique ; en guise de pari un peu ridicule sur l'avenir, gageons que l'espèce qui nous succédera saura surmonter ce handicap.

⁹ Cet emploi du terme *sémantique* implique le rejet de toute possibilité d'une *sémantique universelle* ; outre qu'elles sont relatives aux activités pratiques qu'elles contribuent à commenter, comme aux textes dans lesquels elles sont mobilisées, les entités de sens sont irréductiblement relatives au système de langue qui les organise. Il n'y a donc de sémantique que dans le cadre d'une langue, et s'il existe par ailleurs indiscutablement des entités de sens à caractère tendanciellement universel, ces dernières n'ont pu être construites que sous l'effet d'un processus secondaire d'abstraction-généralisation impliquant un dégagement à l'égard des contraintes des langues (processus que l'on pourrait donc qualifier de désémantisation) ; et il convient dès lors de désigner ces entités universelles pour ce qu'elles sont, à savoir des entités *cognitives*.

convient d'évoquer encore une autre propriété spécifique de l'espèce, que François Rastier n'évoque guère. De par leur inscription dans l'Histoire, les groupes humains développent des activités *formatives*, destinées, sur le versant rétroactif de cette Histoire, à transmettre les acquis des générations antérieures (versant que l'on pourrait qualifier d'« instruction » en dépit des lourdes connotations négatives du terme), et sur le versant proactif, à rendre les membres des générations nouvelles aptes à contribuer, positivement ou de manière créative, à la poursuite du développement collectif (versant que, en dépit des connotations cette fois conflictuelles du terme, nous qualifierions d'« éducation »).

Les *entreprises formatives* organisées par les sociétés humaines sont évidemment elles aussi caractérisées par la diversité et l'historicité, et on peut y inclure, lapidairement, les démarches d'*éducation informelle*, à l'œuvre dans les familles ou les communautés restreintes, les démarches d'*éducation-formation scolaire formelle* mises en place assez tardivement dans l'Histoire, mais aussi l'ensemble des processus plus subtils de *transaction sociale* (voir Schurmans, 2001) à l'œuvre dans les interactions quotidiennes.

Cet accent sur l'importance des démarches formatives ne tient nullement à notre inscription professionnelle propre dans le champ des sciences de l'éducation ; si l'ensemble des fondateurs de l'interactionnisme social ont accordé une place centrale aux problématiques éducatives (et plus largement aux problématiques d'intervention pratique et sociale), c'est parce qu'à leurs yeux l'émergence des entreprises formatives constituait une spécificité humaine tout aussi décisive que celle de la sociohistoire : par leur caractère délibéré, celles-ci traduisent une véritable *intentionnalité sociale*, ou une position "méta" sur la direction que devrait ou pourrait prendre la dynamique humaine ; elles traduisent en d'autres termes une *prise de contrôle social explicite* sur l'orientation du développement de l'espèce qui n'a absolument aucun équivalent dans le règne animal.

Les individus humains se "fabriquent" donc dans l'interaction avec les pré-construits de la sociohistoire humaine, notamment tels que ceux-ci leur sont présentés dans le cadre des entreprises formatives. Pour ce faire, ils mobilisent des processus d'interaction hérités (assimilation, accommodation, régulation, équilibration — cf. Piaget 1970a), sous l'effet desquels ils intériorisent ou réfractent en leur organisme (dont le cerveau) des sous-ensembles de ces pré-construits. Ce qui engendre une transformation radicale de leur psychisme, les valeurs des signes, en tant que socialisations des rapports représentationnels à des pans d'objets du milieu et des pans d'activités pratiques, se surajoutant à des images mentales jusque-là inéluctablement idiosyncrasiques, les prenant en charge et les réorganisant fondamentalement. Nous reviendrons plus loin (cf. § 2.2.2) sur les conditions techniques de cette transformation, dont le principe n'est pas ici objet de débat.

Comme nous l'avons évoqué, nous ne qualifions pas de « sujet » l'organisme humain ainsi transformé, dans la mesure où, dans son usage philosophique et scientifique majoritaire, cette notion est porteuse d'une connotation de toute-puissance absolument inadaptée : l'humain est d'abord un produit de son milieu socio-sémiotico-historique avant d'en être le re-producteur. Nous le qualifions par contre de *personne*, sans adhérer pour autant au cadre théorique du *personnalisme* de Stern (1923), et moins encore bien sûr aux courants éponymes à caractère politico-religieux, mais pour insister sur le fait que la variété caractérisant l'ensemble des pré-construits sociohistoriques se reproduit, sous une autre modalité certes, ou sous un autre régime, chez les individus : tous ont des "personnalités" radicalement singulières. L'emploi de ce terme vise aussi à échapper à tout danger de sociologisme, ou à ce que certains qualifient de « réductionnisme à rebours » : considérer que la structure comportementale et psychique qui s'élabore en chaque organisme humain sous l'effet des transformations qui viennent d'être évoquées, ne constitue qu'un décalque ou une miniaturisation des ingrédients du milieu sociohistorique d'appartenance.

Les personnes sont *radicalement singulières* parce qu'elles ne sont exposées qu'à des parties déterminées et relativement aléatoires des pré-construits de leur milieu socioculturel et linguistique, également parce qu'elles sont soumises à des démarches formatives qui ne sont jamais exactement les mêmes dans leur teneur et dans leurs méthodes, mais encore et surtout parce que la *temporalité* des expositions au milieu, des formations administrées et des

apprentissages plus ou moins “spontanés” est toujours particulière. Chaque personne est le produit d’une histoire de vie et de formation (qui a certes un rapport indirect avec l’histoire des sociétés, mais qui est d’une tout autre nature), histoire à la fois “unique” et dans le cours de laquelle les acquis d’un état n constituent une sorte de plate-forme orientant partiellement les apprentissages des états $n + x$, en un processus tendant donc à accroître les particularités identitaires tout au long de la vie.

Produits du milieu socio-historico-sémiotique, dans les conditions qui viennent d’être évoquées, les personnes sont aussi et tout autant, *productrices ou reproductrices de ce même milieu* (qui cesserait bien évidemment d’exister sans elles). Et dans ce travail productif, elles mettent en œuvre des processus interactifs qui, pour une part ne sont rien d’autre que les processus hérités (les assimilations/accommodations à l’œuvre dans les multiples formes d’apprentissage implicites ou non conscients), mais pour une autre part sont ces mêmes processus transformés sous l’effet de la sémiotisation du psychisme : processus devenus ainsi conscients, c’est-à-dire potentiellement accessibles et traitables, en eux-mêmes et quant aux “objets” auxquels ils s’adressent. Et dans ce second cas, les régulations et les équilibrations jusque là implicites se muent en processus d’*abstraction* et de *généralisation*. Les personnes ont dès lors la capacité de s’abstraire des déterminismes et/ou contraintes de leur milieu et de leur langue, de les évaluer, d’y adhérer ou de les contester, comme ils ont la capacité de construire, par généralisation, des connaissances, des principes d’action, des systèmes de valeurs, etc., à caractère tendanciellement universel. Toute personne est donc à la fois faite de déterminismes sociaux et de processus de dépassement de ces derniers.

Les formes de connaissances et de valeurs ainsi construites par les personnes sous l’effet de ces processus d’abstraction et de généralisation sont aussi, bien évidemment, mises en circulation et débattues socialement (dans les productions textuelles en particulier), ce qui donne naissance à des *représentations collectives visant à l’universalité* et dont nous admettons, sans pouvoir introduire ici le débat qui serait nécessaire, qu’elles s’organisent en ces trois *mondes formels* de connaissance postulés par Habermas (*op. cit.*) à la suite de Popper (1972/1991) : mondes organisés selon des principes de validité nettement distincts, en raison des différences de statut des référents auxquels ils s’adressent (l’ordre du milieu physique pour le *monde objectif* ; l’ordre des conditions et principes des interactions humaines pour le *monde social* ; l’ordre de la structure des personnes pour le *monde subjectif*).

Ces mondes formels constituent en conséquence une dimension supplémentaire de la spécificité du *milieu humain*, au même titre que les activités pratiques, les activités langagières, l’histoire, la culture et les formations sociales ; en un état synchronique donné, ils constituent des pré-construits indiscutables, fortement mobilisés dans les entreprises formatives, en particulier formelles-scolaires, et donc constituant des aliments particulièrement importants de la formation et du développement des personnes.

Nous eussions donc sans doute pu ou dû évoquer ces mondes formels plus haut, mais les contraintes de la linéarité textuelle évoquée en note 7 nous ont conduit à surseoir à leur évocation, pour mieux établir leur statut de productions *cognitives*, issues des débats sociaux relatifs au statut des entours et de l’intériorité des personnes.

2.1.2. L’humain dans la continuité du vivant... et de la matière

L’espèce humaine a pris la succession d’autres espèces et si, comme François Rastier, nous rejetons la manière dont cette *continuité* est généralement conçue, notamment par les divers courants qui, tels le behaviorisme radical, se refusent à prendre en compte certaines des spécificités qui viennent d’être évoquées, il nous paraît néanmoins, et *a fortiori*, capital d’en examiner l’ensemble des enjeux.

Pour les raisons discutées plus haut (cf. p. 14), il nous paraît justifié de considérer que le langage, comme dimension centrale du milieu humain, constitue le résultat d’une « création sociale » et de la transmission culturelle qui s’en est suivie, telles que François Rastier les

évoquait (cf. citation 16, page 8). Mais à s'en tenir là, et à ne pas examiner les conditions évolutives qui ont rendu possible cette même « création », on peut courir le risque de retour à une manière de dualisme premier, c'est-à-dire conférer de fait au langage et à la culture le statut que certains accordaient (ou accordent encore) à l'âme et/ou l'esprit : une propriété littéralement "tombée du ciel", les divinités tutélaires, Jehovah ou d'autres semblables, ayant eu l'excellente et généreuse idée de fabriquer l'homme "à leur image".

« Délire d'auto-centration humaine », diagnostiquait Spinoza, et c'est dès lors sur les propositions de ce philosophe que nous prendrons d'abord appui, parce que son œuvre constitue à nos yeux le complément critique indispensable pour la ré-animation ou la redynamisation du socle aristotélicien, parce que son positionnement proprement philosophique a anticipé les découvertes de l'évolutionnisme et de l'astrophysique et en a d'emblée clarifié le statut ; parce qu'enfin, la plupart des implications théoriques et éthiques de son œuvre demeurent encore largement à exploiter, en particulier par les sciences sociales/humaines.

Rappelons donc, une fois encore¹⁰, trois des principes majeurs posés par Spinoza dans *l'Ethique* (1677/1954).

Le premier est celui du *monisme matérialiste*, c'est-à-dire l'affirmation de l'unicité absolue de la nature : l'univers est une entité continue, d'un seul tenant, et intégralement matérielle, au sens profond du terme qui équivaut en fait à « réel », comme l'avait posé Lénine dans *Matérialisme et empiriocriticisme* (1908/1952). Cette matière unique est dotée de multiples propriétés ou *attributs*, dont deux seulement sont accessibles aux modestes capacités cognitives des humains, à savoir les attributs que ceux-ci appréhendent en tant que phénomènes *physiques* (ou inscrits dans l'espace, et en cela « observables ») et ceux qu'ils appréhendent en tant que phénomènes *processuels* ou *psychiques* (non inscrits dans l'espace, et en cela n'étant qu'indirectement attestables, au travers de leurs effets). Cette matière est aussi perpétuellement *active*, et cette dynamique permanente se traduit par la génération continue de formes naturelles successives, ou encore par une *évolution* de ces formes : des substances inertes, au vivant, au monde animal et à l'humain.

Le deuxième principe est habituellement qualifié de *parallélisme psychophysiologique* (*op. cit.*, pp. 359-361) et nous le reformulerons comme suit : à chacun des niveaux d'organisation de la matière, qu'il s'agisse des choses inertes, des organismes vivants ou des humains, les deux attributs physiques et processuels coexistent, *fonctionnent en parallèle* et sont de *niveaux de complexité équivalents*. Ce qui implique que des équivalents de ce que les humains appréhendent en eux comme dimensions psychiques existent dans toutes les formes que peut prendre la matière, et que donc dans les objets inertes et les organismes vivants, aux dimensions physiques observables sont nécessairement associées des dimensions processuelles qui, bien que non observables, sont tout autant matérielles. Ces dimensions processuelles sont par ailleurs au cœur de l'activité de la matière, dans la mesure où ce sont elles qui sont susceptibles de créer, sous certaines conditions, des déséquilibres qui entraînent eux-mêmes des rééquilibrations donnant naissance à des formes nouvelles.

Le troisième principe a trait au statut de l'humain et à la distinction qu'il est indispensable de poser entre *niveaux ontologique et gnoséologique* : l'humain est un produit contingent (accidentel) de l'activité de la matière, et à ce titre il dispose notamment des deux attributs de cette dernière (capacités mentales et bio-comportementales), fonctionnant en parallèle. Ces capacités sont cependant à l'évidence plus complexes que celles des autres formes matérielles attestables, et elles lui permettent de tenter de ressaisir certains aspects de cet univers dont il est issu : par son agir et sa pensée, l'homme peut se construire des connaissances de l'univers

¹⁰ Que "nos fidèles lecteurs" veuillent bien excuser ce qui leur paraîtra sans doute comme une lancinante redite. La suite de ce point 2.1.2. combine des extraits de la version française d'un article publié en espagnol, *La explicación en psicología ante el desafío del significado* (2002, pp. 396-400), et de notre note de clôture au récent colloque « Révolutions saussuriennes », intitulée *Le langage au cœur du fonctionnement humain ; l'œuvre saussurienne et les sciences de l'homme* (2007, pp. 1-2). Par ailleurs, dans ces passages, les considérations relatives à l'évolution de la physique sont largement empruntées aux travaux de Bulea (cf. 2005 ; 2007).

et de lui-même. Mais ces connaissances sont cependant nécessairement *partielles* ou *imparfaites*, parce que l'agir pensant humain procède par contact ou par interaction avec d'autres corps ou d'autres objets, et que ce processus le contraint à l'élaboration d'instruments abstraits comme le temps, le nombre ou la mesure, qui donnent naissance à des « modes », c'est-à-dire à des représentations de l'univers ayant la forme d'entités discrètes et finies. En d'autres termes, la connaissance humaine est imparfaite parce qu'elle ne donne pas accès aux attributs de la matière en tant que tels ; elle procède par *discrétisation* de ces attributs ontologiques, qui sont, eux, continus et infinis.

Examinons maintenant certains des apports des sciences dites « naturelles », et en particulier de la physique.

Par leur ancrage dans le positivisme, les courants dominants des sciences de l'humain prétendent analyser les objets qu'ils se donnent en une démarche aboutissant à des explications causales, sur le modèle de l'épistémologie et de la méthodologie présumées de cette physique. Mais ils s'en tiennent ce faisant à une lecture des acquis de cette dernière qui n'a pas dépassé la conception statique, mécanique et déterministe du fonctionnement de l'univers, héritée de Newton. La théorie de ce dernier postule que tous les processus physiques attestables dans l'univers (les interactions entre la force et l'accélération, par exemple) sont régis par des lois qui présentent un caractère à la fois *déterministe* et *réversible* dans le temps : la Nature est composée de sous-systèmes physiques ; les conditions initiales de fonctionnement de ces systèmes déterminent mécaniquement tous les phénomènes qui y sont observables et ceux-ci peuvent donc s'expliquer en tant que produits de cette détermination causale ; corrélativement, dès lors que sont connues les conditions actuelles de fonctionnement d'un système, on peut reconstruire ou calculer tous les états suivants aussi bien que tous les états précédents (réversibilité). Dans cette perspective, les ingrédients constitutifs de la Nature seraient délimités ou finis, et toutes leurs transformations observables ne seraient que des résultats de leurs propriétés stables et éternelles (« rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ») ; la Nature serait en conséquence un automate que nous pourrions contrôler, et les lois des sciences naturelles relèveraient d'une connaissance idéale, ou encore devraient aboutir à une certitude absolue concernant les conditions de fonctionnement de l'univers.

Pourtant, comme l'ont démontré notamment Prigogine (1996), Prigogine & Stengers (1992), Maturana (1996), Maturana & Varela (1998) et bien d'autres, ce type d'approche procède d'une conception statique de l'univers, qui se révèle de fait inapte à intégrer les effets qu'exerce la « flèche du temps » sur les conditions d'évolution de la matière.

D'un côté, d'autres sciences naturelles, comme la géologie, la chimie ou la biologie ont pris en compte et théorisé les effets (re-)structurants du temps sur leurs objets, en mettant en évidence les propriétés spécifiques des états d'organisation antérieurs et actuels de ces objets, et le caractère imprévisible de leurs conditions d'organisation future, débouchant de la sorte sur le constat du caractère *irréversible* des processus qu'ils analysent. Or, puisqu'il est acquis que les processus géologiques, chimiques et biologiques dérivent de l'évolution de la matière inerte, comment peut-on admettre que ces processus temporalisés et irréversibles aient pu émerger d'un monde que la physique classique conçoit comme statique et fonctionnant selon une symétrie temporelle repliée sur elle-même ?

D'un autre côté, dans le champ même de la physique, deux ordres de découvertes ont conduit à une remise en cause radicale de la perspective issue de Newton. L'astrophysique a mis en évidence que, depuis le *Big Bang*, la matière est soumise à l'action d'un ensemble de *forces* (force nucléaire, force électromagnétique, force de gravité, force dite « faible ») dont le statut ou l'origine demeurent mystérieux, mais qui constituent néanmoins les seuls facteurs susceptibles d'expliquer l'évolution progressive des différentes formes d'organisation des éléments physiquement observables. Elle a mis en évidence également que le long processus de structuration cosmologique ayant conduit notamment à l'émergence de la Terre, puis du vivant et de l'Homme sur cette dernière, s'est déroulé en étapes présentant un caractère contingent ou relativement accidentel (cf. Reeves *et al.*, 1996). La thermodynamique (cf. Clausius, 1868 ; Boltzmann, 1886) a confirmé et complété cette relecture du statut et de l'évolution de l'univers matériel, en démontrant l'existence de processus physiques *irréversibles*

: une substance calorique ou radioactive, attestable en un état passé, peut se décomposer totalement dans un état futur ; le rayonnement solaire est le produit de processus nucléaires irréversibles ; la vitesse actuelle du parcours d'un fluide peut, sous l'effet de sa viscosité ou de son environnement, se ralentir et s'éteindre dans le futur ; l'existence d'un mouvement perpétuel (celle du fameux pendule), qui serait "logique" dans la perspective newtonienne, ne peut être attestée, etc. Ces constats ont conduit à une profonde révision théorique selon laquelle : - si l'énergie de l'univers est constante et exprime la propriété de conservation de la matière, l'*entropie* (mesure du désordre moléculaire, ou de la désorganisation progressive d'un système, par "oubli" de ses conditions initiales) de ce même univers tend vers un maximum ; - les processus physiques réversibles sont caractérisés par le fait que l'entropie y reste constante ; - les processus irréversibles sont au contraire des produits et des producteurs d'entropie ; - la croissance de l'entropie est indissociable de la marche du temps ; elle peut être productrice de désordre, comme elle peut générer de nouvelles formes d'ordre, par la mise en œuvre de processus d'auto-(ré)organisation.

Si l'on s'adosse aux principes généraux hérités de Spinoza, il est alors permis d'interpréter ces acquis de la physique des deux derniers siècles selon le schéma qui suit.

a) Comme le montre l'identification des « forces » originelles par l'astrophysique, l'appréhension de la matière ne doit pas se limiter à ses formes observables, mais prendre en compte également les principes non directement observables qui l'animent ; ce qui signifie, conformément à la thèse paralléliste de Spinoza, que toute substance matérielle comporte à la fois un attribut dynamique (ou psychique) et un attribut statique (ou physique au sens restreint du terme : inscrit dans l'espace), l'un n'étant que le pendant ou le corrélat nécessaire de l'autre.

b) Comme le montre la thermodynamique, l'attribut dynamique se manifeste en processus physiques irréversibles (associés à la flèche du temps), qui d'une part sont *réels* (et non seulement des produits de notre entendement), et qui d'autre part jouent le rôle de *constructeurs* de la Nature, en ce qu'ils donnent en permanence naissance à de nouveaux états d'équilibre ou de (ré-)organisation.

c) L'astrophysique ayant démontré le caractère aléatoire de l'évolution de l'univers, elle a par ce fait même démontré son caractère *imprévisible* : les connaissances acquises sur le passé de cette évolution ne permettent pas de prévoir ce que sera son futur, et la connaissance idéale postulée par Newton est dès lors impossible, parce que ce à quoi elle s'adresse est un mouvement infini, temporalisé et irréversible.

d) Les processus réversibles postulés par la physique de Newton ne sont dans cette perspective que des *idéalisations* ; leur lois ne peuvent être définies qu'au prix d'une *abstraction* des facteurs qui les rendent irréversibles (le mouvement idéal du pendule ne peut être conçu qu'en faisant abstraction de la "friction" qui, de fait, le ralentit et finit par l'éteindre).

Sur ces bases, on peut alors considérer que la *continuité* même de l'évolution de la matière n'est rien d'autre qu'une *succession de ruptures ou de bifurcations*, en soi imprévisibles, mais dont on peut néanmoins viser, *a posteriori*, à reconstituer le parcours.

Au niveau des *formes inertes* (non vivantes), les composants physico-chimiques de l'univers sont animés par des *forces* (de gravité, d'attraction, etc.), dans le cadre de *systèmes globaux*, c'est-à-dire ne différenciant pas d'individus en leur sein. Si leur statut ontologique demeure partiellement mystérieux, ces forces existent bien : elles constituent les facteurs générant les diverses formes inertes successives, en même temps qu'elles sous-tendent leur organisation.

Un premier type de bifurcation majeure s'est opéré avec *l'émergence du vivant*, c'est-à-dire avec l'apparition d'organismes individués, dont l'existence est bornée par la naissance et la mort. Chaque organisme constitue un exemplaire d'une sorte de forme vivante ou *espèce*, et manifeste ou reproduit individuellement les propriétés de cette espèce ; sa vie implique en outre de multiples échanges avec les systèmes d'ordre physico-chimique, échanges qui sont réglés par les *processus d'interaction* déjà évoqués (assimilation, accommodation, équilibration) qui se surajoutent aux (et réorganisent les) processus dynamiques hérités de l'évolution antérieure, et qui donc, à la fois, sous-tendent en synchronie les comportements observables des membres d'une espèce donnée, et engendrent les transformations donnant naissance aux autres espèces, plus complexes.

Le second type de bifurcation majeure est alors *l'émergence de l'humain*, dans les conditions générales déjà évoquées (cf. § 2.1.1, p. 16) : - un accroissement, d'origine vraisemblablement biologique, des capacités comportementales ; - le déploiement d'activités particulièrement complexes ; - la création du langage comme moyen ("instrument") de régulation de ces activités, par application des processus hérités aux accords sociaux ; - l'intériorisation des signes et des structures de ce langage produisant une réorganisation radicale du psychisme hérité, se traduisant par l'émergence d'une pensée consciente.

2.1.3. L'humain comme produit de la continuité et de la rupture

Eu égard à la position de François Rastier sur ce thème, nous soulignerons d'abord trois aspects de *continuité*, témoignant de la *dépendance* des humains par rapport à l'équipement comportemental et psychique des organismes dont ils sont issus.

Même s'il s'agit là d'un constat douloureusement banal, le fonctionnement de l'humain est soumis à de multiples *limitations*, à la fois d'ordre anatomo-physiologique, d'ordre comportemental et d'ordre mental. L'inventaire en serait fastidieux, mais nous en évoquerons néanmoins deux qui nous paraissent particulièrement importantes. La première découle du caractère rudimentaire de l'appareil de production verbale : deux malheureux renflements membraneux progressivement innervés, situés dans l'espace créé par le tassement de la colonne vertébrale, tassement lui-même conséquence du redressement progressif de nos parents hominiens (il s'agit, donc, de nos cordes vocales). Avec comme conséquence, en dépit du concours de quelques autres organes de l'appareil bucco-phonatoire, que les sons exploités par le langage se déploient dans une difficile et simplissime successivité (et que l'écrit est soumis à une linéarité globalement analogue). Une fois l'appareil psychique humain constitué, les connaissances accumulées socialement ou individuellement, qui sont simultanément disponibles, sont donc contraintes de se réorganiser pour se glisser dans cet étroit canal, à ses conditions rudimentaires de fonctionnement. D'où ces épineux problèmes d'ordre de déploiement des raisonnements (dont ce texte témoigne), qui requièrent la mise en œuvre de cette « composante du plan du signifié » que François Rastier qualifie de « tactique » (cf. Chapitre 3, § 2, pp. 54 et sqq) ; nous reviendrons sur ce thème sous un autre angle en abordant les types de discours (cf. Chapitre 3, § 4), mais en tout état de cause, cette « tactique » est une composante dont une espèce mieux équipée devrait sans doute pouvoir faire l'économie. La seconde limitation est d'ordre proprement mental et a été fortement thématisée par Spinoza. Celui-ci insiste d'une part sur le fait que la matière a sans doute bien d'autres propriétés que les dimensions physiques et processuelles que nous sommes aptes à percevoir et à concevoir, mais il ne peut rien en dire, et il n'est pas exclu d'ailleurs qu'il s'agisse là quand même d'une concession faite aux pouvoirs religieux du temps, une sorte d'espace réservé par le philosophe à Dieu qui, quand bien même il devait être conçu comme *étant* la Nature (« *Deus sive Natura* ») devait néanmoins conserver sa part de mystère et de pouvoir ; sur ce thème, nous nous abstenons donc nous aussi. Mais Spinoza insiste par ailleurs sur le considérable décalage existant entre les propriétés ontologiques de la matière, et les « modes » sous lesquels nous les percevons et les traitons : la matière est une, continue, d'un seul tenant, mais nous ne pouvons l'aborder et la penser qu'en la *discrétisant*, en y opérant des découpes constitutives d'objets circonscrits et limités. Cette limitation constitue une problématique (un peu) plus abordable. Certes, l'ordre ontologique constitue une « limite jamais atteinte », selon l'expression que Piaget a discrètement empruntée à Schopenhauer (1818/1966, Chapitre XV), mais les avancées de la physique semblent bien confirmer l'absolue continuité matérielle : la Nature n'a pas horreur du vide, ... elle ne le connaît pas ! De quoi découle alors cette discrétisation ? Spinoza soutient sur ce point que la connaissance procède des contacts entre corps/esprit d'une part, entités mondaines quelconques d'autre part, contacts qui entraînent d'abord la différenciation soi-monde, puis, en se répétant, la différenciation progressive des objets du monde ; préfigurant ainsi tout autant la dialectique première de Hegel que la conception du développement par indifférenciation-différenciation formulée par Baldwin ou Piaget. Mais cette tentative d'explication reste obérée, chez Spinoza comme chez ses suivants, par l'absence de

prise en compte du rôle des signes. Dans le règne animal, les réfractions issues des processus d'interaction avec le monde demeurent idiosyncrasiques, notamment parce qu'elles semblent ne pouvoir bénéficier d'aucun moyen propre de discrétisation (c'est-à-dire d'aucun moyen mental ou interne permettant de stabiliser ces "images", ce qui explique que ces dernières s'éteignent lorsque cessent les renforcements des référents mondains), et ces réfractions semblent donc constituer une sorte de nébuleuse, pour laquelle la description que proposait Saussure de ce que pourrait être une « pensée sans langage » paraît (paradoxalement) éclairante :

« Psychologiquement, que sont nos idées, abstraction faite de la langue ? Elles n'existent probablement pas, ou sous une forme qu'on peut appeler amorphe. Nous [n']aurions <d'après philosophes et linguistes> probablement <pas> le moyen de distinguer <clairement> deux idées sans le secours de la langue (langue intérieure naturellement). Par conséquent, prise en elle-même, la masse purement conceptuelle de nos idées, la masse dégagée de la langue représente une espèce de nébuleuse informe où l'on ne saurait rien distinguer dès l'origine. » (Saussure, in *Constantin, Cours III*, p. 285)

Si cette analyse est confirmée, on pourrait considérer que les "images du monde" dont disposent les animaux en reproduisent en quelque sorte la continuité, et que c'est l'émergence des signes qui est seule responsable de la discrétisation de nos connaissances. L'accès à la conscience aurait ainsi été payé au prix de la discrétisation ; considération éminemment risquée bien sûr, mais que nous retiendrons néanmoins au titre d'hypothèse, dans la perspective évolutionniste prospective déjà évoquée : dans son impérieux et généreux mouvement, la Nature devrait sans doute prochainement veiller à effacer cette dette !

"Revenons sur terre" en évoquant plus brièvement les deux autres aspects des limitations héritées, qui ont trait aux *processus d'interaction* avec le milieu.

Tout d'abord, la restructuration du psychisme due à l'intériorisation des signes n'annule aucunement les processus primaires ; ceux-ci continuent d'exister en tant que tels, et sont largement mis en œuvre, comme nous l'avons indiqué, dans nos multiples formes d'interaction et d'apprentissage ne requérant pas la mobilisation de la pensée consciente. Ensuite, même les processus restructurés, prenant la forme des abstractions et des généralisations, restent nécessairement marqués par les propriétés du substrat fonctionnel sur lequel ils ont pris appui. Dès lors, en nuancant le propos de François Rastier (cf. citation 6, p. 4), nous soutiendrons qu'il existe bien des *filtres* « au travers desquels l'humain aborde son réel » ; non pas ces « structures filtrantes » (logiques et esthétiques) qu'il évoque et récuse à juste titre, mais bien des "processus filtrants". Les structures récusées constituent en effet des *idéalisations*, de même ordre que celles élaborées par Newton (cf. *supra*, p. 21), procédant du même geste d'*abstraction* eu égard à cette part décisive du réel que constitue la dynamique matérielle permanente.

S'agissant de la rupture humaine, dans la mesure où elle a déjà été largement commentée, nous nous bornerons à deux remarques.

Plutôt que d'insister sur l'émergence du distal, dont la spécificité nous paraît discutable (cf. *supra*, p. 9), nous soulignerions tout d'abord que cette rupture tient fondamentalement à la *socialisation du psychisme hérité*, que François Rastier évoque bien évidemment lui aussi.

Mais nous soutiendrions aussi que l'émergence du langage a cet effet radicalement nouveau de "*physicaliser*" les *processus dynamiques*. Toute forme de la matière, nous l'avons vu, présente une dimension physique apparente et une dimension processuelle ou psychique sous-jacente ; mais si ces processus sous-jacents sont objectivement à l'œuvre, ils demeurent inaccessibles aux formes qui en sont le siège, même lorsqu'il s'agit d'organismes individués. Avec le langage, émerge en réalité un *second ordre de processus interactifs*, se superposant aux processus hérités ; processus qui ont cette fois une dimension observable (le langage est "public"), dont l'humain peut en conséquence prendre conscience et qu'il peut traiter/gérer.

Et c'est en raison de cette accessibilité des processus interactifs que l'humain a cette capacité de penser son propre avenir, et de mettre en œuvre ses conceptions du "futur", notamment dans les démarches formatives évoquées plus haut (cf. *supra*, pp. 15-16).

2.1.4. Expliquer et comprendre

Dans ses commentaires sur ce thème, François Rastier tend à insister sur la différence de statut entre sciences naturelles et sciences humaines/sociales, conteste que les démarches interprétatives de ces dernières puissent procéder de l'explication causale, et semble adhérer à (ou en tout cas ne pas rejeter) un positionnement de type « relativiste » ; ce sont ces trois thèmes que nous discuterons brièvement dans ce qui suit.

Comme nous l'avons souligné plus haut (§ 2.1.2), *il n'existe qu'une seule Nature*, ce qui a comme conséquence que toutes les sciences, quel que soit leur objet propre, sont nécessairement des *sciences naturelles*, et que les démarches de connaissance prétendant que leur objet ne relève pas de cette Nature sont d'un ordre "autre" que celui de la science. Le travail scientifique est par ailleurs accompli par des humains, dont les moyens gnoseologiques sont limités et dont la position à l'égard de la réalité ontologique à laquelle ils s'adressent est en conséquence globalement la même : il s'agit d'*interpréter* cette réalité, en un processus qui, comme le montre l'histoire des sciences, est toujours orienté, voire conditionné, par des ensembles d'attentes, de connaissances et d'enjeux à l'œuvre dans un cadre sociohistorique déterminé.

Cette insistance sur les dimensions communes à toute démarche scientifique n'est que le corrélat de notre instance sur *l'unicité/continuité* des phénomènes matériels ; mais la *rupture humaine* existe bien elle aussi, et il convient donc tout autant d'en examiner les effets. La particularité majeure des sciences sociales/humaines est de s'adresser aux conduites, aux œuvres et aux conditions de développement d'organismes disposant de capacités gnoseologiques, et d'avoir donc à traiter des processus mêmes qui sont mobilisés dans l'interprétation de la Nature. Cette situation de circularité est régulièrement évoquée par les tenants d'une disjonction radicale entre les deux types de sciences, mais ses conséquences ne doivent pas être surestimées ; comme l'a notamment longuement développé Vygotski (1927/1999), les chercheurs en sciences humaines/sociales n'ont pas à s'adresser à leurs processus psychiques propres, mais à ceux des humains en général, et pour autant qu'ils acceptent de prendre un ensemble de précautions méthodologiques (que les courants behavioristes ont assez correctement décrites !), ils peuvent mettre en œuvre des démarches de démonstration/interprétation ayant un statut de scientificité analogue à celui des autres sciences.

La problématique des « explications causales » nous paraît devoir être resituée dans ce cadre.

Selon la définition princeps issue de Hume, ce type d'interprétation requiert d'abord que les facteurs respectivement candidats au statut de cause et d'effet soient totalement disjoints (ils doivent être identifiables et définissables indépendamment l'un de l'autre) ; elle se déploie ensuite en la mise en évidence (contrôlée ou expérimentale) de ce que l'occurrence de l'un de ces facteurs (cause) est la condition nécessaire et suffisante de l'occurrence de l'autre (effet). Les démonstrations de ce type sont certes possibles et utiles, mais, dans quelque discipline que ce soit, elles sont aussi toujours locales et de portée limitée. Locales en ce que les phénomènes d'interdépendance qu'elles thématisent sont inclus dans des rapports systématiques plus vastes qui les orientent et leur confèrent leur véritable statut (ou signification). Limitées parce qu'elles s'adressent aux *idéalisations* évoquées plus haut (p. 21), c'est-à-dire qu'elles ne saisissent le réel que sous ses formes apparemment (et artificiellement) stabilisées, en faisant ainsi abstraction de la dynamique sous-jacente qui les oriente. On pourrait certes concevoir que les sciences dites « naturelles » et les sciences humaines/sociales se différencient par l'ampleur des domaines dans lesquels les explications

causales sont possibles et utiles, mais même cela nous paraît discutable, ou en tout cas requiert une validation qui, évidemment, échappe à notre compétence.

Comme l'ont soutenu de manière quasi identique Vygotski et Piaget, les sciences humaines ont d'une part à éviter toutes les formes d'interprétation à caractère *réductionniste*, c'est-à-dire les démarches attribuant à un phénomène d'un niveau donné une cause se situant à un autre niveau, soit "inférieur", soit "supérieur", niveau autre qui serait dès lors *de facto* considéré comme généalogiquement antérieur. Expliquer les propriétés des processus mentaux et/ou langagiers par celles du système nerveux central constitue la forme standard du réductionnisme, largement revendiquée comme on le sait par les neurosciences et nombre de courants cognitivistes ; expliquer ces mêmes processus par les propriétés des structures sociales constitue une démarche symétrique inverse, que Vygotski qualifiait de « réductionnisme à rebours ». Pour les deux mêmes auteurs toujours, l'interprétation en sciences humaines/sociales devrait combiner des démarches d'« explication par les modèles » et d'« explication génétique ». La première s'adresse aux états de fonctionnement synchronique, et a été décrite avec grande précision par Piaget (1974) : - par un premier examen de données empiriques, mettre en évidence des ensembles de dépendances (éventuellement causales) ; - élaborer ensuite un modèle de ces dépendances conduisant logiquement à la prévision de dépendances nouvelles ; - procéder à un nouvel examen de données empiriques pour vérifier si les dépendances projetées sont attestables ; - modifier ou développer alors le modèle en fonction des résultats obtenus ; - et reproduire indéfiniment ces opérations. La seconde prend en compte les dimensions temporelles (elle implique donc des recherches d'ordre longitudinal ou historique), et elle vise à mettre en évidence les transformations qui s'opèrent sur l'échelle du temps, mais en en restant à un seul et même niveau de fonctionnement.

En fonction de ce qui précède, et en particulier des « limitations de notre entendement » que soulignait Spinoza, on ne peut qu'admettre la *relativité* des connaissances scientifiques, et plus largement de tout type de connaissance humaine. Mais cette relativité n'est qu'une propriété du *gnoséologique*, et c'est manifestement une erreur de la projeter sur le statut même des dimensions de la Nature qui sont visées (un effet supplémentaire et paradoxal du « délire d'auto-centration » évoqué par le même Spinoza). L'univers en soi n'est relatif à rien d'autre, ou est intégralement "positif", et la démarche scientifique, de quelque discipline qu'elle relève, ne peut donc que tendre à dépasser la relativité de sa saisie actuelle de cette positivité. Accepter la relativité des connaissances n'implique donc pas pour autant d'accepter le « relativisme », en tant qu'il implique en définitive le refus de toute connaissance "vraie".

2.2. L'activité langagière, les textes et les langues

François Rastier met l'accent sur la dimension praxéologique des faits langagiers, et en conséquence sur ces manifestations empiriques premières que constituent les *textes* relevant d'un *genre* ; ce avec quoi, nous le répétons, nous sommes pleinement d'accord. Mais les textes ne constituent pas la seule forme de manifestation des faits langagiers, et il nous paraît donc nécessaire, comme nous l'avons noté (cf. *supra*, pp. 6-7), de clarifier la nature des rapports existant entre le niveau du texte et notamment celui de la (et/ou des) langue(s), et par là même de clarifier ce qui est effectivement désigné par cette dernière notion.

C'est cette problématique qui sera abordée dans le premier point qui suit, ce qui nous permettra de revenir sur la question de la localisation des faits langagiers, et notamment, en nous inspirant de la théorie saussurienne, sur le caractère "externe" (social) vs "interne" (individuel) de leur ancrage. Nous convoquerons ensuite l'analyse du statut des signes proposée par ce même Saussure pour tenter de démontrer, techniquement, en quoi ces derniers sont non seulement fondateurs de l'humain, mais constituent en fait le lieu même de la continuité-rupture de cette espèce avec celles qui l'ont précédée. Nous aborderons ensuite la question des rapports entre ordre des signes verbaux et ordre des autres signaux, en posant qu'existe une différence capitale entre ces deux ordres, pour autant que l'on adopte, non plus

seulement la perspective formelle d'analyse des rapports que les divers signaux entretiennent avec leurs référents, et d'analyse des conditions de leur organisation en système, mais aussi et surtout la perspective *fonctionnelle*, ou *psychologique*, des conditions de leur mise en œuvre. Nous reprendrons alors la question générale du rôle du langage dans le développement des capacités psychologiques humaines, en tentant de montrer que les conditions mêmes de ce développement ne peuvent être complètement élucidées en ne prenant en compte que les deux seuls niveaux des signes et des textes : qu'il y a lieu dès lors de poser un niveau de structuration langagière "intermédiaire", d'ordre à la fois syntagmatique et énonciatif, que nous qualifions de niveau des "types de discours".

2.2.1. Les niveaux de réalité et les "localisations" des phénomènes langagiers

L'*activité langagière* (ou « activité de parler » selon la formule de Coseriu, 2001) constitue un fait universellement avéré dans l'espèce, et c'est donc le premier niveau de réalité qu'il convient de prendre en compte. Cette activité se réalise certes toujours en mobilisant les ressources d'une langue, mais on peut néanmoins la saisir en amont de cette réalisation, ou encore indépendamment de la sorte de langue qui se trouve de fait exploitée ; en ce sens, il s'agit donc d'un entité d'ordre proprement *praxéologique*, qui ne constitue ce faisant pas un objet de la linguistique (celle-ci ne s'adressant qu'aux textes, aux langues et à leurs signes), mais plutôt un objet de la psychologie, voire, si cette appropriation paraît impérialiste, d'une anthropologie (à construire). Relevons que lorsqu'elle semble désigner cette même activité langagière générale ou abstraite, la notion de « discours » n'est elle-même pas d'ordre linguistique, ce qui a quelques conséquences sur lesquelles nous reviendrons au Chapitre 2 (§ 2).

L'activité langagière, dès lors qu'elle se réalise en mobilisant les ressources d'une langue, se concrétise en *textes* relevant d'un *genre*, textes qui constituent ainsi un deuxième niveau de réalité.

A nos yeux ce sont ces textes concrets (plutôt que « le langage » ou « la langue » comme l'évoque parfois François Rastier) qui constituent cet aspect central du milieu humain déjà longuement évoqué. Mais ces textes constituent aussi *le milieu d'une première forme de vie* des phénomènes langagiers : c'est dans le cadre de leur mise en œuvre synchronique (leur production ou leur interprétation), ainsi que dans le cours de leur transmission historique, que les valeurs signifiantes des signes se construisent et se transforment en permanence, comme l'affirmait notamment Saussure (qui utilisait, comme on le constatera dans l'ensemble des citations qui suivent, le terme de « discours » ou de « parole » pour qualifier les textes, et celui de « discursif » pour qualifier leur mise en œuvre) :

- a) « **Toutes les modifications, soit phonétiques, soit grammaticales (analogiques) se font exclusivement dans le discursif.** Il n'y a aucun moment où le sujet soumette à une révision le trésor mental de la langue qu'il a en lui, et crée à tête reposée des formes nouvelles (par ex. calmement []) qu'il se propose, (promet) de « placer » dans son prochain discours. Toute innovation arrive par improvisation, en parlant, et pénètre de là soit dans le trésor intime de l'auditeur ou celui de l'orateur, mais se produit donc à propos du langage discursif. » (*ELG*, p. 95)
- b) « Seulement, la linguistique, j'ose le dire, est vaste. Notamment elle comporte deux parties : l'une qui est plus près de la *langue*, dépôt passif, l'autre qui est plus près de **la parole, force active et origine véritable des phénomènes** qui s'aperçoivent ensuite peu à peu dans l'autre moitié du langage. » (*ibid.*, p. 273)

Ces textes exhibent des rapports déterminés avec leur entour (activités pratiques, formations sociales, situation de production/réception, etc.) que nous discuterons au Chapitre 2, et témoignent de modalités de structuration interne que nous discuterons aux Chapitres 3 et 4. Pour l'instant, nous nous bornerons à examiner la nature de leurs rapports avec la langue, ou plus précisément avec les "degrés" de langue.

L'ordre de *la langue* constitue un troisième niveau de réalité, mais si nous évoquons des *degrés* de langue, c'est que parce que cette notion a manifestement des acceptions diverses, qu'il convient donc de distinguer.

Relevons d'abord une première acception du terme, développée par Saussure lors des trois *Conférences* qu'il a prononcées en 1891 lors de l'inauguration de sa chaire genevoise. L'auteur y souligne d'abord l'inéluctable *continuité* des faits de langage et/ou de langue :

c) « Il vaut la peine de nous arrêter un instant devant ce principe, élémentaire ou essentiel de la *continuité* ou de l'*ininterruption* forcée qui est le premier caractère ou la première loi de **la transmission du parler humain**, et cela quelles que soient, autour de **la langue**, les révolutions et les secousses de tout genre qui peuvent changer toutes les conditions. » (*ibid.*, p. 151)

Cet accent sur la continuité le conduit alors à relever qu'il n'existe pas de césure véritable entre le français et le latin, langues pourtant communément considérées comme des réalités disjointes : « il n'est jamais arrivé que les gens de France se soient réveillés, en se disant *bonjour* en français, après s'être endormis la veille en se disant *bonne nuit* en latin » (*ibid.*, p. 152). Et en généralisant cet exemple, il en vient à déclarer qu'il n'existe en fait qu'*une seule langue*, à l'œuvre depuis l'émergence de l'espèce :

d) « [...] j'insisterais encore une fois sur l'impossibilité radicale, non seulement de toute rupture, mais de tout soubresaut, dans **la tradition continue de la langue depuis le premier jour même où une société humaine a parlé** [...] » (*ibid.*, p. 163)

Saussure pose ainsi de fait que la langue constitue une entité *ontologiquement une*, dont il dira plus tard qu'elle est comme « une robe couverte de rapiécages faits avec sa propre étoffe » (*CLG*, p. 235). Même si elle n'est pas explicitement thématifiée dans le texte des *Conférences*, et qu'elle ne sera plus guère évoquée ensuite (sauf peut-être sous la désignation de « langue évolutive » proposée sans véritable commentaire lors d'une de ses toutes dernières leçons (cf. Constantin, *Cours III*, p. 270), cette première conception vise manifestement à souligner l'*unicité de principe* du matériau linguistique exploité par l'espèce dans ses activités langagières, en dépit des différences apparentes des langues naturelles ; ce qui signifie en d'autres termes qu'au plan anthropologique, existerait un stock de ressources (limitées ?) qui seraient perpétuellement redistribuées dans le temps et dans l'espace, les diverses communautés situées dans ces coordonnées n'en exploitant, par accord ou convention sociale, que des sous-ensembles restreints. Cette première acception fait donc correspondre à l'universalité de l'activité langagière une *universalité de ressources linguistiques*. L'argumentation de Saussure sur ce thème étant d'une pertinence indiscutable, ce premier degré de langue doit être pris en compte, et nous le qualifierons simplement de *langue universelle*.

Mais dès ces mêmes *Conférences*, Saussure souligne aussi que cette langue universelle connaît des « états » successifs, et comme on le sait, c'est sur le statut de ces états que porteront surtout ses réflexions et ses enseignements ultérieurs.

Qu'est-ce donc que la langue en tant qu'« état », ou en synchronie ? Les descriptions et caractérisations qu'en a proposées Saussure sont nombreuses et parfois tendanciellement contradictoires, mais il nous semble que l'on peut reconstruire sa conception selon le schéma argumentatif qui suit.

Dans une première acception, « la langue comme état », c'est un « réservoir » (ou un « trésor ») de valeurs signifiantes issues de l'activité langagière, telles que ces dernières se « déposent » dans le « cerveau » du sujet parlant :

e) « Tout ce qui est amené sur les lèvres par les besoins du discours, et par une opération particulière, c'est la *parole*. **Tout ce qui est contenu dans le cerveau de l'individu, le dépôt des**

formes entendues et pratiquées et de leur sens, c'est la langue. De ces deux sphères, la sphère parole est la plus sociale, l'autre est la plus complètement individuelle. La langue est le réservoir individuel ; tout ce qui entre dans la langue, c'est-à-dire dans la tête, est individuel. [...] D'autre part, il suffira de prendre la somme des trésors de langue individuels pour avoir la langue. Tout ce que l'on considère en effet dans *la sphère intérieure de l'individu est toujours social*, parce que rien n'y a pénétré qui ne soit d'abord consacré par l'usage de tous dans la sphère extérieure de la parole. » (*Cours I*, pp. 65-66)

En reformulant cette analyse saussurienne en termes vygotskiens, il ne paraît pas injustifié de considérer que ce « dépôt des formes entendues et pratiquées et de leur sens » constitue le résultat de la mise en œuvre, par les personnes, des processus généraux d'appropriation et d'intériorisation, s'appliquant à ces objets particuliers de leur milieu que constituent les entités signifiantes véhiculées par les textes. Et si Saussure considère ici que ce dépôt est localisé « dans le cerveau », dans d'autres passages il peut mentionner tout autant « la conscience des sujets parlants », et, plus fréquemment encore, la « sphère associative interne » ; ces divers termes désignant manifestement ce que nous qualifierons d'*appareil psychique des personnes*.

Saussure ajoute d'emblée que ces formes ainsi intériorisées font aussi l'objet d'une substantielle *réorganisation*, qui présente un caractère non prémédité, subconscient, voire inconscient :

f) « Du côté interne (sphère langue), il n'y a jamais préméditation, ni même de méditation, de réflexion sur les formes, en dehors de l'acte, de l'occasion de la parole, sauf **une activité inconsciente presque passive, en tout cas non créatrice : l'activité de classement.** » (*ibid.*, pp. 65-66)

Comme l'indique cet extrait, cette réorganisation procède d'une activité de *classement* des entités signifiantes, dont l'auteur ajoute (cf. l'extrait g qui suit) qu'elle mobilise les processus d'*association* (d'où la formule de « sphère associative »), et qu'elle donne lieu à la constitution de *séries* de termes entretenant entre eux des rapports de ressemblance/différence, selon des critères qui peuvent être d'ordre sonore ou sémantique. Si elles sont bien issues des textes, les entités signifiantes sont donc réorganisées dans la sphère associative interne selon des modalités différentes de l'organisation linéaire ou syntagmatique qu'exhibent ces mêmes textes :

g) « Je ne puis me représenter le mot que par une ligne formée de parties successives : |—|—|—|—|, aussi bien à l'intérieur, dans le cerveau, que dans la sphère de la parole. Je vois que **dans les deux sphères, il y a deux ordonnances, correspondant à deux ordres de relations** ; d'une part, il y a un **ordre discursif**, qui est forcément celui de chaque unité dans la phrase ou dans le mot (*signifier*) ; puis un autre, **l'ordre intuitif**, qui est celui des associations (*signifier : fero* etc.) qui ne sont pas dans le système linéaire, mais que l'esprit embrasse d'un seul coup. » (*ibid.*, p. 70)

Saussure pose ainsi l'existence d'un premier type d'« état de langue », qui est localisé dans les personnes, et que nous qualifierons pour cette raison de « langue interne » ; entité qui constitue par ailleurs bien évidemment, selon les arguments déjà largement développés dans cette contribution, une part décisive ou constitutive de l'appareil psychique de ces mêmes personnes.

Mais Saussure pose aussi l'existence d'un autre lieu d'ancrage de la langue, qui est « la collectivité » :

h) « Le langage est un phénomène ; il est l'exercice d'une faculté qui est dans l'homme. **La langue est l'ensemble des formes concordantes que prend ce phénomène chez une collectivité d'individus et à une époque déterminée.** » (*ELG*, p. 129)

Et lorsqu'il évoque cette autre localisation de l'« état de langue », l'auteur lui attribue une potentialité de conscience et une capacité d'action délibérée, propriétés qu'il déniait à la « langue interne » :

i) « Une second fait, c'est que **la langue a la conscience** non seulement des éléments, mais *aussi de l'influence qu'ils exercent les uns sur les autres* quand on les place dans un certain ordre ; **la langue a le sentiment** de leur *sens logique*, de leur *ordre*. » (*Cours I*, p. 96)

j) « **La langue passe son temps à interpréter et à décomposer** ce qui est en elle de l'apport des générations précédentes — c'est là sa carrière ! — pour ensuite avec les sous-unités qu'elle a obtenues combiner de nouvelles constructions. » (*ibid.*)

Dans ces passages, Saussure semble insister sur le fait que, même si elle a par ailleurs un ancrage dans l'intériorité des personnes, la langue demeure toujours sous le contrôle ultime du social, en l'occurrence des *conventions* qui s'y établissent :

k) « La langue est un ensemble de **conventions nécessaires adoptées par le corps social** pour permettre l'usage du langage, **qui est virtuel chez tout individu**. » (*Cours III, Cahier G*, in *CLG-E*, p. 32)

Et il ajoute que cette langue collective constitue aussi le produit d'*interprétations* en permanence réalisées par les « générations » de sujets parlants, ce qui renvoie aux caractères *conscient* et *actif* de cette même langue collective, évoqués dans les extraits i) et j) :

l) « La langue peut être considérée comme **interprétée à chaque moment par la génération parlante qui l'a reçue**. Chaque génération ne l'interprète pas comme la précédente : les moyens pour comprendre la langue ne sont plus les mêmes. » (*Cours II*, p. 59)

Cet état de langue collectif est donc le niveau où s'exerce le contrôle social, ou encore l'activité *normative* des générations de locuteurs, et nous le qualifierons dès lors de « langue normée » (degré de langue qui se trouve être par ailleurs celui que tentent d'appréhender et de décrire les grammairiens ou linguistes).

Ces deux variantes des états de langue doivent-elles être considérées comme véritablement distinctes, ou encore présentent-elles suffisamment de différences pour que cette distinction soit retenue ?

Dans certains de ces textes, Saussure semble considérer que non, en affirmant que la langue normée ne constitue qu'une sorte de *moyenne* des langues internes, que l'individu est lui-même une sorte de « représentant qualifié » du collectif, ou encore que si la langue est socialement ancrée, il est méthodologiquement plus commode de la saisir en l'individu :

m) « Foule réunie sur une place de marché ; de quelle manière la langue est-elle présente dans cette foule ? Sous forme d'un dépôt existant dans [le] cerveau de chacune des personnes composant la foule, comme un dictionnaire dont tous les exemplaires seraient répartis entre ces personnes. Cette chose bien qu'intérieure à chaque individu est en même temps bien collectif qui est placé hors de la volonté de l'individu : $1 + 1 + 1 \dots = I$ (modèle collectif). » (*Constantin, Cours III*, pp. 236)

n) « La conquête de ces dernières années est d'avoir enfin placé non seulement tout ce qui est le langage et la langue à **son vrai foyer** exclusivement **dans le sujet parlant soit comme être humain soit comme être social**. » (*ELG*, p. 130)

Mais il n'est pas sûr cependant qu'il ait été réellement convaincu de cette équivalence de principe, et Fehr (cf. 2000, pp. 146-179) a notamment soutenu (à nos yeux avec une totale pertinence) que c'est pour cette raison surtout qu'il s'est intéressé aux recherches de ses collègues psychologues Claparède et Flournoy portant d'une part sur la « couleur des

voyelles », d'autre part sur la « langue indoue » de la célèbre médium Hélène Smith. S'agissant du premier thème, dans le long commentaire qu'il a adressé¹¹ aux deux chercheurs, Saussure affirme que ces impressions colorées lui paraissent procéder plutôt du visuel que de l'auditif, dans la mesure où, *pour ce qui le concerne*, elles diffèrent nettement en fonction des variantes d'écriture d'une même voyelle (*terrain, plein, matin, chien*). Mais l'enquête des deux psychologues (portant sur 694 questionnaires) avait mis en évidence bien d'autres types d'impressions, fondées sur d'autres critères, et ce constat du caractère "personnel" des impressions humaines à l'égard des voyelles ne pouvait que lui poser un sérieux problème théorique. De son travail antérieur, et notamment de ses deux célèbres études consacrées à la sonorité effective des *a* indo-européens, il avait conclu en effet que « la loi tout à fait finale du langage » est qu'une entité de langue, aussi minime soit-elle, n'existe que dans les rapports de différences qu'elle entretient avec d'autres entités (cf. *ELG*, pp 218-219), que sa valeur tient donc exclusivement à la place qu'elle occupe dans un système phonologique autonome. Or, ce que démontraient les résultats de cette recherche (et sa propre contribution à cette dernière), c'est que ce système de négativités n'était pas le seul à intervenir dans le fonctionnement effectif de la langue, qu'il était de fait *en interaction avec le vécu de cette langue par le sujet individuel*. S'agissant du second thème de recherche, dans une lettre de 1896, il règle d'abord rapidement la question du statut de la langue d'Hélène Smith : « sur la question de savoir si tout ceci représente positivement du "sanskrit", il faut évidemment répondre *non* » (cf. Flournoy, 1900, p. 269). Mais dans une autre lettre¹² à ce même Flournoy, rédigée une bonne année plus tard, il montre qu'il était loin de s'en être tenu à ce constat : sur la base d'une analyse plus approfondie (qui ne lui avait pas été commandée), il y tente en effet de démontrer que le charabia d'Hélène est en fait construit sur la base de phrases de la langue française dont les mots sont systématiquement remplacés par des formes d'allure exotique ; et fort des connaissances qu'il avait de la vie du médium, il émet diverses hypothèses sur les éléments de sa « mémoire » auxquels elle aurait pu puiser pour fabriquer ces substituts. La teneur de cette analyse implique alors de fait que si le réseau des termes de la sphère associative présente d'un côté l'allure d'un système relevant de l'autonomie de la langue (à l'instar du système phonologique), il semble aussi d'un autre côté être soumis à des déterminations relevant des propriétés particulières des personnes, et issues de leur histoire de vie. *Dans la sphère associative, le psychologique individuel et le linguistique collectif s'enchevêtrent donc intimement.*

Sur la base de ce qui précède, et au-delà de la différence conscient-inconscient posée par Saussure sur laquelle nous ne nous prononcerons pas ici, il semble donc justifié de distinguer « langue interne » et « langue normée ». La première a une organisation qui est manifestement co-déterminée : ses ingrédients lexicaux et syntaxiques sont d'essence collective, mais leur instanciation (le choix des ingrédients) et les modalités de leur classement dans la sphère associative dépendent de facteurs liés à l'histoire de vie des personnes. Quant à la seconde, elle fait nécessairement abstraction de ces déterminismes psychologiques singuliers, mais elle est sans doute soumise à d'autres types de déterminismes, d'ordre collectif, qu'il conviendrait d'examiner.

Selon nous, l'approche saussurienne pose ainsi de fait la thèse fondamentale du *double ancrage* de la langue : celle-ci se situe d'une part dans l'individu, d'autre part dans le collectif, et dès lors que les signes constituent les ingrédients de base de toutes les formes de représentation humaine, cette bipartition nous paraît avoir un rapport direct avec la distinction magistralement posée par Durkheim (1898) entre *représentations individuelles* et *représentations collectives*.

¹¹ Dans son ouvrage de 1893, Flournoy introduit ce commentaire comme suit : « Voici à ce propos une réponse instructive que je dois à l'obligeance d'un éminent linguiste, M. X. » (p. 50). En consultant le fonds des inédits de Claparède, Mireille Cifali (1983) a pu démontrer que ce M. X. était bel et bien Ferdinand de Saussure.

¹² Lettre reproduite in O. Flournoy, 1986.

Reste maintenant à examiner la nature des rapports et des interactions existant entre ces divers niveaux de réalité et de localisation des faits langagiers.

Nous poserons d'abord deux niveaux "de principe", dont l'existence est indiscutable mais dont il n'est pas évident qu'ils puissent constituer l'objet de démarches relevant des sciences du langage : *l'activité langagière universelle* d'une part, la *langue universelle* d'autre part, en tant que manifestation sémiotique (elle-même universelle et continue) de cette activité de parler, et en tant que renvoyant à un stock de ressources dont l'extension (finie ou infinie) mériterait examen.

La mise en œuvre effective de ces deux entités par des groupes humains divers, dans des circonstances historiques et géographiques diverses, requiert quant à elle la prise en compte des trois autres niveaux, qui constituent, eux, indiscutablement des objets d'une science du langage.

a) Les *textes* tout d'abord, comme aspects déterminants du milieu humain, et comme *premier lieu de la vie des signes*, lieu intermédiaire dans lequel ces derniers se fabriquent et se re-fabriquent en permanence, en synchronie et en diachronie.

b) La *langue interne* ensuite, comme système d'organisation psychique des valeurs signifiantes extraites des textes, système qui d'une part reproduit les (ou est soumis aux) contraintes sociales ou conventionnelles dont attestent les textes (contraintes par ailleurs secondairement reformulées dans la langue normée, notamment sous l'effet du travail des grammairiens) ; langue interne constituant ainsi un *deuxième lieu de vie des signes*, marqué par l'histoire de vie et les propriétés particulières des personnes.

c) La *langue normée* enfin, comme système d'organisation des valeurs signifiantes des signes extraites des textes, mais géré cette fois par les groupes sociaux et soumis à leurs normes propres de fonctionnement. Il s'agit là d'un *troisième lieu de vie des signes*, à caractère second ou relativement abstrait : la "langue française", par exemple, est une entité que personne ne peut voir ou percevoir ; elle n'"existe" donc qu'en tant que produit d'un travail de reconstruction par généralisation et abstraction (d'une « interprétation » disait Saussure), travail complexe et aux résultats incertains comme en témoignent les multiples modèles de description de cette langue aujourd'hui encore en concurrence.

Ces trois lieux de vie sont fondamentalement interdépendants et, au plan de l'humanisation, se sont évidemment simultanément co-construits. Au plan du fonctionnement synchronique, on peut néanmoins considérer, avec Saussure encore, qu'ils sont le siège d'une sorte de mouvement dialectique permanent : - les signes et leurs valeurs sont mis en œuvre dans les textes ; - ils font l'objet d'une appropriation par les personnes et sont réorganisés dans l'appareil psychique de ces dernières selon des modalités singulières ; - ils sont ensuite extraits de ce même appareil pour être réinjectés dans de nouveaux textes, sous le contrôle des normes de la langue éponyme, la dimension individuelle de ce dernier processus étant à l'origine des dimensions créatives (stylistiques ?) des nouvelles productions, la dimension sociale de certaines de leurs dimensions normatives (génériques ?).

o) « Ce classement est l'ensemble des opérations préalables, mais nécessaires dans le for intérieur des sujets parlants, l'interprétation de ce qui a été reçu. C'est grâce à cette interprétation <est active [...]> **que les matériaux seront ensuite mis en œuvre d'une façon ou d'une autre à l'occasion de la parole.** » (*Cours I*, p. 71)

2.2.2. De la nature des signes verbaux et de ses conséquences

Dans *l'Essence double*, dans diverses notes et dans le *Cours I*, Saussure s'est efforcé de décrire de manière détaillée les processus impliqués dans la construction des signes ; processus qu'il a conçus comme se déployant simultanément, ou encore comme étant interdépendants, comme en atteste sa désormais célèbre formulation du quaternion :

p) « Nous sommes toujours ramené aux **quatre termes irréductibles et aux trois rapports irréductibles** entre eux **ne formant qu'un seul tout pour l'esprit** : (un signe / sa signification) = (un signe / et un autre signe) et de plus = (une signification / une autre signification). [...] C'est là ce

que nous appelons **le QUATERNION FINAL** et, en considérant les quatre termes dans leurs rapports : le triple rapport irréductible. » (ELG, p. 39)

Mais il nous faudra bien les présenter dans un certain ordre, qui n'a donc en soi aucune dimension hiérarchique.

Il s'agit d'un côté de la constitution des *images acoustiques* sur un versant, des *images de sens* sur un autre, par traitement des entités matérielles sonores ou des entités mondaines référentielles (ou la construction des *formes* par traitement des *substances*). Tels que l'auteur les a décrits, ces processus ne sont rien d'autres que l'*assimilation*, l'*accommodation* et l'*équilibration* maintes fois évoquées, processus élémentaires et intervenant dans la constitution de tout type d'image mentale.

Il s'agit d'un autre côté de la *sélection* d'une image de chacun des deux registres, au sein d'un ensemble associatif à la fois socialement pertinent et personnel (malencontreusement qualifié depuis de « paradigme ») ; le processus ici impliqué est la *différenciation-opposition*, mécanisme à nouveau élémentaire et mobilisable dans bien d'autres traitements cognitifs.

Il s'agit enfin encore de l'« *accouplement* » des deux images par *association* ; association qui est certes constitutive des termes auxquels elle s'applique, comme Saussure l'a fortement souligné, mais ce type d'association formative ne constitue pas un phénomène unique ou spécifiquement langagier ; les behavioristes aussi bien que Piaget en ont décrit de nombreux exemples dans bien d'autres types de traitement cognitif.

Les processus mis en œuvre dans la construction des signes sont donc essentiellement les processus interactifs hérités de l'évolution, c'est en cela que la démonstration saussurienne nous paraît véritablement capitale. Cette construction se situe donc dans le prolongement direct des processus communs au vivant : c'est l'aspect de *continuité* évoqué plus haut ; mais une fois constitué, ces signes transforment radicalement le psychisme hérité et le font passer, comme le disait Vygotski, du régime bio-comportemental au régime socio-historique ; c'est l'aspect de *rupture* également évoqué. Le signe est donc *le lieu même de la continuité-rupture*, et l'élément déterminant de la rupture humaine tient au fait que les processus hérités s'appliquent non plus seulement à des objets physiques comme dans le monde animal, mais à des *objets sociaux*, à ces « petits bruits émis par la bouche », selon l'expression de Bloomfield (1933/1970), qui sont conventionnellement associés à des dimensions de l'activité humaine. En d'autres termes, les signes ont cette propriété radicalement nouvelle dans l'évolution de constituer des *cristallisations psychiques d'unités d'échange social* et c'est cette socialisation du psychisme qui est fondatrice de l'humain.

Techniquement, cette socialisation du psychisme peut alors être décrite comme suit.

Comme Saussure l'a démontré en particulier dans *l'Essence double*, les signes n'ont aucun fondement substantiel ; ils ne procèdent que de la mise en rapport sociale-contingente d'images sonores et d'images référentielles. De ce fait, leur intériorisation aboutit à la constitution d'entités internes qui, à la différence des images mentales du psychisme animal, ne sont plus dépendantes des conditions de renforcement du milieu objectif ; et cette *autonomie* leur confère une première caractéristique, de *permanence* et de *stabilité* (les représentations humaines persistent même lorsque s'éteignent les renforcements mondains correspondants). Ensuite, dès lors que la face signifiante du signe est constituée d'une image acoustique délimitée, le signifié qui y correspond se présente lui-même comme une *entité mentale circonscrite* ; le signifié est, comme le soulignait De Mauro (1975, p. 438, note 128), un « analyseur » ou un « organisateur » qui fédère en une *unité stable* un ensemble d'images référentielles à caractère jusque-là idiosyncrasique. Et l'existence de telles unités constitue la condition *sine qua non* du déploiement des *opérations de pensée* (les processus cognitifs de classement, de sériation, de conservation, etc., requièrent l'existence de termes stables auxquels s'appliquer), qui constituent la deuxième propriété du psychisme proprement humain. Enfin, de par les conditions mêmes de leur élaboration, les signes sont des entités *dédoublées* : ils sont constitués d'« enveloppes sociales » (selon la formule de Sapir, 1921/1953, p. 20) qui renvoient à des ensembles d'images individuelles en même temps qu'elles les rassemblent, enveloppes dont la face sonore est par ailleurs perceptible et traitable ; et c'est cette accessibilité d'entités à

pouvoir dédoublant qui rend possible le retour de la pensée sur elle-même, ou encore la capacité de *conscience*, comme troisième propriété du psychisme proprement humain. A cela s'ajoute encore que dès lors que le formatage des signes ne procède que des accords sociaux implicitement établis dans le cours de l'activité langagière, les unités de pensée issues de l'intériorisation des signes présentent nécessairement aussi un caractère fondamentalement social : *toute unité de la cognition proprement humaine est donc toujours "dès le départ" sémiotique et sociale*, comme le soutenaient Vygotski et Voloshinov.

A ceci il convient d'ajouter encore qu'étant donné l'origine sociale-conventionnelle des signifiants, la subsomption qu'ils opèrent sur les images mentales idiosyncrasiques des individus ne peut jamais être complète, ou encore, ce processus laisse nécessairement du « reste représentatif » ; reste qui n'est évidemment pas sans rapport avec le statut de l'*inconscient*. Problématique certes intéressante, mais que nous nous garderons néanmoins d'aborder dans le cadre de cet *opus* déjà bien long.

2.2.3. Retour sur les rapports entre ordre du sémiologique et ordre du linguistique

Comme l'avaient fait de nombreux auteurs, dont Saussure (cf. *Cours II*, pp. 7-13), François Rastier s'est livré à une analyse contrastive des différents types de *signaux* mis en œuvre chez les animaux et les humains (signaux qu'il qualifiait alors de « signes » ; cf. citation 19, pp. 8-9), et il a ce faisant décrit la *complexification* progressive de la structure de ces entités sémiotiques, de l'index au signe verbal (signe qu'il qualifiait alors de « symbole »). Outre que ces variantes de désignation ne sont pas en soi problématiques, nous pouvons être globalement d'accord avec la teneur de cette analyse. Mais dans le texte cité, la mise en évidence de cette complexification semble déboucher sur (ou en tout cas ne pas contester) la thèse d'une *continuité régulière* de l'évolution des systèmes sémiotiques du monde animal à l'humain : le langage verbal pouvant ainsi être conçu comme constituant simplement un degré "supérieur" dans l'ordre général du sémiotique, et dès lors comme ayant été "préparé" par les formes de sémiose à l'œuvre chez les animaux. Et c'est cette potentielle interprétation qui nous paraît devoir être radicalement rejetée, sur la base de la prise en compte ce que Hjelmslev qualifiait d'« interprétant » des systèmes sémiotiques (cf. 1943/1968, pp. 138 et sqq) : quelle est l'instance qui *gère* ces systèmes et leur mise en œuvre ? Et dès lors pour qui, ou aux yeux de qui, les entités que nous qualifions de sémiotiques le sont-elles réellement ? Pour répondre à ces questions, il convient d'examiner le statut des capacités représentatives et communicatives dont témoignent les animaux, et de les confronter à celles des humains.

Comme tout organisme vivant, l'animal conserve des *traces biochimiques* de ses interactions avec le milieu, traces nécessaires à son adaptation et à sa survie en ce qu'elles lui permettent de reconnaître et de traiter les éléments de son milieu immédiat. Transitant par les organes de perception, ces traces sont envoyées au cerveau, "centre" dans lequel elles sont reproduites sous un autre registre (sur le statut duquel nous ne nous prononcerons pas) et où elles sont mises en rapport et organisées. Le centre cortical *dédoublé* donc les traces internes, qui deviennent ce faisant des *images* que l'on peut qualifier de *mentales*, et, par son organisation même, il rend possible la combinaison de ces images, ou encore des *opérations* avec et sur ces images. C'est cette opérativité qui explique les comportements *intelligents* des animaux, leur capacité d'apprendre de nouveaux comportements, d'utiliser des instruments et de les combiner pour atteindre un but, d'anticiper des résultats, etc. Mais ces images et opérations mentales du monde animal restent cependant clairement *dépendantes* des activités dans le cadre desquelles elles ont été constituées et auxquelles elles servent ; elles demeurent sous le *contrôle des renforcements* (c'est-à-dire des effets, positifs ou négatifs, des comportements propres) et elles disparaissent rapidement lorsque ces renforcements ne sont plus administrés (processus d'*extinction* ou d'*inhibition*). Et par ailleurs tout semble indiquer que les animaux n'ont pas d'accès individuel ou personnel à ces opérations mentales, qu'ils ne peuvent en prendre connaissance et en conséquence les gérer ou agir sur elles.

S'agissant des capacités communicatives, une distinction semble devoir être effectuée entre espèces animales "inférieures" et "supérieures" (ces dernières se caractérisant par des ébauches d'organisation sociale et étant dès lors qualifiées aussi de « socialisées »).

Les systèmes de communication des premiers (fourmis, abeilles, choucas, épinoches, etc.) s'intègrent strictement aux fonctions de survie (éviter le danger, se nourrir, se reproduire) et ne consistent en réalité qu'en *enchaînements de schémas réflexes impliquant plusieurs individus* : en présence d'une première catégorie de stimulus (une propriété du terrain, la vue d'une ombre, la vue d'une femelle, la vue d'un champ de pollen), un individu "émetteur" réagit *automatiquement* en produisant un comportement spécialisé (production de phéromone, de cri, de danse) ; ce comportement constitue alors pour les individus "récepteurs" un autre stimulus déclenchant à son tour *automatiquement* une réponse adaptée à la survie. Les systèmes de ce type sont *innés, stables* et *monolithiques* : ils ne font l'objet d'aucune forme d'apprentissage, ne se transforment pas au cours de la vie des individus, et ne se différencient pas en sous-systèmes (ou proto-langues) propres à des groupes déterminés. Et s'ils peuvent nécessairement donner lieu à des traces ou images internes, les signaux émis ou reçus ne sont pas pour autant *accessibles* aux individus et traitables par eux *en tant que signaux* porteurs d'une valeur communicative déterminée ; si c'était le cas, ces animaux n'ayant en principe pas plus de moralité que les humains, on devrait observer des cas de ruse, de mensonge ou de blagues. Or von Frisch par exemple (cf. 1950) n'a jamais observé d'abeille qui, après avoir identifié un champ de pollen dans une direction donnée, soit venue exécuter une danse destinée à envoyer ses congénères dans une mauvaise direction... Le mensonge ou la ruse sont les indices les plus sûrs de ce que les organismes ont connaissance de la valeur communicative des signaux qu'ils émettent. Pour ces espèces en conséquence, les processus de représentation aussi bien que de communication sont gérés par l'équipement biologique inné, et les individus ou les groupes n'ont aucune prise sur eux.

Chez les animaux supérieurs (les chimpanzés par exemple), à ce mode de gestion biologique s'ajoute une *ébauche de gestion individuelle et sociale*. S'il demeure, dans la plupart de ses aspects, inné et stable, le système de communication de ces espèces peut, sous d'autres aspects, se détacher des déterminismes biologiques ; les échanges peuvent parfois être *moins automatiques* et ils peuvent parfois se déployer en de brèves *conversations*, ou donner lieu encore à quelques *ruses ou plaisanteries*, ce qui atteste d'un début de *connaissance pratique*, par les individus, du statut même de ces systèmes. Par ailleurs, des ébauches de "langues" particulières à des groupes sont observables, langues faisant l'objet des formes limitées d'*apprentissage* et attestant d'une *socialisation partielle* de ces systèmes.

Evolution oblige, la socialisation des activités et des échanges interindividuels s'est donc effectuée progressivement, mais toutefois, comme le relevait François Rastier, « nous attendons toujours que Kanzi nous raconte une histoire autour d'un feu de camp » (citation 19, p. 9). Chez l'humain en effet, ainsi que nous l'avons développé ci-dessus (§ 2.2.2), l'émergence des signes verbaux a engendré la constitution d'un psychisme opératoire et conscient, dont les processus peuvent désormais s'appliquer aussi aux signaux communicatifs (comme le soutenait Vygotski, chez l'humain, les systèmes représentatifs investissent les systèmes communicatifs, ou encore ces deux types de systèmes fusionnent – cf. 1934/1997, chapitre 4), et dans cette espèce dès lors, le langage comme les autres systèmes de signaux font désormais l'objet d'une gestion non plus biologique, mais psychique.

S'agissant du langage verbal, celui-ci demeure certes soumis à des contraintes d'espèce (le caractère rudimentaire de l'appareil phonatoire et la limitation des ressources de la langue historique), mais sa mise en œuvre est totalement gérée par les personnes (sur la base de leur langue interne) et par les groupes (sur la base de la langue normée).

Quant aux autres systèmes de signaux, leur mise en œuvre présuppose l'existence du langage verbal et de la pensée consciente qui en est issue ; comme le soulignait Hjelmslev (*op. cit.*, p. 138), seul le langage verbal témoigne de la capacité de « *tractabilité* » : on ne peut traduire un texte en exploitant les signaux routiers, mais on traduit ou on interprète les signaux routiers en exploitant le langage verbal. Dès lors, si comme l'affirme François Rastier, « le même son, le même geste, le même tracé peuvent être interprétés sur le mode indexical,

indiciaire ou symbolique » (*OL*, p. 18), ces saisies interprétatives humaines n'ont aucune commune mesure avec la manière dont fonctionnent ou sont mises en œuvre les "mêmes" catégories de signaux dans le monde animal.

Pour conclure, si au plan structurel, dans la saisie abstraite des chercheurs, on peut considérer que les index ou indices attestables chez les humains sont équivalents à ceux mobilisés par les animaux, au plan fonctionnel, cette équivalence doit être rejetée, les humains ayant de ces signaux une conscience et une capacité de gestion qui font défaut à l'animal. En conséquence, ce n'est qu'en s'en tenant au plan structurel que l'on peut considérer que la linguistique ne constitue qu'une section (fût-ce la plus importante) de la sémiologie ; dès lors qu'on se place au plan fonctionnel, qui est à l'évidence le plus proche du "réel", la linguistique doit être considérée comme le "patron" et comme la condition même de toute sémiologie.

2.2.4. Les médiations sémiotiques formatrices de la personne (et du social)

Comme nous l'avons évoqué, nous adhérons sans réserve à la position globale adoptée par François Rastier sur ce thème (cf. *supra*, citation 28, pp. 12-13) : les pratiques textuelles constituent les lieux de déploiement de *médiations formatrices*, sous l'effet desquelles se constituent les règles et instances sociales d'une part, l'identité des personnes d'autre part. Dans cet extrait, l'auteur thématise cependant plus nettement la construction du social (des règles, des normes, de la Loi) que celle des personnes, qui ne se construiraient que « en creux », comme « ensemble de normes sociales (intériorisées) ». Cette dernière formule fleurit le réductionnisme social que nous récusons, ou semble sous-estimer la problématique des conditions de formation des personnes, et c'est dès lors sur cette dernière que nous nous centrerons ci-dessous.

Nous avons montré plus haut (cf. § 2.2.2) que l'intériorisation des signes constituait le facteur décisif de la constitution des « unités » mentales mobilisées ou mobilisables dans les opérations de pensée humaine. Mais *quel est le statut de ces opérations mêmes*, et comment celles-ci se construisent-elles ? Dans la perspective générale adoptée aussi bien par les tenants de la « médiation symbolique » (Geertz et Rastier) que par ceux de *l'interactionnisme socio-discursif*, il paraît exclu de poser que ces opérations puissent se construire dans un "ailleurs" d'ordre purement cognitif, ou encore dans un registre qui serait indépendant des médiations langagières et à l'abri de leurs effets ; la constitution de ces opérations implique au contraire nécessairement l'intervention du langagier. Mais quel est alors le niveau des faits langagiers impliqué dans cette construction ? Ce ne peut à l'évidence être celui des signes. Mais il ne semble pas non plus que cela puisse être celui des *genres* de textes, entités dont l'empan structurel est sans commune mesure avec celui des opérations psycho-cognitives visées, et qui présentent par ailleurs un taux d'hétérogénéité interne (dont François Rastier est contraint de reconnaître l'importance - cf. *AST*, pp. 263-267) qui les rend inaptes à fonder des sous-ensembles d'opérations précis et clairement différenciés. L'examen des conditions de constitution de ces opérations requiert donc la prise en compte d'un *niveau de structuration langagière intermédiaire*, entre le niveau des signes et celui des genres.

Mais cet examen requiert aussi (ou d'abord) une élucidation du statut de ces opérations, dont on peut considérer, schématiquement, qu'elles se déploient à deux niveaux.

Le premier concerne ces mises en relation élémentaires d'entités mentales que la Tradition qualifiait de « propositions », et dont Piaget a proposé une analyse particulièrement éclairante dans la version ultime¹³ du dernier chapitre de *L'explication en psychologie et le parallélisme psychophysiologique*. Après y avoir discuté longuement du problème des interactions possibles entre corps et esprit (et notamment de la solution paralléliste héritée de Spinoza), Piaget y

¹³ Ce chapitre du *Traité de psychologie expérimentale* (Fraisie & Piaget, Eds), initialement publié en 1961, a fait l'objet d'une substantielle modification dans la réédition de 1974.

soutient d'abord que les mécanismes physiologiques humains, à l'instar de tous les phénomènes physiques, fonctionnent selon les règles d'une *logique causale* :

« En un mot, le corps agirait causalement, indépendamment de la conscience, **comme le monde physique obéit à ses lois** indépendamment des individus, artistes ou même savants qui le contemplant [...] » (Piaget, 1974, p. 175)

Il soutient ensuite que la conscience quant à elle, non seulement n'agit pas causalement sur les corps, mais n'agit pas non plus causalement sur elle-même ; les phénomènes mentaux et/ou conscients ont un fonctionnement relevant d'une *logique d'implication*, et plus précisément d'enchaînements d'*implications signifiantes* :

« [...] ou bien la conscience n'est rien, ou bien elle relève de catégories originales et spécifiques, **qu'ignorent en eux-mêmes les faits matériels**. Or ces catégories existent. [...] Sur le terrain de l'intelligence, **le mode essentiel de liaison propre à la conscience logique est l'implication** [...] selon laquelle une ou plusieurs affirmations entraînent nécessairement une autre. Par exemple, la vérité de $2 + 2 = 4$ n'est pas "cause" de la vérité de $4 - 2 = 2$ [...] La vérité de $2 + 2 = 4$ "implique" celle de $4 - 2 = 2$, ce qui est tout autre chose. » (*ibid.*, p. 177)

Et Piaget ajoute en outre que ces implications, dès lors qu'elles ne relèvent pas de la « causalité naturelle », sont soumises à des règles *normatives*, dont le fondement est inéluctablement *social* :

« En effet, cette implication se caractérise par un sentiment de nécessité qui est bien différent d'une détermination causale, car celle-ci ne souffre pas d'exception, tandis que la nécessité constitue une obligation que l'on *doit* respecter : or ce n'est pas toujours ce que l'on fait, si bien que le logicien Lalande énonçait l'implication en disant "*p* implique *q* pour l'honnête homme" de manière à souligner son **caractère normatif**. » (*ibid.*, p. 177)

Le second niveau concerne les modalités d'articulation de ces opérations de base en diverses formes de *raisonnements*. Sur ce plan, l'école piagétienne a proposé de multiples descriptions des conditions de développement des raisonnements logico-mathématiques (cf. notamment Piaget & Inhelder, 1955), fondés sur le respect de quatre principes d'inversion, de négation, de réciprocité et de complémentarité. Mais de nombreuses études de psychologie sociale ont mis en évidence que, dans la plupart des situations de la vie courante, les personnes (même adultes) exhibaient des formes de traitement psycho-cognitif dérogeant régulièrement aux principes logiques évoqués plus haut : face à la complexité des relations et des enjeux sociaux, les personnes mettent en œuvre des processus d'« objectivation », d'« attribution » de propriétés (cf. Deschamps & Clémence, 1990) et de « catégorisation » qui ne respectent pas notamment les principes de non-contradiction et de réciprocité. Ces formes de traitement constituent ainsi un autre ordre de raisonnement, malencontreusement¹⁴ qualifié de « représentations sociales » depuis l'ouvrage fondateur de Moscovici (1961), et que nous qualifierons pour notre part de « raisonnements de sens commun ». A cela s'ajoute encore ces autres formes de traitement psycho-cognitifs procédant par illustration ou exemplification, et

¹⁴ Ce syntagme « représentations sociales » a été forgé pour clairement différencier les processus sous analyse de ceux mis en œuvre dans l'opérativité "purement" cognitive décrite notamment par Piaget. Mais il est néanmoins triplement malencontreux. D'abord parce que toute forme de représentation humaine, dès lors qu'elle est sémiotiquement fondée, est *sociale* en essence (cf. *supra*, § 2.2.2, p. 32) ; ensuite parce que les auteurs de ce courant (cf. Doise & Palmonari, 1986) soutiennent que ces formes seraient réservées au traitement du seul monde social, alors que les raisonnements logiques peuvent s'appliquer aussi à l'ordre du social et que les raisonnements de sens commun s'adressent à l'évidence également au monde physique ; enfin parce que ce qui est en jeu ici est moins de l'ordre des représentations comme entités ou unités que de leur mise en œuvre ou de leur organisation.

mobilisant généralement pour ce faire des récits d'événements ou d'actions ; formes constituant un troisième ordre de raisonnement, « par l'exemple », peu (ou pas) étudié à ce jour par les psychologues du développement.

Comment se construisent alors ces deux niveaux d'opérations psycho-cognitives humaines ?

S'agissant des opérations basiques d'*implication signifiante*, examinons la suite de l'analyse proposée par Piaget dans le chapitre évoqué. Sur la base de la distinction entre propriétés de la causalité naturelle et propriétés des opérations mentales conscientes, il propose d'abord une re-formulation de la problématique des rapports qu'entretiennent, en l'homme, la série physique et la série psychique :

« Nous sommes de la sorte en mesure de revenir au problème du parallélisme psychophysiologique, l'hypothèse étant alors que le parallélisme entre les états de conscience et les processus matériels concomitants revient à un isomorphisme entre les systèmes d'implications signifiantes et certains systèmes relevant de la causalité. » (*ibid.*, p. 178)

Etant donné son positionnement radicalement continuiste, il se pose ensuite, immanquablement, la question des conditions sous lesquelles un système causal peut, au cours du développement, se transformer en un système d'implications signifiantes. En réponse à cette question, il déclare d'abord que cette transformation se réalise progressivement, puis en une démarche rétroactive assez rare chez lui, il tente quand même de trouver les traces de cette construction progressive dans le schématisme sensori-moteur, propose quelques vagues pistes, mais finit par avouer qu'au plan empirique, le problème reste absolument entier :

« [...] nous nous trouvons ici en présence d'une série d'inconnues, de telle sorte que l'on éprouve, en 1974, un réel malaise [...] lorsqu'on parle de "la" conscience ou de ses "états", etc. [...] Ce que nous ne savons pas c'est en effet si, antérieurement à ce mécanisme formateur, il pourrait exister des états momentanés et locaux de conscience non intégrés en un système. Le problème central à cet égard, dont nous n'avons heureusement pas à traiter en ce chapitre, **puisqu'il est sans solution possible actuellement**, est celui des débuts de la conscience, antérieurement à tout langage. » (*ibid.*, p. 181)

Il convient d'ajouter à cela que, dans d'autres ouvrages, Piaget a clairement récusé la thèse, si allégrement adoptée par Vergnaud notamment (cf. 1996), selon laquelle les structures opératoires constitueraient de simples transpositions des « schèmes » du stade sensori-moteur, schèmes qui seraient devenus accessibles aux personnes et traitables par elles. Pour Piaget, le schématisme « pratique » de l'intelligence sensori-motrice a un statut nettement distinct de celui des concepts, et plus généralement de l'organisation des opérations de pensée :

« Les schèmes de l'intelligence sensori-motrice ne sont [...] pas encore des concepts, puisqu'ils ne peuvent être manipulés par une pensée et qu'ils n'entrent en jeu qu'au moment de leur utilisation pratique et matérielle, sans aucune connaissance de leur existence en tant que schèmes, **faute d'appareils sémiotiques** pour les désigner et permettre leur prise de conscience. » (Piaget, 1970b, p. 20)

Et s'il a néanmoins exploité cette même notion pour caractériser des régularités attestables au niveau des opérations concrètes ou des opérations formelles, cette généralisation a cependant toujours été assortie d'une restriction absolument capitale :

« Il apparaît aux environs de 11-12 ans une série de **schèmes opératoires** nouveaux, dont la formation à peu près synchrone semble indiquer qu'il existe une liaison entre eux, mais **dont on**

n'aperçoit guère la parenté structurale en se plaçant au point de vue de la conscience du sujet [...] » (Piaget & Inhelder, 1966, p. 111)

Sa position est donc que ce qu'il y a de « schématique » dans le fonctionnement sensori-moteur ou dans les opérations logico-mathématiques est essentiellement le produit d'une *lecture externe* ou d'une interprétation du chercheur : le schème relève du *monde de connaissance* construit par ce dernier, et non du fonctionnement conscient de la pensée de la personne observée ; même aux niveaux opératoires, il ne constitue pas une propriété qui est accessible à cette dernière et que celle-ci pourrait donc mobiliser :

« [...] le schème ne constituant pas un objet de pensée mais **se réduisant à la structure interne des actions**, tandis que le concept est manipulé par la représentation et le langage, il s'ensuit que l'intériorisation des actions suppose leur reconstruction sur un palier supérieur et par conséquent l'élaboration **d'une série de nouveautés irréductibles** aux instruments du palier inférieur. » (Piaget, 1970b, pp. 21-22)

Ces analyses piagétienne nous paraissent particulièrement importantes. L'auteur en effet y décrit d'abord avec pertinence le statut des opérations psycho-cognitives de base : ce sont des mises en relation (ou implications) significatives soumises à des normes sociales. Mais tout en contestant que ces implications puissent procéder d'une simple transposition ou intériorisation des schèmes du sensori-moteur, il tente ensuite de trouver leur origine dans d'autres processus « naturels » qui seraient attestables à ce même niveau, sans toutefois parvenir à les identifier. Enfin et surtout, dans le cours même de ses argumentations, il énonce de fait les raisons pour lesquelles cette recherche d'une origine naturelle est illusoire : les implications sont « d'ordre normatif » et donc socialement fondées ; leur gestion implique la mobilisation d'un « appareil sémiotique » ; et cette prise en charge sémiotique engendre « une série de nouveautés irréductibles aux instruments du palier inférieur ». Même s'il ne pouvait l'admettre en raison de ses *a priori* épistémologiques, Piaget a donc de fait démontré que la construction des opérations psycho-cognitives de base présuppose l'intériorisation de mises en relations conventionnelles, qui ne peuvent en définitive être autres que les *relations prédictives* construites dans toute langue naturelle.

Les formes de raisonnements se caractérisent quant à elles par des modalités diverses d'articulation des implications significatives de base, et l'analyse des conditions de leur construction requiert donc la prise en compte d'un autre niveau d'organisation du langage, supra-ordonné par rapport à celui des relations prédictives. Ce niveau est à nos yeux celui des *types de discours* que nous présenterons en détail plus loin (cf. Chapitre 2, § 4) ; ces types constituant des structures linguistiques identifiables sémiotisant les coordonnées dans le cadre desquelles se construisent et se développent les diverses formes de raisonnement.

Remarques sur la psychologie et le marxisme

En guise de transition, et pour clôturer ce long chapitre, nous formulerons quelques remarques sur la position de François Rastier à l'égard de la psychologie d'une part, du marxisme d'autre part.

Comme nombre de linguistes, François Rastier stigmatise régulièrement les approches psychologiques, en réduisant de fait ces dernières au behaviorisme ou au cognitivisme. Mais même s'ils sont dominants, ces courants ne peuvent être considérés comme les représentants exclusifs de la discipline, et tout ce qui précède aura démontré que les sciences du langage ont tout à gagner d'un débat constructif avec les divers courants de psychologie ancrés dans l'interactionnisme social.

Le marxisme n'a pas non plus très bonne presse auprès de l'auteur, et l'on comprend bien les multiples et graves raisons justifiant cette méfiance ; en particulier les horreurs perpétrées

dans les pays placés sous la bannière du « socialisme réel », et les multiples dogmatismes qui se sont déployés, en France en particulier, avec au plan académique leur cortège d'opportunistes mesquins et de mécanismes d'exclusion.

Mais les régimes condamnables et condamnés ont-ils été autre chose que des régimes quasi d'emblée fascisants, et outre l'opportunisme qu'il a généré, le marxisme franco-français s'est-il élaboré sur la base d'une véritable compréhension des textes de Marx et d'Engels et de certains de leurs successeurs "sérieux" ?

Au pays des soviets, Vygotski, Voloshinov, Medvedev et bien d'autres étaient des marxistes convaincus, qui contestaient néanmoins fermement la thèse du déterminisme de l'infrastructure économique sur les phénomènes culturels, et qui (ou parce qu'ils) mettaient en avant les dimensions sémiotiques et langagières du fonctionnement social et individuel des humains. Et tous ont été condamnés pour ces deux raisons cumulées (Medvedev a été fusillé, et Vygostki comme Voloshinov auraient subi un sort analogue s'ils n'étaient morts tous deux prématurément de tuberculose).

Pour notre part, nous soutiendrons que les positions proprement philosophiques de Marx et Engels, comme l'essentiel des éléments d'*analyse* qu'ils proposent des conditions de stratification économique, sociale et culturelle, demeurent des apports essentiels pour la compréhension du statut de l'humain, quand bien même il y a lieu de rejeter la quasi totalité de leurs propositions "génératives", c'est-à-dire celles ayant trait aux modalités d'organisation d'une "meilleure société". Et nous exploitons ces textes comme n'importe quels autres, sans la moindre attitude de sacralisation, mais en soutenant néanmoins qu'ils fournissent encore et toujours des éléments essentiels de garde-fou contre un relativisme total.

CHAPITRE II

LES TEXTES ET LEUR ENTOUR SOCIAL

François Rastier a proposé diverses analyses détaillées des rapports qu'entretiennent les textes avec leur entour social, ce qui l'a nécessairement conduit, d'une part à revenir sur la question du statut même de ces textes (en particulier sur celle de leur degré d'autonomie), d'autre part à se prononcer sur la démarche méthodologique qu'il convient de mettre en œuvre pour les analyser.

Dans le présent chapitre, nous évoquerons d'abord un ensemble de prises de position générales de l'auteur, d'ordre à la fois théorique et méthodologique, avec lesquelles nous sommes en plein accord. Nous examinerons ensuite la conceptualisation plus technique qu'il propose des rapports entre registres du praxéologique et du linguistique (dans les deux cas, avec leurs différentes composantes) ; conceptualisation dont divers aspects nous paraissent contestables, et à laquelle nous proposerons en conséquence un ensemble de réajustements. Nous discuterons enfin de la dimension proprement sémiotique de l'ensemble des composantes des textes, et des conséquences qui en résultent pour la mise en œuvre de démarches d'analyse de l'architecture textuelle (analyse qui sera développée dans les deux chapitres suivants).

1. Principes généraux d'une approche des textes dans leur entour social

Comme cela a déjà été évoqué, une démarche de sciences du langage se doit d'aborder d'abord les *textes*, en tant qu'ils constituent les réalisations empiriques premières de l'ordre langagier, et elle se doit de saisir d'emblée ces derniers sous leur dimension de *genres*, ou en ce qu'il relèvent de genres, dans la mesure où cette généricité constitue le lieu de manifestation des rapports d'interdépendance entre les propriétés des textes et celles des activités sociales dans le cadre desquels ils sont produits. Nous ne pouvons en conséquence que souscrire aux diverses formules qui suivent :

29. « Tout texte est donné dans un genre, et perçu à travers lui ; aussi la **langue est-elle actualisée dans des genres**, mais comme le travail du grammairien consiste à s'en abstraire, il éprouve des difficultés à en convenir. Alors que le mot, ou plus précisément le morphème, reste l'unité linguistique élémentaire, **le texte est l'unité fondamentale, mais non maximale, puisque tout texte prend son sens dans un corpus.** » (AST, pp. 231-232)

30. « Le **genre l'emporte sur les autres régularités linguistiques.** C'est même *le discours, voire le genre qui détermine la langue* ; par exemple, le latin fut la langue de la religion, l'anglais celle de l'aéronautique. » (AST, p. 232)

31. « [...] **les spécificités stylistiques ne sont définissables que relativement aux normes du genre** — et, secondairement, aux normes *de discours.* » (AST, p. 233)

32. « Puisque tout texte se rattache à la langue par un discours et à un discours par la médiation d'un genre, **l'étude des genres doit devenir une tâche prioritaire pour la linguistique.** » (AST, p. 230)

Et nous souscrivons tout aussi évidemment aux implications méthodologiques générales de cette approche, à savoir que, comme le répète inlassablement l'auteur, *toute démarche d'analyse des textes doit procéder du global au local.*

Pour des raisons évoquées au chapitre précédent (cf. §1.3, pp. 10-12) François Rastier n'évoque que rarement et assez succinctement les situations et/ou conditions de production des textes :

33. « [...] **les textes sont configurés par les situations concrètes auxquels ils participent** ; en outre par la médiation des genres et les (des ?) discours ils **s'articulent aux pratiques sociales** dont les situations d'énonciation et d'interprétation sont des occurrences. » (AST, p. 228)

Cette approche nous paraît néanmoins globalement de même ordre que celle que nous avons proposée (cf. *ATD*, chapitre 3). Notre analyse fait intervenir d'un côté une *situation d'action langagière*, que l'on peut définir par la configuration des représentations dont dispose un locuteur, quant au contenu thématique qu'il se propose de sémiotiser d'une part, quant aux propriétés matérielles et socio-subjectives du contexte de son agir d'autre part ; elle fait intervenir d'un autre côté *l'architexte de la communauté verbale* et les *modèles de genres* qui y sont disponibles, et plus précisément les connaissances dont dispose ce locuteur de la teneur ces modèles et des indexations sociales dont ils sont porteurs. Sur cette base, nous considérons alors que le processus même de production consiste à *adopter* le modèle de genre qui paraît convenir aux propriétés globales de la situation d'action, et à *adapter* ce modèle aux propriétés particulières de cette même situation ; processus double au terme duquel le texte effectivement produit se trouve porteur, et des traces du genre choisi, et de celles résultant de l'adaptation de ce modèle aux particularités de la situation¹⁵.

Notre approche de la situation d'action langagière pêche cependant par son statisme, et il conviendrait de la compléter par une conceptualisation du *cours d'action langagière*, que François Rastier qualifie pour sa part de « cours d'action sémiotique » (cf. *AST* p. 45, note 3 : « Un texte, part sémiotique d'une pratique sociale, participe d'un ensemble codifié d'actions. »). Mais nous avouons ne pas avoir identifié encore les démarches empiriques qui permettraient de décrire et d'analyser les processus spécifiquement impliqués dans ce déploiement *on line* de l'action langagière.

S'agissant du degré d'*autonomie* des textes eu égard à leur entour, François Rastier souligne d'un côté, contre toutes les formes de transcendantalisme, le caractère *situé* des textes, leur ancrage dans une situation sociale, et leur adaptation à l'évolution de cette situation :

34. « [...] tant au cours de l'énonciation que de l'interprétation, le sujet n'est pas ou pas seulement un manipulateur de catégories transcendantales. **Il est triplement situé** dans une tradition linguistique et discursive ; dans une pratique que concrétise le genre textuel qu'il emploie ou qu'il interprète ; **dans une situation qui évolue et à laquelle il doit s'adapter sans cesse.** » (AST, pp. 48-49)

Mais d'un autre côté, dans une perspective analogue à celle de Ricoeur (cf. 1986, pp. 205-236), il souligne également qu'une fois mis en circulation, les textes « se détachent » des contraintes de leur situation de production initiale, et que ce faisant, les valeurs des signes et des structures qu'ils organisent acquièrent une *réelle autonomie*. Ce qui le conduit, au plan méthodologique, à prôner une « désontologisation » de certains des paramètres ou instances habituellement considérés comme externes à la textualité :

¹⁵ Comme l'affirmait Jauss : « [...] la relation du texte singulier avec la série de textes constituant le genre apparaît comme un processus de création et de modification continue d'un horizon. Le nouveau texte évoque pour le lecteur (l'auditeur) l'horizon d'une attente et des règles qu'il connaît grâce aux textes antérieurs, et qui subissent aussitôt des variations, des rectifications, des modifications ou bien qui sont simplement reproduits. » (1986, p. 49).

35. « Nous proposons ainsi une *désontologisation* qui se poursuit selon trois directions : (i) remplacer le problème de la référence par celui de l'impression référentielle ; (ii) celui de l'énonciateur par celui de *foyer énonciatif*, tel qu'il est représenté dans le texte et/ou situé par les règles du genre ; (iii) et celui du destinataire, par celui de *foyer interprétatif*, dans des conditions analogues. » (AST, p. 18)

Cette position demeure toutefois prudente ou nuancée. Affirmer l'autonomie de la textualité n'implique en effet pas pour l'auteur de poser que celle-ci est totalement indépendante des propriétés de l'entour social : il s'agit plutôt de mettre en évidence l'importance qualitative et quantitative des mécanismes proprement textuels, et de mettre l'accent sur la nécessité de les analyser d'abord en tant que tels, pour examiner ensuite seulement les rapports qu'ils entretiennent avec les facteurs de l'entour. En d'autres termes, il s'agit de différer la mise en rapport des propriétés des textes avec celles de leur entour, ou encore de n'entreprendre cette analyse que lorsque les mécanismes d'interdépendance proprement textuels auront été complètement explorés. Ce qui débouche sur la préconisation d'une démarche méthodologique allant du texte et de son sens vers les pôles extrinsèques avec lesquels il est en relation d'interdépendance :

36. « Un doute demeure : affirmer l'autonomie du sémiotique et celle du texte en particulier pourrait conduire à une "réontologisation du texte" ; il trouverait en lui-même son sens, et pourrait faire l'objet d'une étude immanente. [...] Or l'autonomie structurale n'est pas l'indépendance : si les rapports internes priment, souvent les rapports externes permettent seuls de les discerner, par un détour dans le corpus ; on ne peut alors établir les relations internes que par le biais des relations externes. Les interprétants externes sont particulièrement nécessaires pour ce qui concerne les valeurs ; par exemple, les évaluations qui permettent d'identifier les acteurs et les fonctions d'un récit restent souvent implicites dans le texte étudié. » (AST, pp. 35-36)

37. « La démarche linguistique que nous souhaitons illustrer va [...] du texte à ses pôles extrinsèques ou corrélats non linguistiques. [...] Le pari d'une sémantique des textes ne consiste pas à nier l'incidence de ces pôles en misant sur une sorte de solipsisme linguistique, mais à régler le recours à ces pôles en fonction du sens textuel. [sens qui se définit par l'interaction paradigmatique et syntagmatique des signes linguistiques, non seulement entre eux, mais avec le texte dans sa globalité.] » (AST, p. 17)

En complément à cette approche, on pourrait insister sur le rôle décisif de la *transmission historique* des textes dans le processus d'autonomisation qui vient d'être évoqué. On relèvera à ce propos que lorsque Saussure analysait, dans son travail sur les *Légendes*, les modalités d'expression des personnages, des scènes, des motifs ou des actes, ainsi que leurs continuités/ discontinuités dans les différentes variantes d'un "même" texte, il s'interrogeait d'abord sur le statut et la valeur sociohistoriques de ces composantes, et donc sur la nature des rapports entre l'activité sociale et les textes qui la commentaient :

q) « Exemple : le fameux trésor qui perdra tous ceux qui en deviendront possesseurs. Thème qui devait être rebattu à satiété dans les épopées mérovingiennes [...] une chose qui devait traîner dans toutes les rhapsodies sur n'importe quelle famille princière, à peu près comme chez les Grecs l'oracle qui pesait sur telle ou telle famille. Mais cette comparaison est encore mauvaise, précisément parce qu'il ne faut pas voir le côté *oracle* ou *prédiction spéciale* dans l'affaire du Rheingold, mais seulement le *proverbe* < le lieu commun > que avoir un trésor royal, c'était appeler sur soi la ruine, par l'expérience courante des temps mérovingiens, telle que la concevait l'esprit populaire. » (Saussure, *Légendes*, p. 381)

Il s'intéressait ensuite et surtout aux processus de transmission de ces valeurs dans le mouvement perpétuel des textes ; en raison de l'autonomisation progressive de ces derniers à l'égard de leurs conditions initiales de production, les êtres ou événements « réels » qui y sont évoqués se dissolvent dans le processus même qui les affecte d'autres significations ; ils

deviennent ce faisant des « éléments d'être » (*ibid.*, p. 383) à valeur humaine générale, et ce sont les produits de ces transformations qu'il qualifiait de *symboles* :

r) « Comment se forme dans la légende un *symbole* en fait d'évènements historiques ? Toujours d'une manière très simple, mais supposant il est vrai transmission par intermédiaires. Voici la forme la plus simple : un auteur épique ou même historique raconte la bataille de deux armées, et entre autres le combat des chefs. Bientôt il n'est plus question que des chefs. Alors le duel du chef A et du chef B devient [...] symbolique puisque ce combat singulier représente tout le résultat de la bataille, peut-être la conquête de vastes terres et un bouleversement politique et géographique, mais une *intention de symbole* n'a existé pendant ce temps à aucun moment. La réduction de la bataille à un duel est un fait naturel de transmission sémiologique, produit par une durée de temps entre les récits, et le symbole n'existe par conséquent que dans l'imagination du critique qui vient après coup et juge mal. C'est ainsi que nous retrouvons l'idée du symbole. » (*ibid.*, p. 383)

Et l'on pourrait ajouter que la difficulté rencontrée par Saussure pour cerner les « identités diachroniques » tenait précisément à ce que, une fois coupé de leur cordon ombilical (les conditions initiales de production du texte dans lequel ils sont proférés), les signes n'ont en soi d'autres valeurs que celles que leur confère et re-confère inlassablement la dynamique socio-langagière.

Il découle de l'ensemble des argumentations qui précèdent que doit être définitivement rejetée la thèse d'un déterminisme unilatéral, ou mécanique, des pratiques sociales et de leur infrastructure économique sur le textuel ; comme l'affirme François Rastier dans un passage critiquant de manière semi-explicite les positions d'une certaine sociologie marxienne :

38. « En somme, la pratique reflète l'idéologie, dont elle est une part. Comme toute pratique comporte un niveau sémiotique, elle peut revêtir un aspect mythique. La thèse du primat de la base économique sur la superstructure idéologique suppose que l'économie s'édifie en silence et sans signes, alors même qu'elle est inspirée par des mythes, comme celui de la croissance, et repose sur une base fiduciaire purement irrationnelle. » (*OL*, p. 26)

Mais outre qu'elle était soutenue par Saussure, cette position était aussi celle de Voloshinov, et la critique ne peut donc s'adresser à la sociologie que prônait ce dernier, et qui était tout aussi (voir bien plus) marxienne :

« La communication artistique s'enracine donc dans une infrastructure qu'elle partage avec les autres formes sociales, **mais elle conserve, non moins que ces autres formes, un caractère propre [...]** Aussi la tâche de la poétique sociologique est-elle de comprendre cette forme particulière de communication sociale qui se trouve réalisée et fixée dans le matériau de l'œuvre d'art. » (Voloshinov, 1926/1981, p. 187)

Il découle aussi de ces argumentations que les textes et les genres dont ils relèvent sont soumis à une pluralité de déterminations (indirectes) :

39. « Les genres sont en effet définis par un faisceau de critères, et doivent d'ailleurs leur caractère d'objectivité à la multiplicité de ces critères. La cohésion du faisceau des critères, tant au plan du signifié qu'à celui du signifiant, structure la textualité et détermine la sémosis textuelle. L'évolution diachronique du faisceau rend compte de l'évolution du genre, alors que les "types" de textes fondés sur un seul critère demeurent anhistoriques. » (*AST*, p. 253)

Et dès lors toute tentative de classement des genres selon un seul type de critère est proprement illusoire, et la problématique même du classement des genres demeure secondaire, voire sans grande importance.

2. Des interactions entre registre praxéologique et registre linguistique

François Rastier a proposé une conceptualisation des interactions entre ces deux registres dans le chapitre 8 de *AST*, dont nous reproduisons deux passages qui nous paraissent essentiels :

40. « A chaque type de pratique sociale correspond un domaine sémantique et un discours¹⁶ qui l'article [...] même les échanges linguistiques qui paraissent les plus spontanés sont réglés par les pratiques sociales dans lesquels ils prennent place, et relèvent donc d'un discours et d'un genre.

Chaque pratique sociale se divise en activités spécifiques auxquelles correspond un système de genres en co-évolution. Les genres restent ainsi spécifiques aux discours, et même aux champs pratiques : un traité de physique n'obéit pas aux mêmes normes qu'un traité de linguistique. Si les discours peuvent s'influencer réciproquement, chaque système générique reste cependant autonome et évolue selon ses propres lois. » (*AST*, p. pp. 228-229)

41. « [...] un genre ne se confond pas avec une simple classe, ni d'ailleurs avec un type ; il institue en outre un système de normes immanentes au texte, et non transcendantes.

Si les domaines d'activité correspondent aux discours, entre les discours et les genres, il faut reconnaître une médiation, celle des *champs génériques*. Un champ générique est un groupe de genres qui contrastent, voire rivalisent dans un champ pratique : par exemple, au sein du discours littéraire, le champ générique du théâtre se divisait en comédie et tragédie ; au sein du discours juridique [...] Au sein des champs pratiques, les pratiques spécifiques correspondent à des genres ; aux cours d'action, qui sont les occurrences de ces pratiques, correspondent des textes oraux ou écrits. Soit :

<i>Praxéologie</i>	Domaine d'activité	Champ pratique	Pratique	Cours d'action
<i>Linguistique</i>	Discours	Champ générique	Genre	Texte

Les discours évoluent dans des temporalités différenciées et ne sont pas en compétition (d'où par exemple la diachronie différenciée du mot *face* dans les discours littéraires, religieux et médical) ; en revanche, les genres sont en compétition au sein des champs génériques ; par exemple le drame romantique a synthétisé des éléments de la tragédie et de la comédie. » (*AST*, pp. 230-231)

Cette conceptualisation et l'argumentation qui la sous-tend nous paraissent contestables sous deux aspects.

La première critique, mineure, a trait à la configuration du tableau de la citation 41, et plus spécifiquement à la *mise en correspondance terme à terme* des composantes du registre praxéologique et de celles du registre linguistique. Etant donné le caractère nécessairement réducteur de ce type de schéma, cette critique pourrait paraître inutilement tatillonne, mais une telle disposition semble impliquer l'existence d'une correspondance bi-univoque entre les composantes des deux registres, et aller ainsi à l'encontre de la conception de l'autonomie du textuel-linguistique si fortement défendue par l'auteur. D'une part, comme celui-ci le mentionne par ailleurs, divers genres peuvent "correspondre" à une même pratique, mais surtout, la transmission historique fait en sorte que des genres initialement élaborés en rapport à un champ pratique peuvent se trouver empruntés et réélaborés ultérieurement dans d'autres champs ou dans d'autres pratiques singulières. Et il semble bien par ailleurs que si, pour certains champs pratiques, le champ générique (ou réservoir de genres adaptés) est assez contraint ou limité (dans le champ juridique, par exemple, pour cette raison si fréquemment évoqué), pour d'autres champs pratiques (les rapports commerciaux ou les interactions familiales, par exemple), les genres mobilisables sont à ce point variés que la notion même de « champ générique » paraît excessive, voire non appropriée.

¹⁶ Nous soulignons dans cet extrait et ceux qui suivent les occurrences du terme « discours », dans le cadre d'une analyse de corpus dont la motivation sera clarifiée dans ce qui suit.

La seconde critique, plus fondamentale, a trait au statut de ce qui est qualifié de « discours » et à son rangement dans le registre du linguistique. L'auteur propose de ce « discours » la définition qui suit :

42. « Un discours est un **usage de la langue normé par une classe de pratiques sociales participant d'une même sphère d'activité**. Au plan paradigmatique du lexique, un discours correspond à un domaine sémantique. » (LMPO, p. 11, note 13)

Mais dans ses divers écrits, on observe des conditions d'occurrence et des qualifications de ce terme qui ne paraissent pas forcément compatibles avec cette définition :

43. « Le statut des genres, comme le rapport entre les textes et leur genres diffèrent sans doute selon les discours : dans les discours normatifs, les textes sont produits [...], dans les discours normés, ils sont produits [...] » (AST, p. 252)

44. [...] des oppositions comme fiction vs non-fiction sont trop grossières et départagent, au mieux, des classes de discours mais non des genres. » (AST, p. 252)

45. « [...] un proverbe par exemple n'a pas le même sens dans un discours ludique ou dans un discours juridique ; la lettre commerciale n'a presque rien de commun avec la lettre personnelle du discours privé [...] » (AST, p. 253)

46. « La quasi-totalité des discours différencie strictement leurs genres ; par exemple, dans le discours juridique, on ne peut confondre le réquisitoire, la plaidoirie [...] ; dans le discours technique, aucune ambiguïté entre la notice d'utilisation et le bon de garantie, etc. Le discours littéraire occidental a certes récemment brouillé certaines frontières entre ses propres genres [...] » (AST, p. 263)

47. « [...] le discours privé diffère du discours littéraire, même intimiste. » (AST, p. 267)

48. « La même objection vaut *a fortiori* quand on change de discours : la description clinique et la description romanesque n'ont rien de commun. » (AST, p. 265)

Si les expressions de « discours littéraire » ou de « discours juridique » peuvent paraître compatibles avec la définition proposée, comment les discours « ludiques », « privés », « fictifs », ou encore les descriptions « cliniques » ou « romanesques », pourraient-ils être considérés comme « des usages normés de la langue *relevant de pratiques sociales d'une même sphère d'activité* » ? Comment le « discours technique » ne transcenderait-il pas les sphères d'activité ? Et comment comprendre encore, sur la base toujours de la définition donnée, la différence posée entre « discours normé » et « discours normatif » ?

A cela s'ajoute encore que ce même terme de « discours » semble pouvoir désigner aussi les productions langagières (ou l'œuvre) d'un même auteur :

49. « Au sein du discours, les relations d'un genre à l'autre supposent des transpositions [...] Par exemple chez Primo Levi, la citation [...] » (AST, p. 257)

Nous avouons ne pas comprendre le type de réalité qui se trouve désignée par ce terme et ses qualifications. Dans notre conception, plutôt que d'évoquer des « discours », nous évoquons les *activités langagières* (ou les *actions langagières*) qui se déploient dans des sphères d'activité pratiques différentes, et qui peuvent notamment avoir, au-delà de ces sphères et de leurs contraintes, des caractéristiques privées, fictives, ludiques, etc. Mais outre cette substitution terminologique en soi peu importante, nous récusons surtout toute possibilité de différencier des « types d'actions langagières » en amont (ou indépendamment) de leur réalisation en textes mobilisant les ressources d'une langue naturelle ; procéder à cette différenciation préalable des « usages de la langue » impliquerait nécessairement la sollicitation de critères non linguistiques (des attitudes, des habitus, des modes de penser ?), ce qui reviendrait donc, curieusement, à rétablir une forme de prééminence des dispositions sociocognitives eu égard aux propriétés de la textualité même. Et nous restons dès lors plus

que sceptique quant à la possibilité d'établir cette « typologie des discours » dont François Rastier déclare qu'elle est une des tâches (la deuxième) de la démarche comparative requise par une poétique généralisée :

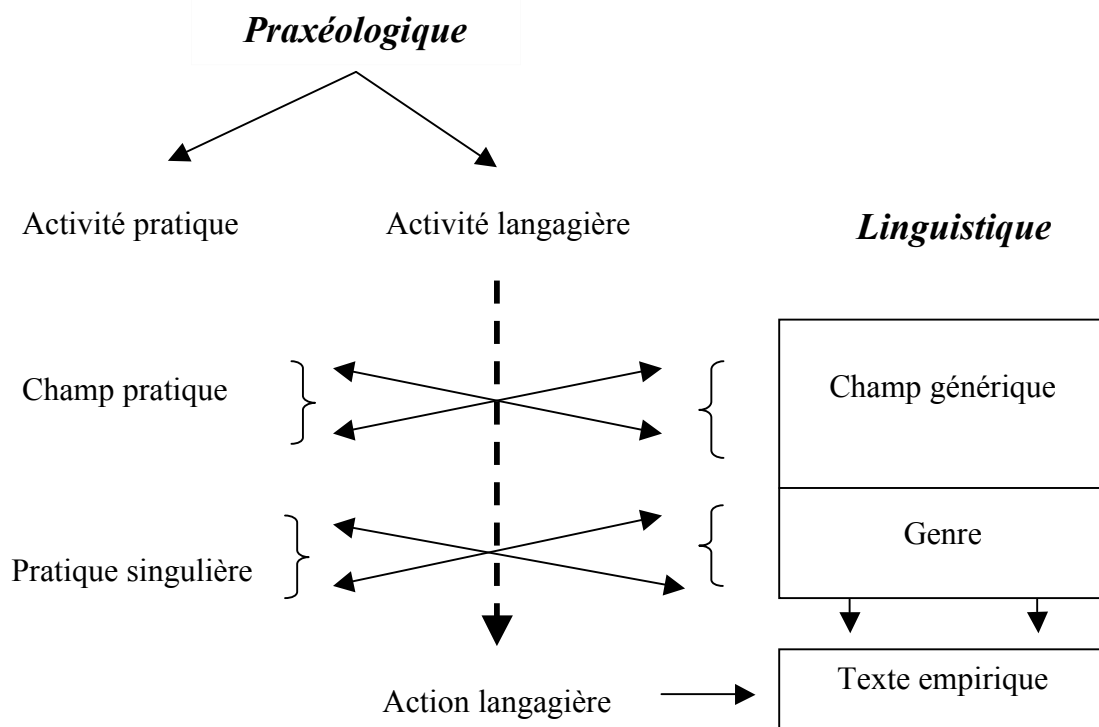
50. « L'extension du comparatisme linguistique appelle huit entreprises typologiques : (i) La typologie des *langues*, évidemment. (ii) Comme chaque langue, aux diverses étapes de son histoire, connaît des usages propres à des types de pratiques sociales, une typologie des *discours* (religieux, littéraire, juridique, etc.) doit en rendre compte [...] » (AST, p. 251)

En outre encore, dès lors que les discours sont des "phénomènes" saisis en amont de la textualité, pourquoi les ranger dans le registre linguistique, ce dernier impliquant semble-t-il *a minima* la sollicitation et la mise en œuvre des ressources d'une langue naturelle ? Comme en atteste le statut universel ou anthropologique des critères censés discriminer les types de discours (juridique, religieux, privé, public, normé, ludique, etc.), ce phénomène discursif relève en fait clairement du registre praxéologique, au même titre d'ailleurs que le « cours d'action » qui ne constitue en définitive que sa déclinaison ou son déploiement temporalisé.

Nous récusons en conséquence cette conception de « types de discours » qui seraient définissables indépendamment des genres de textes qui les concrétisent, et en empruntant une formule de François Rastier, nous considérons que, dans cette acception, le terme même de « discours » ne constitue qu'une « essence nominale » tout aussi dangereuse qu'inutile.

Comme nous le développerons au chapitre suivant (§ 4), nous utilisons néanmoins ce terme de « discours », mais dans une autre acception, proche de celle exploitée notamment par Foucault dans *L'archéologie du savoir* : pour désigner des formes d'organisation linguistique (supra-ordonnées eu égard à la prédication et infra-ordonnées eu égard aux genres) qui sont indissolublement liées à des formes de déploiement des processus de pensée (ou des raisonnements).

Sur la base des analyses qui précèdent, nous réorganiserions la conceptualisation des rapports entre registre praxéologique et registre linguistique selon le schéma suivant.



Le registre praxéologique est celui des activités finalisées humaines, et il nous paraît d'emblée important de mettre en évidence que, chez l'humain, ce registre comporte dans son

principe même *deux formes d'« intervention dans le monde »* étroitement associées ou interdépendantes, l'une à caractère non verbal (l'« activité pratique » ; cf. la note 6, p. 14, relative à la médiocrité de cette expression), l'autre à caractère verbal (l'« activité langagière »).

La notion d'activité langagière désigne le fait que les humains parlent (ou écrivent) dans des circonstances déterminées, et correspond donc à une des acceptions des expressions de « discours » ou d'« activité discursive ». Elle présente un caractère relativement « formel » en ce sens que le processus concerné est saisi en faisant abstraction du système sémiotique (en l'occurrence de la langue naturelle) mobilisé ; mais cette activité peut néanmoins être décrite et conceptualisée en s'en tenant à des paramètres relevant du strict registre praxéologique : tel humain ou tel groupe d'humain « produi(sen)t du langage » dans telle ou telle situation, en fonction de tel ou tel objectif, et en obtenant tel ou tel résultat. Comme nous l'avons discuté plus haut, nous considérons que cette activité a des propriétés anthropologiques générales (dont il conviendrait d'entreprendre une analyse approfondie, dans le prolongement notamment de l'approche de Coseriu), et nous nous refusons à distinguer des « types d'activités langagières » (ou « types de discours » dans les termes de François Rastier) sur la base du type « d'usage normé de la langue » qui serait exhibé, puisque ces activités sont saisies en amont de toute exploitation d'une langue. Ces activités ont certes, selon les circonstances, des propriétés diverses et l'on pourrait dès lors en principe envisager d'en élaborer un classement ou une typologie sur la base de critères non linguistiques ; mais en réalité, comme c'est le cas pour les activités pratiques, la diversité et l'hétérogénéité de leurs occurrences sont telles que cette démarche est de fait illusoire.

Dans l'ordre des activités pratiques, nous retenons les notions de « champ pratique » et de « pratique » telles qu'elles sont proposées et définies par François Rastier : les *champs pratiques* comme sous-ensembles organisés d'activités déterminées, telles que celles-ci ont été élaborées dans la sociohistoire d'un groupe, selon des critères relevant de la division du travail, des formes d'organisation de la société, des formes d'activité culturelle, des modalités d'échange interpersonnel, etc. ; les *pratiques* comme occurrences situées d'une activité relevant de l'un de ces champs.

S'agissant des activités langagières, nous posons que celles-ci se réalisent en *actions langagières situées*, ayant leur source en une personne. Ces actions comportent une dimension de *situation* (initiale), qui est celle des représentations disponibles en cette personne au démarrage de son agir, et la description que nous avons proposée de cette situation (*ATD*, chapitre 3) peut être enrichie sur la base des propositions de François Rastier : ces représentations sont alimentées aussi par la connaissance qu'a la personne de la configuration des rapports existant, dans son environnement langagier, entre champ pratique et champ générique d'une part, pratique et genre d'autre part (d'où la flèche verticale en tirets traversant ces interactions figurées par les flèches continues entrecroisées). Elles comportent aussi une dimension de *cours d'action*, constituée par le déploiement temporalisé effectif de l'agir langagier, avec l'ensemble des bifurcations et réajustements qu'il comporte (quasi) nécessairement.

Le registre linguistique implique nécessairement pour nous la mobilisation des ressources d'une langue naturelle, et peut être décrit dans les termes proposés par François Rastier : les *champs génériques* comme ensembles organisés de genres articulés à un ou plusieurs champs pratiques ; les *genres* comme sous-ensembles de formes textuelles normées relevant d'un de ces champs ; les *textes* comme occurrences situées et actualisées d'un de ces genres. Comme nous l'avons indiqué, il ne nous paraît cependant pas évident que tous les genres soient organisés en champs génériques, certains genres semblant pouvoir être exploités dans quasi n'importe quelle situation d'activité pratique ; mais il s'agit là d'une question proprement empirique, qu'il conviendrait d'examiner.

Les flèches entrecroisées entre champ pratique et champ générique d'une part, pratique et genre d'autre part, visent à souligner la complexité, la mobilité et les effets d'aller-retour qui se produisent au cours du temps entre l'ordre des pratiques d'une part, celui des genres textuels d'autre part.

Enfin, les conditions de production des textes empiriques sont figurées dans la partie inférieure droite du schéma : ceux-ci sont construits sur le modèle d'un genre, par une personne déployant une action langagière, la situation de cette action étant déterminée par les connaissances qu'a cette personne de son contexte d'agir d'une part, des modalités de rapports entre champs pratiques et champs génériques établis dans sa communauté d'autre part.

3. Du caractère sémiotique des textes et de ses conséquences méthodologiques

Comme François Rastier le répète à l'envi, les textes sont des entités sémiotiques, et si cette affirmation ne souffre aucune contestation, il convient néanmoins d'en examiner toutes les implications théoriques et méthodologiques.

La discipline sémiotique et/ou sémiologique traite des systèmes de signaux (au sens générique que nous donnons à ce terme ; cf. note 5, p. 8), mais il convient de reconnaître qu'elle s'est bien plus centrée sur le statut des unités mobilisées dans ces systèmes (et en particulier sur les types de rapports que celles-ci entretiennent avec l'ordre du référentiel) que sur "ce qui fait système", à savoir les modalités d'organisation de ces unités, éventuellement en entités de rang supérieur ; en outre, comme nous l'avons souligné (Chapitre 1, § 2.2.3, pp. 32-34), cette discipline s'est généralement bornée à une approche formelle de ces systèmes, sans trop s'interroger sur les conditions effectives de leur mise en œuvre.

Saussure n'a pas échappé à cette règle et ses analyses proprement sémiotiques ont porté quasi exclusivement sur des unités de la taille du mot. Dans ce cadre, il a néanmoins procédé à une conceptualisation du statut des unités langagières qui, outre qu'elle est révolutionnaire¹⁷, est à nos yeux d'une profondeur et d'une justesse incomparables. Comme nous l'avons déjà évoquée à plusieurs reprises, nous nous bornerons à en rappeler trois aspects centraux.

- Le signe constitue une *unité double*. Le caractère double tient à ce qu'il comporte un versant signifiant et un versant signifié, l'un et l'autre constitués de formes *intégralement psychiques*, élaborées certes à propos des substances sonores ou référentielles, mais formatées (ou délimitées) à la fois négativement et conventionnellement, par opposition aux autres formes disponibles dans le système de langue :

S) « FORME = Non pas une certaine entité *positive* d'un ordre quelconque, et d'un ordre simple ; mais l'entité à la fois *négative* et *complexe* : résultant (sans aucune espèce de base matérielle) de la *différence* avec d'autres formes COMBINÉE avec la *différence* de signification d'autres formes » (ELG, p. 36)

Mais cette bi-polarité est *consubstantielle à l'unité*, les deux faces ne se construisant et ne se délimitant que par leur association même, et constituant donc deux dimensions littéralement *inséparables*.

- Le signe est *arbitraire*. En une première acception, que nous avons parfois trop légèrement qualifiée de « banale », ce terme équivaut à celui d'*immotivé* : le choix et les propriétés des signifiants sont totalement indépendants des propriétés des référents mondains ou idéels auxquels s'adressent les signifiés. En une seconde acception, que De Mauro avait qualifiée de « radicale » (cf. 1975, p. 442), il a trait au fait que, dans chaque langue naturelle, les signes sont construits selon des modalités à la fois *particulières* et dans le principe *aléatoires* : chaque langue a sa manière propre d'attribuer aux entités sonores des valeurs oppositives, c'est-à-dire de constituer ses phonèmes, et a sa manière propre d'articuler ces derniers pour former des signifiants ; chaque langue a également sa manière propre de délimiter l'empan désignatif des

¹⁷ La théorie saussurienne du signe réduit de fait à néant la quasi totalité des approches sémiotiques antérieures, et comme c'est sur ces autres approches (ou des ersatz de ces approches) que se fondent les courants dominants des sciences du langage, ces dernières, quand elles n'ont simplement résolu de mettre la problématique du sens « sous le paillason », ont bien pris soin de ranger l'œuvre saussurienne dans d'analogues oubliettes.

signifiants, c'est-à-dire de construire et de différencier ses signifiés. Et tous ces choix particuliers, outre qu'ils ne procèdent d'aucune "raison" surplombante, se valent en efficacité.

- Le signe est *social* en essence. L'ensemble des processus et/ou choix qui viennent d'être évoqués ne procède en réalité que des *accords* qui s'établissent implicitement au sein d'une communauté verbale, dans le cours même des productions textuelles, et qui se transforment en permanence sous l'effet de la transmission et des interprétations des textes.

Si cette analyse a bien été essentiellement élaborée sur la base de l'examen d'entités de la taille du mot, Saussure a cependant clairement indiqué qu'elle devait s'appliquer aussi, et aux unités linguistiques de rang inférieur (les morphèmes), et aux unités de rang supérieur :

t) « Cette question de l'ordre des sous-unités dans le mot se rapporte exactement à <celle> de la place du mot dans la phrase : c'est de la syntaxe, même quand il s'agit de suffixes ; c'est une autre espèce de syntaxe, mais c'en est une tout de même. » (*Cours I*, p. 70)

Et comme l'a montré en particulier son travail sur les *Légendes* (cf. citation r, pp. 41-42, ainsi que les commentaires que François Rastier propose de ce travail dans les citations 52 et 53), il soutenait que les propriétés sémiotiques qu'il avait mises en évidence au niveau des mots devaient se retrouver à tous les niveaux de l'organisation linguistique :

u) « Sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie, etc., *le tout étant inséparable*. » (*ELG*, p. 45)

Sur ce thème, nous avons relevé ce qui nous apparaît comme deux "tonalités" dans les écrits de François Rastier, qui semblent témoigner de deux appréciations distinctes de la sémiologie saussurienne, et correspondre sans doute à deux phases de lecture de l'œuvre de ce dernier ; l'une qui, comme pour nous tous, s'est fondée essentiellement sur le *CLG*, l'autre consécutive à la prise en compte des *Ecrits de linguistique générale* ainsi que des parties d'autres manuscrits récemment publiées, dont en particulier celles relatives aux *Anagrammes* et aux *Légendes*.

La première phase ne nous retiendra guère. Nous avons souligné la relative étrangeté de l'attribution d'un caractère « externe » aux signifiants et d'un caractère « interne » aux signifiés, dans l'extrait 15 (cf. p. 9) que nous reproduisons partiellement ci-dessous :

15b. « Ni interne ni externe, la langue est bien le lieu du couplage entre l'individu et son environnement, parce **que les signifiants sont externes** (bien que reconstruits dans la perception) **et les signifiés internes** (bien que construits à partir d'une doxa externe). » (*LMPO*, p. 3)

Et nous ne pouvons non plus être en plein accord avec le passage suivant, qui semble ne récuser l'applicabilité de la notion d'arbitraire au palier textuel que sur la base d'une appréciation dépassée du statut attribué par Saussure à cette même notion au palier des signes-mots :

51. « Bref, le problème de l'arbitraire du signe se transpose au palier du texte à propos de ce que l'on pourrait nommer, provisoirement, l'arbitraire du texte. Il résulte de l'appariement contingent entre les structures génériques du plan du signifié et du plan du signifiant. Toutefois le contenu même de la notion d'arbitraire se modifie dès lors que l'on passe de la problématique du signe à une problématique du texte. **En effet, l'arbitraire du signe tient à la contingence historique qui apparie tel signifié à tel signifiant. Mais au palier du texte, on doit abandonner avec cette notion d'arbitraire l'antique distinction entre la nature (*phusei*) et la convention (*thesei*) ;** comme dans la culture tout est convention, un texte n'a pour légalité interne que ses normes, au premier chef son genre — et il en va de même pour les autres objets culturels. » (*AST*, p. 250-251)

Dans ses écrits plus récents par contre, François Rastier, prenant fermement appui sur les notes relatives aux *Anagrammes* et aux *Légendes*, soutient que l'ensemble des principes de l'approche sémiologique de Saussure doivent s'appliquer aussi au domaine textuel, ou encore que, quel que soit leur niveau de structuration, toutes les entités linguistiques doivent être abordées dans une même perspective sémiologique (ou « sémantique » en ses propres termes) :

52. « Les études sur les **anagrammes** témoignent d'une réflexion fondamentale sur les corrélations entre plan des signifiants et plan des signifiés. On ne trouve pas chez Saussure de théorie du signe isolé, mais plus qu'une théorie *du* signe, une réflexion approfondie sur la notion d'*entité linguistique*, liée à la fin de la clôture ontologique. Le signe se laisse minimalement figurer par un rapport quaternaire entre deux idées et deux sons, donc essentiellement un rapport contextuel stabilisant deux entités non autrement identifiables et, dans cette mesure, non-préexistantes. Dans une note, lacunaire, pour le troisième cours, Saussure définit d'ailleurs la langue comme "somme de rapports entre le signifiant [et le signifié]". [...] »

En d'autres endroits, Saussure présente deux chaînes parallèles, mais à aucun moment il ne prétend que les maillons soient isolables et se composent pour moitié d'un signifiant, pour moitié d'un signifié : évoquant "une chaîne continue et double, chaîne des concepts et chaîne acoustique sonore" [...] » (SST, pp. 83-84)

53. « Ces études [**Les légendes**] révèlent une réflexion approfondie sur la définition des unités, quelle que soit leur étendue. Les symboles dont la série compose la légende « sont soumis aux mêmes vicissitudes et aux mêmes lois que toutes les autres séries de symboles, par exemple les symboles qui sont les mots de la langue » (*ibid.*). Pour désigner le point de vue englobant qui permet cette unification, Saussure conclut à propos des symboles, les mots tout autant que les unités textuelles : « Ils font tous partie de la sémiologie », désignant ainsi le programme épistémologique qui permet de penser ensemble la langue et les textes, le palier microsémantique et le palier macrosémantique. » (SST, p. 85)

Et il propose sur cette base quelques ébauches d'analyses "macro-sémiologiques" dont voici un exemple :

54. « Saussure a bien perçu certains procédés de la textualité hiératique dans l'Antiquité. Des procédés comme l'anagramme ou le palindrome se trouvent par exemple chez Héraclite et ces formes complexes sont de tradition dans ce qu'on a appelé *l'oratio vincita*, sorte de langage lié, de poésie "tressée" (cf. Bader, 1989, sur le langage des dieux).

Ces formes d'organisation radicalisent peut-être des processus tout à fait ordinaires de diffusion et de sommation, tant sur le plan de l'expression que sur le plan du contenu. Un petit exemple : dans *Madame Bovary*, on ne trouve que quatre fois le mot *ennui*, et cependant Emma s'ennuie sans cesse. Dans un corpus de trois cent cinquante romans français, si l'on dépouille les occurrences et les collocations du mot *ennui*, on trouve notamment *dimanche* et *araignée* ; en gros, le dimanche parce que c'est sans fin (un imperfectif) et l'araignée parce qu'elle tourne en rond (un itératif). En projetant les deux sèmes /itératif/ et /imperfectif/, sur une phrase comme : « La conversation de Charles était plate comme un trottoir de rue et les idées de tout le monde y défilaient dans leur costume ordinaire », on y remarque la répétition de ces deux éléments sémantiques : /imperfectif/, dans *trottoir*, dans *plate*, dans l'imparfait même ; /itératif/, dans *défilaient*, *ordinaire*, etc. Bref, même quand le mot *ennui* reste absent, tout le texte baigne dans l'ennui, car les traits sémantiques du thème de l'Ennui y sont partout diffusés. Si l'on partageait une conception « terminologique » du langage, si l'on estimait que tout est dit dans la signification du mot, on ne pourrait pas apercevoir ces modes de diffusion et de concentration des formes sémantiques qui composent en quelque sorte des « anagrammes » thématiques.

Au-delà donc des formes de composition de textes religieux et littéraires propres à une tradition donnée, nous sommes donc fondés à conclure avec Utaker : « Une détermination relationnelle révèle que la "substance" n'est pas l'essentiel, et que le réel (ce qui existe) dans la langue existe par ce qui résonne : les assonances, les alternances, le jeu sonore qui fait le tissu ou la grammaire d'une langue » (Utaker, 2002, p. 270). À ce propos pénétrant, j'ajouterai que le jeu sémantique redouble et contrepointe le jeu phonique : plus précisément, les récurrences sémantiques instituent les isotopies ou fonds sémantiques, sur lesquels la perception peut construire et faire évoluer des formes (sur la perception sémantique, cf. l'auteur, 1991, ch. VII). » (SST, p.84)

Comme Saussure et François Rastier, nous soutiendrons nous aussi fermement que les entités linguistiques doivent, à chacun des paliers de leur organisation, être analysées dans une perspective sémiologique, c'est-à-dire en tant qu'elles exhibent nécessairement des propriétés **de signe**, ou **de l'ordre du signe** : ce qui implique que, outre qu'elles sont intégralement psychiques et intégralement sociales, toutes les entités linguistiques sont des « essences doubles » caractérisées par *l'indissociabilité fondamentale du plan du signifiant et de celui du signifié*.

Les conséquences méthodologiques de cette prise de position sont alors, d'une part qu'il convient d'identifier *l'ensemble des niveaux de structuration* de ces entités qui sont supra-ordonnées par rapport au palier du mot, d'autre part qu'à chacun de ces niveaux, *les deux plans du signifiant et du signifié doivent être abordés simultanément, en tant que réseaux coextensifs et co-dépendants*. Et c'est en regard de chacune de ces conséquences que nous nous permettrons d'interroger la position de François Rastier.

S'agissant des niveaux de structuration langagière, dans la citation 54, l'auteur procède à une mise en correspondance entre un plan du signifié appréhendé sous l'angle de l'isotopie de traits sémantiques (de sèmes), et un plan du signifiant qui renvoie d'emblée aux « résonances textuelles », à « une grammaire de la langue faite d'assonance, d'alternance et de jeu sonore ». Sans contester la pertinence intrinsèque d'une telle approche, on peut se demander pourquoi l'auteur restreint de fait le plan du signifié à ce qui émane des sèmes dont sont porteurs les items lexicaux, sans examiner les effets de sens issus des marques et arrangements syntaxiques, et pourquoi, corollairement, il élude ce même niveau d'organisation syntagmatique dans son examen du plan des signifiants ? Serait-ce à dire qu'entre le palier des signes-mots, et celui des interdépendances entre isotopie sémique et isotopie des "résonances textuelles", il n'existerait pas de palier intermédiaire, ou en tout cas pas de palier qui requière, au même titre, examen sémiologique ? Nous relevons une sorte d'indécision sur cette question, que nous commenterons au Chapitre 3 (§ 2) et dont atteste notamment la citation qui suit :

55. « On définit ordinairement la sémosis au palier du signe, et comme rapport entre signifié et signifiant ; mais on ne s'interroge guère sur les paliers supérieurs, comme si leur sens se déduisait par composition de la signification des signes. Or, un genre définit précisément un rapport normé entre signifiant et signifié au palier textuel : **par exemple, dans le genre de l'article scientifique, au premier paragraphe, sur le plan du signifiant, correspond ordinairement une introduction, sur le plan du signifié ; dans le genre de la nouvelle, il s'agit le plus souvent d'une description.** » (AST, pp. 249-250)

Si le principe énoncé au début de cette citation n'est pas discutable, les exemples proposés ensuite sont par contre problématiques : les « paragraphes », les « introductions » ou les « descriptions » ne peuvent en effet, en tant que tels, être considérés comme des entités relevant du plan du signifiant ; on ne peut leur attribuer éventuellement ce statut qu'au prix d'une analyse de leurs propriétés linguistiques effectives, dont notamment celles relevant globalement de la syntagmatique.

Quant à la nécessité d'une approche simultanée ou intégrée des deux plans, elle est requise, nous l'avons souligné, par *l'indissociabilité* de ces mêmes plans, et elle découle aussi inéluctablement de cette *autonomie* de la textualité que l'auteur a si fortement soulignée (la nécessité d'"épuisier" l'analyse des interdépendances textuelles internes avant de les mettre en rapport avec des facteurs externes — cf. *supra*, § 1, p. 41). Mais dès lors, est-il légitime d'appliquer aux textes des analyses sémantiques *a priori*, qui délimitent de fait des modalités d'organisation du sens en amont (ou indépendamment) des formes qui les "réaliseraient" ? A nos yeux, en principe non, et c'est cette conséquence que nous tirons pour notre part de la position de Saussure qui orientera largement la discussion du chapitre prochain ayant trait aux conditions de possibilité d'une analyse de la structuration interne des textes.

CHAPITRE III

DE L'ARCHITECTURE TEXTUELLE

Nous aborderons donc dans ce chapitre la problématique de l'organisation interne des textes, c'est-à-dire celle du statut des composantes qui seraient identifiables au sein d'un genre, et celle des modalités possibles de leur analyse et de leur conceptualisation.

Sur ce thème, François Rastier a procédé à une analyse critique des propositions de divers courants francophones d'analyse du discours, avec laquelle nous sommes globalement d'accord, et que nous évoquerons d'abord brièvement. Nous examinerons ensuite plus en détail les propositions théoriques et méthodologiques qu'il a lui-même formulées pour rendre compte de « l'hétérogénéité interne » des textes (bien qu'il conteste une acception au moins de cette notion même d'hétérogénéité). Nous reviendrons alors sur la question des genres, en tentant de montrer, sur la base même des références théoriques que sollicite régulièrement l'auteur, que cette notion a deux acceptions nettement distinctes, dont l'une ne peut nullement, comme l'a notamment mis en évidence Genette (1986), entrer dans le cadre de la définition du « genre » qu'il propose. Sur cette base, comme on le devine, nous soutiendrons dans le point suivant que cette acception "autre" peut être reformulée en termes de « types de discours » et nous nous livrerons à une nième analyse des propriétés et du statut de ces types, en insistant sur le caractère décisif de leur structuration temporelle. Ce qui nous permettra de proposer une version amendée de notre propre modèle de l'architecture textuelle, et de clore par un examen des modalités complexes d'interaction entre le palier des genres et celui des types de discours.

1. Critiques de quelques démarches d'analyse de discours

La première des critiques de François Rastier s'adresse, comme il se doit, au père fondateur de l'analyse du discours à la française, à savoir Benveniste. Dans son célèbre article sur *Les relations de temps dans le verbe français* (1966a), ce dernier avait posé une distinction entre textes relevant de l'« Histoire » vs du « Discours », en considérant que dans le premier cas « personne ne parle », alors que dans le second l'énonciation suppose « un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (p. 241) ; et pour valider cette distinction, il avait tenté de montrer que les « marques énonciatives » se distribuent de manière différenciée dans ces deux sortes de textes : les *je* ou *tu*, le PASSE COMPOSE et d'autres marques déictiques dans le « Discours » ; le *il*, le PASSE SIMPLE, et l'absence de déictiques dans l'« Histoire », etc.

François Rastier oppose trois ordres d'arguments à cette conception. Tout d'abord, toute production textuelle, quel que soit le genre dont elle relève, s'inscrit nécessairement dans le cadre d'une interaction, sinon entre un locuteur et un auditeur, du moins entre un producteur et un récepteur :

56. « Toute énonciation, même en histoire, ne suppose-t-elle pas un locuteur et un auditeur, ou un auteur et un lecteur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière ? » (AST, p. 241)

Ensuite, le type de validation empirique proposé par Benveniste semble se soutenir de la thèse selon laquelle une "même" marque ne pourrait être dotée que d'une et une seule valeur énonciative, que le *je* renverrait toujours au sujet parlant, le *tu* à un interlocuteur, etc. ; position évidemment intenable au vu des réalités textuelles :

57. « A partir de “marques” énonciative, minces et discutables, puisque l'historien peut dire *je*, un romancier utiliser le parfait, comme Camus dans *L'étranger*, Benveniste oppose ainsi un genre, le traité historique — et non l'histoire — à une notion, le discours, qui reste sans consistance, à moins de subsumer un groupe de genres non autrement défini¹⁸. » (AST, p. 241)

Enfin, Benveniste ne semble poser aucune distinction entre la source empirique externe d'un texte (l'auteur ou le locuteur) et les instances de gestion internes à la textualité (le « narrateur » ou « l'énonciateur »), ceci découlant d'un positionnement épistémologique clairement idéaliste, particulièrement évident dans d'autres de ses écrits (cf. en particulier 1966b) :

58. « Bref, les théories de l'énonciation peinent à penser le concept de genre, parce que le sujet de l'énonciation reste le sujet transcendantal de la philosophie — et non le sujet situé de la psychologie et de la sociologie. » (AST, p. 243)

Si nous sommes pleinement d'accord avec ces critiques, nous considérerons cependant que la distinction posée par Benveniste conserve, sur le fond, une réelle pertinence. Certes, les deux termes utilisés (« Histoire » et « Discours ») sont plus que malheureux, et certes, tant l'argumentation théorique que la validation empirique proposées sont à rejeter. Mais il n'en demeure pas moins que cet auteur a mis en évidence deux formes d'organisation textuelle qui sont effectivement distinctes ; à nos yeux, il y a donc lieu de reprendre et la description empirique et la conceptualisation de ces deux organisations, mais d'une autre manière, en l'occurrence en évitant les écueils justement soulignés.

François Rastier critique aussi les approches de l'Ecole sociologisante et marxienne ayant émergé en France dans le courant des années 1970, qui était particulièrement centrée sur la mise en évidence des déterminations (causales) qu'exerceraient les structures économiques et sociales sur l'ensemble des propriétés de la textualité :

59. « [...] on oppose l'énoncé (le “texte”) à l'énonciation qui en fait un discours : “Le discours c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Aussi un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration “en langue” en fait un énoncé ; une étude des conditions de production de ce texte en fera un discours” (Guespin, 1971, p. 10). Les “conditions de production” qui permettent de passer de l'énoncé au discours sont bien entendu : “ Le cadre institutionnel, (l)'appareil idéologique dans lequel il (l'énoncé) s'inscrit, (les) représentations qui le sous-tendent, (la) conjoncture politique, (le) rapport de forces, (les) effets stratégiques recherchés, etc.” (Robin, 1973, repris par Guespin, 1976, p.4-5)

Or la notion de *conditions de production* a été transposée du matérialisme historique et utilisée par l'Analyse du discours pour instaurer une transcendance du sens à l'égard du texte, car ces conditions sont considérées de fait comme des déterminations causales. » (AST, p. 245)

Cette conception qui, outre les travaux mentionnés, a particulièrement été illustrée par les écrits de Pêcheux (cf. Pêcheux, 1990 ; Pêcheux & Fuchs, 1975), doit effectivement être clairement rejetée, pour des raisons déjà longuement évoquées (cf. *supra*, § 1, p. 42), sur lesquelles nous ne reviendrons donc pas.

François Rastier critique encore également l'approche de la « compositionnalité » textuelle développée par Adam dans un ensemble d'ouvrages (1985 ; 1990 ; 1992). Dans une perspective proche parente de la linguistique textuelle anglo-saxonne, cet auteur a en effet soutenu que tout texte pouvait être défini comme une structure séquentielle, ou comme une *séquence*, elle-même composée par *emboîtements* de “propositions” de taille décroissante :

¹⁸ Nous soulignons cette concessive, parce qu'elle pose un problème intéressant, que nous commenterons sous 6, *infra*.

« **La séquence, unité constituante du texte**, est constituée de paquets de propositions (les macro-propositions), elles-mêmes constituées de *n* propositions. **Cette définition est en accord avec un principe structurel de base** : “En même temps qu’elles s’enchaînent, les unités élémentaires s’emboîtent dans des unités plus vastes” (Ricœur, 1896 : 150). » (Adam, 1992, p. 29)

Et dans ce cadre il a soutenu qu’existait quelques grands types de séquences supra-ordonnées (en principe universelles), que ces dernières permettaient de rendre compte de la diversité des textes, et qu’en conséquence, on pouvait établir une typologie de ces séquences équivalant à une *typologie des textes* :

« Mon hypothèse est la suivante : les “types relativement stables d’énoncés” et les régularités compositionnelles dont parle Bakhtine sont à la base, en fait, des régularités séquentielles. Les séquences élémentaires semblent se réduire à quelques types élémentaires d’articulation des propositions. Dans l’état actuel de la réflexion, il me paraît nécessaire de retenir les séquences prototypiques suivantes : *narrative, descriptive, argumentative, explicative et dialogale*. » (*ibid.*, p. 30)

Comme l’observe François Rastier, cette démarche consiste on ne peut plus clairement à « étendre au texte le principe logico-grammatical de compositionnalité » (AST, p. 264). Outre qu’elle est en soi contestable pour des raisons théoriques déjà évoquées (les apories du cadre logico-grammatical), cette extension conduit de fait à annuler (ou à ne pas prendre en compte) de multiples propriétés différentielles des genres de textes, qui d’une part ne sont pas réductibles aux dimensions macro-syntaxiques (exclusivement) prises en compte, et qui d’autre part et surtout surdéterminent l’allure des organisations séquentielles éventuellement identifiables :

60. « Les séquences ne sont pas les mêmes selon les genres et champs génériques : la description romanesque diffère de la description poétique ; en poésie, la description dans la satire ou dans l’élégie n’ont presque rien de commun. Il ne suffit pas d’identifier une séquence, car il reste à décrire en quoi tel dialogue ou telle description est romanesque ou poétique. En effet, leurs usages eux-mêmes dépendent du genre, et ne le définissent pas : par exemple, le dialogue se trouve dans la poésie parodique ou légère, mais non dans la poésie lyrique. La même objection vaut *a fortiori* quand on change de discours : la description clinique et la description romanesque n’ont rien de commun. Si les séquences étaient définitoires, on devrait classer dans des catégories différentes un roman par lettres et un roman qui comprend des dialogues. Complémentairement, la lettre dans le roman est l’image d’un genre dans un autre, et non une simple inclusion.

Bref, la notion de séquence ne peut définir celle de genre mais la complète à un palier d’analyse inférieur ; mieux, *le genre détermine les séquences* et non l’inverse : c’est là un effet ordinaire du principe que le local détermine le global (sic !¹⁹). » (AST, p. 265)

Nous avons pour notre part à de nombreuses reprises critiqué l’approche d’Adam (cf. ATD, Chapitre 5), pour les raisons évoquées et aussi parce qu’à l’évidence, telles que cet auteur les définit et décrit, les séquences ont un empan nécessairement (très) limité, et qu’elles ne peuvent en conséquence constituer le structurant de textes empiriques quelque peu longs (quelle pourrait être la séquence organisant la *Recherche* de Proust ?). Mais nous relèverons néanmoins que, même dans les écrits de l’auteur jusqu’ici convoqués, à la structuration séquentielle est toujours adjointe une structuration d’ordre « pragmatique » ou « configurationnelle », qui est censée rendre compte des « ancrages énonciatifs » et des « orientations argumentatives » (cf. 1990, pp. 98-105), et qui est ce faisant censée conférer aux textes un statut d’*entités signifiantes cohérentes* (pour l’interprétant)²⁰. Et nous relèverons par

¹⁹ Nous présumons qu’il s’agit là d’un de ces contresens qui ravirait tout psychanalyste, même non lacanien, et qu’il faut bien lire que c’est « le global qui détermine le local ».

²⁰ Mais néanmoins Adam n’a jamais véritablement clarifié les modalités d’articulation de ces deux composantes.

ailleurs que, dans un ouvrage plus récent (1999), Adam a clairement rejeté son approche antérieure centrée sur l'élaboration d'une typologie textuelle, et dans le cadre d'un paragraphe intitulé *Pour en finir avec les « types de textes »*, a déclaré se rallier à la thèse de François Rastier relative à la prééminences des genres :

« Si l'on tient à parler de "types" au niveau global et complexe des organisations de haut niveau, il ne peut s'agir que de types de pratiques sociodiscursives, c'est-à-dire de *genres*. Suivant une formule heureuse de François Rastier, "un *genre* est ce qui rattache un *texte* à un *discours*" (1989 : 40). Ce qui signifie que le genre rattache — tant dans le mouvement de la production que de celui de l'interprétation — un texte toujours singulier à une *famille de textes*. Un genre relie ce que l'*analyse textuelle* parvient à décrire linguistiquement à ce que l'*analyse des pratiques discursives* a pour but d'appréhender sociodiscursivement. » (Adam, 1999, p. 83)

Ralliement qui demeure toutefois limité dans la mesure où Adam n'a pas pour autant abandonné le principe selon lequel les textes (ou désormais les *genres de textes*) pourraient être analysés en termes d'une compositionnalité de type *bottom-up*, comme en atteste la teneur du chapitre 2 du même ouvrage, explicitement intitulé *De la phrase au(x) texte(s)*.

2. Approches de l'hétérogénéité des textes

Dans ses commentaires des positions d'Adam, François Rastier a également critiqué l'accent excessif porté par ce dernier sur l'*hétérogénéité* des textes ; en contestant son acception globale de l'hétérogénéité, qui débouche de fait sur une négation des régularités de genres (et donc de la notion de genre elle-même), mais en acceptant néanmoins cette forme d'hétérogénéité découlant de l'existence d'« inégalités qualitatives » au sein de tout texte :

61. « Distinguons en somme deux sens d'*hétérogénéité* : s'il s'agit d'inégalités qualitatives entre sections d'un texte, la thèse est triviale mais vraie ; s'il s'agit de provenances diverses, c'est faux pour la plupart des discours, mais trivial pour le discours littéraire, ou tout texte en réécrit d'autres. » (AST, p. 264)

Pour l'auteur, l'examen de cette hétérogénéité interne relèverait alors d'une « typologie des textes » qui comporterait deux composantes :

62. « **La typologie des textes traite [...] de la diversité interne des genres.** Celle des parties d'un texte traite des *sections*, parties de textes délimitées par des critères d'expression, et des *configurations* — parties de textes définies par des critères de contenu. » (AST, p. 251)

Sauf erreur ou mécompréhension, en tant qu'elles sont délimitées sur la base de critères d'« expression », les « sections » à identifier relèveraient du plan du signifiant, tout comme les « configurations », en tant qu'elles sont définies par des critères de « contenu », relèveraient du plan du signifié ; ce qui semble donc impliquer la possibilité d'une analyse disjointe de ces deux plans, pourtant clairement récusée par ailleurs (cf. Chapitre 2, § 3, pp. 48-50). Pour tenter de clarifier cette question, il convient d'abord d'examiner la teneur des typologies effectivement proposées par l'auteur.

Dans *Sens et textualité* (1989, pp. 54-109), François Rastier a présenté en détail une typologie relevant de la « sémantique textuelle », qui s'adresse en principe au plan du signifié²¹ et qui y distingue quatre grandes composantes (mais qui, sauf erreur à nouveau, ne semble

²¹ En introduisant le chapitre consacré aux interactions entre ces composantes sémantiques, il indique bien en effet que « les limites de cet ouvrage ne permettent guère d'évoquer **les composantes de l'expression** [...] ni a fortiori leur interaction avec les composantes sémantiques » (ST, p. 103, note 1).

cependant pas porter sur les « configurations » évoquées dans la citation 62). Typologie dont il a ensuite résumé les principes et la teneur dans divers passages d'AST :

63. « Pour établir le cadre conceptuel d'une sémantique des genres, **on peut concevoir la production et l'interprétation des textes comme une interaction non séquentielle de composantes autonomes : thématique, dialectique, dialogique et tactique.** Chacune de ces composantes peut être à la source de critères typologiques divers, mais ne suffit pas à caractériser un genre. Les critères dialogiques ou "énonciatifs", quelle que soit leur importance, ne jouissent d'aucune prééminence de principe. Aussi proposons-nous cette hypothèse : **sur le plan sémantique, les genres seraient définis par des interactions normées entre les composantes que nous venons d'évoquer.** » (AST, p. 247)

64.

« (i) *La thématique.*

La notion de *thème* a divers usages [...] La sémantique descriptive peut clarifier cette notion en définissant le thème comme un groupement structuré de sèmes [...] Un *thème générique* est défini par un sème ou une structure de sèmes génériques récurrents. Cette récurrence définit une isotopie ou un faisceau d'isotopies génériques (c'est-à-dire un groupement de sèmes génériques co-récurrents). [...] Les *thèmes spécifiques* sont des groupements récurrents de sèmes spécifiques que nous avons proposé de nommer *molécules sémiques* [...]

(ii) *La dialectique.*

Comme elle traite des intervalles de temps représenté et des évolutions qui s'y déroulent, la dialectique comprend entre autres les théories du récit. Elle est définie à deux niveaux, dont nous rappelons simplement les principaux concepts. Le premier niveau, dit *événementiel*, apparaît dans tous les textes structurés par une composante dialectique. Ses unités de base sont les *acteurs*, les *rôles* et les *fonctions* — au sens de types d'action représentées. [...] Le niveau *agonistique*, hiérarchiquement supérieur au niveau événementiel, a pour unités de base les *agonistes* et les *séquences*. Un *agoniste* est un type constitutif d'une classe d'acteurs [...] Les *séquences* sont définies par homologation de syntagmes fonctionnels de même forme. Comme les syntagmes qu'elles homologuent occupent des positions différentes dans le temps dialectique, elles sont ordonnées par des relations de logique narrative (présuppositions) non chronologiques.

La distinction entre niveau événementiel et niveau agonistique conduit à détailler la notion de récit. **En général, la composante dialectique des textes pratiques ne comporte qu'un niveau événementiel alors que les textes de fiction le redoublent par un niveau agonistique. Dans le cadre ainsi esquissé, le récit relève de la dialectique, et la narration, de la dialogique.** [...]

(iii) *La dialogique.*

La dialogique rend compte de la modalisation des unités sémantiques à tous les paliers de la complexité du texte. Un *univers* est l'ensemble des unités textuelles associées à un acteur ou à un foyer énonciatif : toute modalité est relative à un site (un univers) et un repère (un acteur) [...] Chaque univers est susceptible de se diviser en trois *mondes* : le *monde factuel* est composé des unités comportant la modalité assertorique ; le *monde contrefactuel*, des unités comportant la modalité de l'impossible ou de l'irréel ; le *monde du possible*, des unités comportant la modalité correspondante. [...]

La dialogique fonde la typologie des énonciateurs représentés. Par exemple, les textes d'instructions techniques ne comportent qu'un foyer énonciatif et un foyer interprétatif non nommés. Les articles scientifiques en revanche multiplient les énonciateurs délégués par le biais de citations ou d'allusions, et précisent les foyers interprétatifs par de rituels clins d'œil aux initiés. [...]

(iv) *La tactique.*

Cette dernière composante rend compte de la disposition linéaire des unités sémantiques à tous les paliers. La linéarité du signifié entretient certes des rapports étroits avec celle du signifiant, mais elle ne se confond avec elle à aucun des paliers. » (AST, pp. 38-41)

Si nous l'avons bien comprise, cette analyse propose en fait quatre angles d'attaque de l'organisation du sens des textes.

Le premier est fondé sur l'examen des sèmes dont seraient porteuses les unités lexicales, et sur celui des faisceaux d'isotopie de ces mêmes sèmes ; mais se pose néanmoins la question de savoir si cette composante thématique porte sur l'ensemble des réseaux sémiques potentiels, ou seulement sur ceux qui ne sont pas concernés par la dimension dialectique.

Cette dimension dialectique relève en effet d'un deuxième angle d'attaque, portant sur le registre de l'agir (humain) et de son déploiement temporel, registre qui inclut très logiquement la problématique de l'actorialité. Cette dimension n'est pertinente que pour certaines sortes de textes, ou certaines sortes de segments de textes, dont l'auteur affirme qu'ils relèvent du « récit ». Elle se décompose par ailleurs en deux niveaux : le niveau plutôt malencontreusement²² qualifié d'« événementiel » constituerait une sorte de base de tous les textes ou segments relevant de cet ordre du « récit », distribuant et organisant des « acteurs », des « rôles » et des « fonctions » (en tant que classes d'actions) ; le niveau « agonistique » redoublerait ce premier niveau dans certaines sortes de « récits », notamment à caractère « fictif », en surchargeant en quelque sorte les acteurs, les rôles et les actions de valeurs plus générales, et conférerait ainsi aux séquences d'agir évoquées une signification dépassant leurs propriétés « pratiques » ou proprement factuelles. Se pose évidemment ici le problème du statut des « récits » évoqués, qui semblent se distribuer en « textes pratiques » qui seraient des récits sans dimension agonistique ou encore des « récits au sens restreint », et en « textes de fiction » porteurs de cette dimension agonistique et qui semblent par ailleurs pouvoir être qualifiés aussi de « narrations ». Cette notion de « récit », pas plus que ses subdivisions (« texte pratique », « texte fictif », « narration ») ne semble pas pouvoir désigner des entités de l'ordre du *genre*, au sens même que François Rastier attribue à ce terme ; il ne peut s'agir que de *composantes de genres* : un roman ou une nouvelle, par exemple, comportent en effet quasiment toujours des segments (comme les dialogues ou les commentaires d'auteur) qui ne relèvent nullement du « récit » tel qu'il est ici appréhendé. Il nous apparaît dès lors que cette analyse de la composante dialectique implique de fait la nécessité d'identifier et de décrire des formes d'organisation textuelle infra-ordonnées eu égard aux genres.

Il nous semble aussi que l'appareil terminologique convoqué mériterait clarifications et réaménagements, quand bien même les décisions en ce domaine sont toujours difficiles voire douloureuses : il existe manifestement un ordre général du « récit », que nous qualifions pour notre part d'ordre du RACONTER, et que nous faisons correspondre à l'ordre de l'HISTOIRE de Benveniste ; au sein de cet ordre, s'il y a bien lieu de distinguer deux niveaux, le terme de « texte » (dans « texte pratique » ou « texte fictif ») n'est nullement approprié pour les désigner ; raison pour laquelle nous les qualifions pour notre part de « types discursifs », en l'occurrence de « récit interactif » et de « narration » (et nous ignorons si l'auteur fait implicitement référence à cet usage dans le paragraphe final de cette rubrique). A cela, nous ajouterons encore deux remarques. D'une part, si la distinction entre « événementiel » et « agonistique » nous paraît pertinente et éclairante, nous ne considérons pas pour autant que l'existence d'un niveau agonistique constitue en soi un critère de distinction entre « récit » et « narration » ; à nos yeux, ces deux sous-ordres procèdent de la constitution de deux « mondes discursifs » dont l'un seulement *rend possible* le redoublement agonistique (et donc les diverses sortes de fictions) sans toutefois l'entraîner nécessairement : dans le monde du RACONTER impliqué (récit interactif) la fiction proprement dite est exclue (si y sont mentionnés des faits irréels, ceux-ci sont considérés comme relevant du mensonge ou du délire) ; dans le monde du RACONTER autonome (narration), l'agonistique et la fiction peuvent apparaître (narrations « littéraires ») ou non (narrations « historiques »). D'autre part, dans la perspective même de l'auteur, il nous semble curieux d'affirmer que « le récit relève de la dialectique, et la narration de la dialogique » ; ne devrait-on pas lire plutôt : « le récit ne relève que de la dialectique alors que la narration relève et de la dialectique et de la dialogique » ?

S'agissant des deux dernières composantes, nous remarquerons simplement qu'alors que les deux précédentes sont traitées sur un plan exclusivement « sémantique », c'est-à-dire sans faire intervenir les modalités de leur expression, ce plan de l'expression est cette fois convoqué : les trois « mondes » de la dialogique sont déclarés « composés » par des unités

²² Dès lors que l'agir concerné est ici manifestement l'agir humain, pour tenir compte de la distinction clairement posée par la philosophie analytique (cf. Anscombe, 1957/2001) entre registre des « événements naturels » et registre de l'agir humain, il paraîtrait plus adéquat de qualifier ce niveau d'« actionnel » voire de « praxéologique ».

modales différentielles, et l'appréhension de la composante « tactique » implique nécessairement la prise en compte des structures d'ordre syntagmatique.

A en revenir au *statut* même de cette approche telle qu'elle est présentée dans la citation 64, et en écho à notre remarque relative à la composante dont devrait relever la narration, nous nous interrogerons sur la propriété d'*autonomie* conférée à ces composantes ; s'agit-il d'une autonomie "montrée" par les faits textuels sous analyse, ou plutôt d'une autonomie "attribuée" à ces mêmes registres de faits, sur la base de critères distinctifs ayant leurs fondements ailleurs, dans une sémantique interprétative "générale" qui ne serait dans ce cas pas dénuée d'*a priori* ? Enfin, et ceci n'est pas sans rapport avec ce qui précède, si dans le *Livre second* de *Sens et textualité*, François Rastier a démontré la réelle puissance de son appareil conceptuel pour l'*interprétation* des effets de sens complexes qui s'enchevêtrent dans les textes, il reste quand même à démontrer, sur un plan cette fois "génératif", en quoi et comment les différents genres seraient construits, et donc « définissables », par des modalités diverses « d'interactions normées » entre ces composantes.

Dans la citation 62 (cf. p. 54), François Rastier évoque deux autres modalités d'analyse des parties constitutives de l'hétérogénéité des textes, l'une centrée sur les *sections*, ou parties abordées sous l'angle de l'expression, l'autre sur les *configurations*, ou parties abordées sous l'angle du contenu. Pour ce qui concerne les sections, sauf erreur, nous n'avons pas trouvé de développements illustratifs dans le corpus analysé, et il ne nous semble pas que la démarche qui vient d'être discutée puisse concerner cette dimension. Pour ce qui concerne les *configurations*, nous avons trouvé une annonce de démarche typologique possible, mais sans pouvoir déterminer s'il s'agit bien des "mêmes" configurations que celles évoquées en 62, dans la mesure où l'examen qu'en préconise l'auteur semble ne pas écarter la prise en compte de marques relevant de l'expression :

65. « Au palier mésosémantique et macrosyntaxique, une linguistique des textes doit bien entendu décrire les *configurations* qui correspondent aux figures non tropes. Si des indices "formels" peuvent contribuer à déceler ces configurations, ils ne se limitent pas aux "marques" de l'énonciation représentée : ainsi, un *exemple*, dans un texte didactique d'expert, pourra signaler un cas particulier, un cas régulier, une situation non attestée, etc. [...] Les figures non tropes ou *configurations* pourraient cependant être considérées comme des genres inclus. » (AST, pp. 265-266)

Nous avons par ailleurs relevé une autre sorte d'analyse qui serait à nos yeux susceptible de fonder une approche typologique de l'hétérogénéité interne des textes, bien qu'elle ne soit pas explicitement présentée comme telle par l'auteur ; il s'agit des quatre *ruptures* sur la base desquelles peuvent être distinguées les zones identitaire, proximale et distale :

66. « Le niveau sémiotique de l'entour humain se caractérise par **quatre décrochements ou ruptures d'une grande généralité, et qui semblent diversement attestés dans toutes les langues écrites, si bien que l'on peut leur conférer par hypothèse une portée anthropologique.**

(i) La rupture *personnelle* oppose à la paire interlocutive JE/TU [...] une troisième personne, qui se définit par son absence de l'interlocution (fut-elle présente physiquement) : IL, ON, ÇA.

(ii) La rupture *locale* oppose la paire ICI/LÀ à un troisième terme, LÀ-BAS ou AILLEURS qui a également la propriété définitoire d'être absent du *hic et nunc*.

(iii) La rupture *temporelle* oppose le MAINTENANT, le NAGUÈRE, et le FUTUR PROCHE au PASSÉ et au FUTUR [...]

(iv) Enfin la rupture *modale* oppose le CERTAIN et le PROBABLE au POSSIBLE et à l'IRRÉEL [...].

Ces **ruptures catégorielles sont généralement grammaticalisées** et font donc l'objet de choix incessants et obligatoires des locuteurs, tout énoncé devant être situé dans au moins une des zones qu'elles délimitent. [...]

Les homologies entre ces ruptures permettent de distinguer trois zones : une de coïncidence, la zone *identitaire* ; une d'adjacence, la zone *proximale* ; une d'étrangeté, la zone *distale*. [...] Par

rapport aux autres animaux, la particularité des langues réside sans doute dans la possibilité de parler de ce qui n'est pas là, c'est-à-dire de la zone distale. » (*LMPO*, pp. 25-27)

Cette approche nous intéresse bien entendu vivement, dans la mesure où elle évoque des opérations (de « rupture ») qui sont de même ordre que celles qui sont sous-jacentes à la constitution de nos « mondes discursifs » et donc de nos « types de discours ». François Rastier souligne en outre qu'il s'agit là d'opérations à caractère *anthropologique* (ou transcendant les différences de langues), opérations qui, étant en nombre fini (quatre oppositions en principe ternaires), ne peuvent générer qu'un nombre restreint de « zones » ; ce qui implique donc que ces zones sont sans rapport direct avec les genres, qui sont eux en nombre tendanciellement illimité. Et il souligne encore que ces « zones » font l'objet d'une *grammaticalisation* ; « généralement » écrit-il il est vrai, alors que pour notre part nous dirions « nécessairement » ; mais en tout état de cause, dès lors qu'elles sont grammaticalisées, ces zones ne peuvent que donner lieu à de véritables *formes linguistiques*, nécessairement infra-ordonnées eu égard à l'ordre des genres.

Mais nous critiquerons néanmoins aussi cette approche sous trois angles. Tout d'abord, la distinction entre zone identitaire et zone proximale ne nous paraît guère justifiée, et semble obérée par une conception en définitive physicaliste de l'identité : le moi-ici-maintenant constitue toujours l'objet d'une *construction psychologique* qui mobilise nécessairement le proximal et ne parvient jamais à établir des frontières nettes avec celui-ci. S'agissant de la rupture temporelle en particulier, qu'est-ce qu'un MAINTENANT, sinon une durée construite autour du moment présent et absorbant donc largement le proximal ; si ce n'était pas le cas, on ne pourrait utiliser des formes de PRESENT que pour coder des procès coïncidant strictement avec le moment de l'acte de parole ! Et d'ailleurs, telles qu'elles sont présentées par l'auteur, les ruptures fondatrices, sont, pour les trois premières en tout cas, clairement binaires : JE/TU par opposition à IL ; ICI par opposition à AILLEURS ; MAINTENANT par opposition soit au FUTUR soit au PASSE. Ensuite, en raison précisément de cette binarité des oppositions, ainsi que du postulat d'*homologie* de leurs effets, cette approche des ruptures se trouve en fait assez proche de celle proposée par Benveniste dans *L'appareil formel de l'énonciation* (1974) et pourrait prêter le flanc à l'une des critiques adressées à l'approche de cet auteur (cf. *supra*, § 1, p. 52) : attribuer à ces marques énonciatives une valeur unique ou unilatérale. Comme François Rastier ne l'ignore évidemment pas, ces marques peuvent être porteuses de valeurs multiples, et celles-ci s'établissent manifestement dans le cadre d'*interactions complexes* entre ordre du personnel, du local et du temporel, ce qui nous conduit à rejeter le postulat d'homologie de leurs effets. Enfin, outre qu'elle redouble en quelque sorte la teneur de la composante « dialogique » discutée plus haut, la rupture modale nous paraît avoir un statut fondamentalement différent des trois autres : d'une part au plan sémantique, contrairement à ces trois autres, elle n'est appréhendable en termes de proximal/distal que de manière très largement métaphorique ; d'autre part toute analyse empirique des textes révèle que ses formes de marquage (les modalisations) sont largement disjointes et indépendantes de celles des trois autres.

Outre les difficultés que nous venons d'évoquer, ou de manière plus générale, ces propositions ne nous paraissent en définitive que partiellement relever d'une méthodologie d'analyse fondée sur le principe de l'*indissociabilité* des plans du signifiant et du signifié, et sur celui corrélatif de l'*autonomie* de la structuration textuelle. Nous leur opposerons donc une autre modalité d'analyse, dont la présentation requiert d'abord un retour réflexif sur la notion de genre.

3. De la nécessaire distinction entre « genres » et « modes »

François Rastier a procédé à une analyse de l'histoire de la notion de *genre*, et a en particulier longuement commenté le statut de la triade issue de l'Antiquité (« épique », « lyrique », « dramatique ») ainsi que celui de ses multiples reformulations-déformations, en

déclarant s'inspirer notamment sur ce thème de l'*Introduction à l'architexte* de Genette, texte débouchant sur un constat global auquel il adhère manifestement :

« L'histoire de la théorie des genres est toute marquée de ces schémas fascinants qui informent et déforment la réalité souvent hétéroclite du champ littéraire et prétendent découvrir un "système" naturel là où ils construisent une symétrie factice à grands renfort de fausses fenêtres²³. » (Genette, 1986, p. 126)

Mais il n'a néanmoins guère commenté et exploité ce qui constitue le thème argumentatif central de ce texte fondamental, que nous tenterons de reformuler dans ce qui suit.

Ce que démontre d'abord Genette, c'est que les anciens (Platon, Diomède et Aristote notamment) ne traitaient nullement des *genres*, ni au sens conféré à ce terme par les commentateurs ultérieurs de la Renaissance ou de la période romantique, ni (ou moins encore) au sens qui lui est attribué par François Rastier : les genres en tant que formes textuelles standards *articulées à des pratiques sociales déterminées* (cf. *AST*, pp. 227-229). Ce que visaient à mettre en évidence et à décrire ces auteurs, c'était des "façons de sémiotiser", en principe indépendantes des situations et/ou des pratiques sociales particulières, et qu'ils qualifiaient pour cette raison de « modes » ; terme que Genette lui-même reformule, soit en l'expression de « situations d'énonciation », soit en celle, plus pertinente semble-t-il, de « modes d'énonciation » :

« [...] ce qu'Aristote appelle "façon d'imiter" équivaut strictement à ce que Platon nommait *lexis* : **nous n'en sommes pas encore à un système de genres ; le terme le plus juste pour désigner cette catégorie est sans doute bien celui, employé par la traduction de Hardy, de *mode*** : il ne s'agit pas à proprement parler de "forme" au sens traditionnel, comme dans l'opposition entre vers et prose, ou entre les différents types de vers, il s'agit de *situations d'énonciation* : pour reprendre les termes mêmes de Platon, dans le mode narratif, le poète parle en son propre nom, dans le mode dramatique, ce sont les personnages eux-mêmes, ou plus exactement le poète déguisé en autant de personnages. » (*ibid.*, p. 98)

Ces modes ne constituent cependant pas des entités se substituant aux genres, ou annulant la pertinence de cette notion ; Platon et Aristote les concevaient comme des entités *distinctes* des genres proprement dits, et dont il s'agissait précisément d'examiner le type de rapport qu'elles pouvaient entretenir avec ces derniers :

« Chez Platon, et encore chez Aristote [...] la division fondamentale avait un statut bien déterminé, puisqu'elle portait explicitement sur le *mode d'énonciation* des textes. Dans la mesure où ils étaient pris en considération [...], **les genres proprement dits venaient se répartir entre les modes en tant qu'ils relevaient de telle ou telle attitude d'énonciation** : le dithyrambe, de la narration pure ; l'épopée, de la narration mixte ; la tragédie et la comédie, de l'imitation dramatique. Mais **cette relation d'inclusion n'empêchait pas le critère générique et le critère modal d'être absolument hétérogènes, et de statut radicalement différent** : chaque genre se définissait essentiellement par une spécification de contenu que rien ne prescrivait dans la définition du mode dont il relevait. » (*ibid.*, p. 140)

²³ Ce diagnostic de Genette est néanmoins immédiatement assorti d'une élégante nuance : « Ces configurations forcées ne sont pas toujours sans utilité, bien au contraire : comme toutes les classifications provisoires, et à condition d'être bien reçues comme telles, elles ont souvent une incontestable fonction heuristique. La fausse fenêtre peut en l'occurrence ouvrir sur une vraie lumière, et révéler l'importance d'un terme méconnu ; la case vide ou laborieusement garnie peut se trouver plus tard un occupant légitime » (*ibid.*, p. 126).

Ensuite, même si Genette n'évoque qu'implicitement cet argument, les modes ainsi décrits ne peuvent constituer des entités de la taille d'un texte, mais sont, nécessairement, des entités identifiables dans des *segments* de textes relevant d'un genre :

« [...] nous savons bien d'expérience que le narratif pur (*telling* sans *showing*, dans les termes de la critique américaine) est un pur possible, presque dénué d'investissement au niveau d'une œuvre entière, et a fortiori d'un genre : **on citerait difficilement une nouvelle sans dialogue et, pour l'épopée et le roman, la chose est hors de question.** » (*ibid.*, p. 107)

Enfin, ces modes, d'une part procèdent d'« attitudes » qui semblent présenter un caractère universel (plan du signifié), d'autre part mobilisent des sous-ensembles particuliers de ressources d'une langue, ou encore sont « linguistiquement marqués » (plan du signifiant) :

« En rappelant ces évidences souvent méconnues, je ne prétends nullement dénier aux genres littéraires toute espèce de fondement "naturel" et transhistorique : **je considère au contraire comme une autre évidence (vague) la présence d'une attitude existentielle**, d'une "structure anthropologique" (Durand), d'une "disposition mentale" (Jolles), d'un "schème imaginaire" (Mauron), ou, comme on dit un peu plus couramment, d'un "sentiment" proprement épique, lyrique, dramatique — mais aussi bien tragique, comique, élégiaque, fantastique, romanesque, etc., dont la nature, l'origine, la permanence et la relation à l'histoire restent (entre autres) à étudier. » (*ibid.*, pp. 144-145)

« Les modes d'énonciation peuvent à la rigueur être qualifiés de "formes naturelles", au moins au sens où l'on parle de "langues naturelles" : toute intention littéraire mise à part, l'utilisateur de la langue doit constamment, même ou surtout inconsciemment, choisir entre des attitudes de locution telles que discours et histoire (au sens benvenistien), citation littérale et style indirect, etc. **La différence de statut entre genres et modes est essentiellement là : les genres sont des catégories proprement littéraires, les modes sont des catégories qui relèvent de la linguistique**, ou plus exactement de ce que l'on appelle aujourd'hui la *pragmatique*. "Formes naturelles", donc, dans un sens tout relatif, et dans la mesure où la langue et son usage apparaissent comme un donné de nature face à l'élaboration consciente et délibérée des formes esthétiques. » (*ibid.*, p. 142)

Et, dans sa discussion finale, prônant la nécessité d'analyser sérieusement la teneur et les formes de réalisation de ces modes, quand bien même il leur arrive de se mélanger de manière complexe au sein des genres, il ajoute un argument que nous avons nous-même fréquemment introduit à ce propos (cf. *ATD*, Chapitre 5, § 4 : *Les infinies limites d'un modèle fini*) :

« [...] je persiste à penser que le relativisme absolu est un sous-marin à voiles, que l'historicisme tue l'Histoire, et que **l'étude des transformations implique l'examen, et donc la prise en considération, des permanences.** » (*ibid.*, p. 154)

Dans ce même texte, Genette a également soutenu que l'extraordinaire confusion dont atteste l'histoire de la « poétique des genres » tient largement à ce que, dès la Renaissance, la distinction entre « modes » et « genres » a été ignorée ou n'a pas été comprise, et que l'acceptation du premier terme a globalement été rabattue sur celle du premier. Et il montre en outre que cette indifférenciation a eu comme conséquence que ce qui était visé par la notion de « mode », à savoir des configurations linguistiques spécifiques empiriquement attestables dans des segments de textes et dénotant une « attitude énonciative » à caractère anthropologique, s'est trouvé transposé au niveau supra-ordonné des *archigenres*, c'est-à-dire au niveau de classes de genres qui exhiberaient particulièrement (en leur sein) l'un de ces différents modes :

« On voit ici en quoi consiste l'inconvénient théorique d'une attribution fallacieuse qui pouvait d'abord apparaître comme un simple lapsus historique sans importance, sinon sans signification : c'est qu'elle projette le privilège de naturalité qui était *légitimement* ("il n'y a et il ne peut y avoir que trois façons de représenter par le langage des actions, etc.") celui des trois modes *narration pure* /

narration mixte / imitation dramatique sur la triade de genres, ou d'archigenres, *lyrisme/épopée/drame* : "il n'y a et il ne peut y avoir que trois attitudes poétiques fondamentales, etc.". En jouant subrepticement (et inconsciemment) sur les deux tableaux de la définition modale et de la définition générique, elle constitue ces archigenres en types idéaux ou naturels, qu'ils ne sont pas et qu'ils ne peuvent être : il n'y a pas d'archigenres qui échapperaient totalement à l'historicité *tout en conservant une dimension générique*. Il y a des modes, exemple : le récit ; il y a des genres, exemples : le roman ; la relation des genres aux modes est complexe, et sans doute n'est-elle pas, comme le suggère Aristote, de simple inclusion. » (*ibid.*, pp. 147-148)

« Mais la triade romantique et ses dérivés ultérieurs ne se situent plus sur ce terrain : lyrique, épique et dramatique s'y opposent aux *Dichtarten* non plus comme des modes d'énonciation verbale antérieurs et extérieurs à toute définition littéraire, mais plutôt comme des sortes d'*archigenres*. *Archi-*, parce que chacun d'eux est censé surplomber et contenir, hiérarchiquement, un certain nombre de genres empiriques, lesquels sont de toute évidence, et quelle que soit leur amplitude, longévité ou capacité de récurrence, des faits de culture et d'histoire ; mais encore (ou déjà) *-genre*, parce que leurs critères de définition comportent toujours, nous l'avons vu, un élément thématique qui échappe à une description purement formelle ou linguistique. (*ibid.*, p. 142)

Comme on le constate, Genette considère qu'une telle transposition est particulièrement dangereuse, en ce qu'elle conduit de fait à soutenir que tous les genres s'inscrivent dans des *catégories surplombantes à caractère anhistorique*, dont ils ne constitueraient ce faisant que des exemplaires ou des occurrences ; ce qui va évidemment fondamentalement à l'encontre de la définition des genres comme « entités sociohistoriques articulées aux activités pratiques humaines », que nous retenons à la suite de François Rastier. Mais cette thèse de l'existence d'*archigenres* demeure néanmoins aujourd'hui encore bien vivace, et nous reviendrons plus loin (§ 6) sur les causes apparentes de cette survivance.

On l'aura compris, ce que nous tentons de décrire et de conceptualiser sous l'expression de *types de discours*, ce sont bien les « modes » qui viennent d'être évoqués. Si nous utilisons à ce niveau le terme de *discours*, ce n'est pas, comme semble nous le reprocher Adam²⁴, par souci entêté d'originalité, mais parce que nous soutenons que c'est sur ce plan « modal » que se manifestent le plus fondamentalement les options prises par les humains quant aux « conditions normées d'usage des ressources d'une langue » (et non, donc, à un niveau surplombant la textualité même, comme l'implique de fait l'acception majoritaire du terme de « discours » qu'exploite François Rastier). Et si nous utilisons le terme de *type*, c'est parce que les analyses empiriques de corpus, effectuées sur des textes relevant de plusieurs langues naturelles, ne nous font pas rejeter l'hypothèse de l'existence d'un nombre restreint de configurations discursives, définissables en compréhension et en extension.

Cela posé, comme le montrera la présentation de ces types discursifs que nous allons entreprendre maintenant, il ne nous paraît ni nécessaire ni même utile, pour explorer leurs soubassements processuels, de solliciter les hypothèses lourdement « anthropologiques » de Durand (1969) ou d'autres ; comme nous l'avons déjà évoqué, il nous suffira plus simplement de poser que ces types constituent les lieux de construction, de transformation et d'apprentissage des formes de déploiement de la pensée humaine, en ce que cette dernière est, au même titre que les unités représentatives qu'elle organise, d'ordre *fondamentalement sémiotique*.

²⁴ « D'une façon assez proche de celle que nous adopterons ici, Jean-Paul Bronckart définit le texte comme une "unité communicative de rang supérieur" (1997 : 137). En adoptant la terminologie de Michel Foucault plutôt que celle de J.-P. Bronckart — qui a tendance à appeler "texte" ce que presque tout le monde convient d'appeler "discours" et inversement —, on peut suivre l'essentiel de ce qu'il dit (1977 : 137-138), tout en rapprochant ses propos de Bakhtine [...] » (Adam, 1999, p. 84).

4. Les types de discours

4.1. Considérations méthodologiques

A son origine, notre approche des types de discours n'a pas été orientée par les considérations théoriques qui viennent d'être évoquées (ces dernières n'ont été sollicitées qu'à titre d'appuis *post hoc*), mais constitue un des *produits interprétatifs* d'une démarche d'analyse empirique d'un vaste corpus de textes du français contemporain, visant à identifier les sous-ensembles d'unités et de structures linguistiques qui y étaient mobilisées, ainsi que leurs éventuels réseaux d'interdépendance (cf. Bronckart *et al.*, 1985).

Les textes constituant ce corpus ont d'abord fait l'objet d'une *caractérisation externe*, consistant en l'identification de leurs conditions apparentes de production : pour les textes déjà là, nous avons relevé le type de média dans le cadre duquel ils étaient diffusés, l'étiquette de genre qui leur était éventuellement attribuée, le statut de l'auteur et le registre d'activité pratique dans lequel il se situait, le statut des destinataires visés, etc. ; pour les textes expérimentalement sollicités, nous avons tenu compte de la consigne de production formulée ainsi que des propriétés du contexte matériel dans lequel étaient placés les producteurs. Mais s'ils servaient de la sorte à organiser et à qualifier les composantes du corpus, ces paramètres externes n'ont cependant pas été sollicités pour l'analyse même des textes ; conformément au principe d'*autonomie* discuté plus haut (cf. Chapitre 2, § 1, pp. 40-42), cette analyse s'est effectuée selon des techniques de relevé, de quantification et de traitement statistique analogues pour tous les textes, et les résultats de ces *analyses strictement internes* n'ont été mis en rapport avec les paramètres externes que dans un second temps. En d'autres termes, nous avons d'abord tenté de mettre en évidence et de conceptualiser l'ensemble des propriétés susceptibles de différencier les items du corpus (ou encore d'"épuiser" l'analyse proprement textuelle), avant de nous interroger sur les éventuelles corrélations qui pouvaient être posées entre les variantes linguistiques ainsi observées et ces variables indépendantes potentielles que constituent les paramètres externes.

Ces analyses internes ont été orientées par le principe de l'*indissociabilité* des plans du signifiant et du signifié (cf. Chapitre II, § 3, pp. 48-50, et *supra*, § 2, pp. 57-58) : nous avons tenté d'identifier et de décrire des *configurations* d'unités et/ou de structures interdépendantes, tout en tentant de cerner le statut des *opérations* dont ces configurations constituaient les traces ; en procédant ce faisant à une manière d'extension de la méthodologie d'« explication par les modèles » préconisée par Piaget : - mettre d'abord en évidence, dans certains items, des co-dépendances statistiquement significatives d'occurrences de marques linguistiques ; - poser des hypothèses sur la teneur et la structure des opérations dont ces configurations pourraient constituer la trace ; - tester ces hypothèses par retour à l'analyse d'autres données textuelles, notamment dans le cadre de comparaisons inter-langues (cf. *ATD*, pp. 181-183).

Cette démarche présente ainsi d'évidentes similitudes avec celle adoptée par Denise Malrieu et François Rastier dans les travaux dont ils ont rendu compte dans *Genres et variations morphosyntaxiques* (2001), mais elle s'en différencie néanmoins sur un point important. Les analyses de distribution des unités entreprises par Malrieu & Rastier portent sur l'entier des items textuels, sans différenciation *a priori* (ou découpage) des différents segments qui y sont attestables, ce qui a débouché sur des résultats commentés dans les termes suivants :

67. « Comme l'analyse multivariée a bien confirmé les distinctions entre discours et entre champs génériques, mais non celles qui opposent les genres narratifs entre eux, **on peut se demander si le premier facteur, lié au dialogue, et qui capte 40% de la variance, n'est pas déterminant : il reflèterait des différences de techniques mimétiques dans les genres narratifs. De fait la représentation de l'interlocution semble partout discriminante de façon cruciale** : elle singularise la littérature par rapport aux autres discours, et sépare le théâtre de la poésie et du roman. » (*GVM*, p. 569).

Si les auteurs sont conduits à les relever, ces variantes de « techniques mimétiques » ou de « représentation de l'interlocution » ne peuvent cependant être décrites et analysées en tant

que telles dans le cadre de la démarche globale qu'ils ont adoptée, et c'est pour éviter cet inconvénient que nous avons choisi pour notre part de délimiter d'abord des segments relevant apparemment du "récit", de l'"exposé théorique", du "dialogue direct", du "discours rapporté", etc., et d'analyser *séparément* leurs propriétés linguistiques. Cette procédure peut paraître méthodologiquement moins "propre" que celle adoptée par Malrieu & Rastier et, en soi, n'est effectivement pas sans danger de circularité (découper d'abord les segments sur la base de leurs propriétés différentielles apparentes, pour valider statistiquement ensuite cette même différence). Mais d'une part, se donner comme unités d'analyse les « modes » ne paraît pas théoriquement moins légitime que d'attribuer ce statut aux « genres » : dans les deux cas et au même titre, il s'agit d'entités qui sont d'abord *intuitivement* perçues ou reconnues comme différentes, sans que l'on puisse s'appuyer sur des critères théoriques susceptibles de fonder *a priori* cette différenciation ; d'autre part, la circularité initiale est susceptible d'être brisée dès lors que les configurations d'unités interdépendantes identifiées se révèlent effectivement aptes à être ré-exploitées comme "analyseurs" de segments dont le statut ne serait pas *a priori* identifiable.

4.2. « Mondes discursifs » et « types de discours »

Notre approche a une évidente parenté, nous l'avons souligné, avec celle proposée par François Rastier en termes de « ruptures » constitutives de « zones ». En commentant cette dernière (cf. *supra*, § 2, pp. 57-58), nous nous interrogeons néanmoins sur le statut même de ces ruptures : à l'égard de quoi se produisent-elles et quel est le statut de ce qui en résulte ?

Pour clarifier cette question, nous faisons intervenir trois registres : celui du *monde ordinaire* du producteur de texte, que l'on peut définir comme l'ensemble des *représentations personnelles* dont dispose ce dernier eu égard à la teneur et au statut du contenu qui va être mis en texte et eu égard à sa situation d'action langagière (au sens large évoqué au Chapitre II, § 2, p. 46) ; celui des *mondes formels*, en tant que *répertoires de connaissances collectives* organisés selon les modalités normées adoptées par le groupe d'appartenance ; celui enfin des *mondes discursifs* qui sont construits dans la textualité même, et qui constituent des *cadres organisant les modalités d'échange entre ces deux ordres de représentations* (personnelles vs collectives) ou encore les *lieux intermédiaires* permettant la *mise en interface* de ces représentations de statuts fondamentalement différents.

Selon nous, la constitution des différents mondes discursifs peut être appréhendée en s'en tenant à la prise en compte des seules ruptures « personnelle » et « temporelle », la rupture « spatiale » ne semblant sémiotisée dans la textualité que de manière connexe et secondaire (en tout cas dans les langues que nous avons étudiées), et la rupture « modale » nous paraissant avoir un tout autre statut. Dans ce qui suit, nous nous centrerons donc sur les deux « ruptures » qui nous paraissent constitutives des mondes discursifs.

4.2.1. L'organisation temporelle des discours

Ce domaine est sans doute le plus décisif, et c'est aussi celui à propos duquel nous nous distancierons le plus nettement de l'approche de François Rastier, raisons qui expliquent la longueur et le caractère détaillé de la présentation proposée dans ce qui suit²⁵.

Dans les approches grammaticales standards, dont ne semble pas fondamentalement se distancier François Rastier, il est admis que les valeurs de temporalité sont exprimées par les seuls déterminants des verbes (ou temps des verbes PRESENT, PASSE COMPOSE, PASSE SIMPLE, IMPARFAIT, etc.), éventuellement en interaction avec certains sous-ensembles d'adverbes. Et il est aussi communément admis que ces valeurs mêmes doivent être analysées en termes de *relations* posées entre le *moment de la parole* (ou *moment de production*) et le *moment du procès* exprimé par le verbe. Dans cette perspective, peuvent alors être identifiées des relations

²⁵ Présentation qui reformule, comme on le constatera, de longs passages du chapitre 8 d'*ATD*.

de *simultanéité* entre les deux moments (marquées par des formes de PRESENT), d'*antériorité* du moment du procès par rapport à celui de la production (marquées par des formes de PASSE) ou encore de *postériorité* du procès par rapport au moment de production (marquées par des formes de FUTUR).

Une telle approche est cependant clairement insuffisante et, depuis les travaux de Reichenbach (1947) notamment, il est admis que toute analyse des relations temporelles doit prendre en compte, non deux, mais trois paramètres : au moment de production et au moment du procès doit s'ajouter ce que cet auteur qualifiait de *moment psychologique de référence*. Prenons quelques exemples pour introduire cette conception *trichotomique* :

- (1) **Demain**, Pierre **se rend** à Lausanne.
- (2) **Demain**, Pierre **se rendra** à Lausanne.
- (3) **Aujourd'hui**, Marie **range** sa chambre.
- (4) **Aujourd'hui**, Marie **a rangé** sa chambre.

Dans les énoncés (1) et (2), le moment psychologique de référence est exprimé par *demain*, et dans les énoncés (3) et (4), il est exprimé par *aujourd'hui*, mais cette référence psychologique pourrait cependant demeurer implicite. Dans les énoncés (1) et (3), le temps PRESENT code une relation d'*inclusion* entre moment du procès et moment de référence : le moment du procès (*se rendre* ou *ranger*) est inclus dans le moment psychologique de référence verbalisé respectivement par *demain* et *aujourd'hui* ; dans ces cas, le moment de production est en quelque sorte "mis hors jeu". Dans l'énoncé (2), le temps FUTUR SIMPLE code une relation de *postériorité* entre le moment du procès (*se rendre*) et le moment de production ; dans l'énoncé (4), le temps PASSE COMPOSE code une relation d'*antériorité* entre le moment du procès (*ranger*) et le moment de production. Et dans ces deux cas, c'est le moment de référence verbalisé par *demain* ou *aujourd'hui* qui est "mis hors jeu".

Cette approche trichotomique est décisive, dans la mesure où elle montre clairement que toute analyse de la temporalité implique la prise en compte de ce troisième paramètre qui constitue la *référence temporelle psychologique*, et dans la mesure où elle montre également que la valeur d'un temps du verbe résulte d'une décision de codage de la relation qui est posée entre le "moment du procès" d'une part et, soit le "moment de la parole", soit ce "moment de référence psychologique" d'autre part.

Dans une perspective textuelle, les trois paramètres de la conception trichotomique qui viennent d'être évoqués paraissent cependant devoir être reformulés dans les termes suivants.

Toute production langagière d'un agent humain "prend du temps" ; dans certains cas quelques secondes, quelques minutes ou quelques heures, mais aussi parfois des mois ou des années, pour la production de romans ou d'ouvrages scientifiques par exemple. Dès lors, plutôt que d'évoquer un "moment de production", qui semble ne désigner que les situations de prises de parole brèves, il nous paraît plus pertinent d'utiliser l'expression de *durée de production*. Ce paramètre ne doit cependant pas être conçu dans la perspective physicaliste ; il n'intervient qu'au titre de représentation, c'est-à-dire en tant que *durée psychologiquement construite* autour (ou à partir) de l'acte objectif de production.

La production langagière se concrétise en un texte empirique, qui combine généralement plusieurs types de discours. Les segments relevant de ces types de discours se déploient dans le successif de la parole ou de l'écrit, et sont donc sous-tendus par une activité constructive, qui est une part délimitée de *l'action langagière* ou de ce que Rastier qualifie de « cours d'action (verbale) ». Cette action se déploie dans une certaine durée, formelle ou psychologique, que nous qualifions d'*axe de référence temporelle* d'un type de discours. Dans notre approche, c'est cet axe *global* qui définit le paramètre que Reichenbach qualifiait de « moment psychologique de référence » ; mais dans certains types de discours, cet axe principal coexiste parfois aussi avec d'autres axes de référence, plus *locaux*, comme ceux notamment qui sont délimités par des adverbes du type *demain, hier, la semaine passée*, etc. (cf. nos exemples 1 à 4).

Les procès qui sont sémiotisés dans un texte ont un ensemble de caractéristiques *intrinsèques* ou *internes* : ils relèvent de certains types généraux (état, activité, accomplissement, achèvement), et ils présentent également des propriétés plus spécifiques de durée, de fréquence, de résultativité, etc. En outre, dans le processus même de sémiotisation,

les procès peuvent être *saisis* soit dans leur entièreté (valeur d'accomplissement total), soit à une phase donnée de leur déroulement (valeur d'inaccompli), soit encore sous l'angle du résultat produit par ce déroulement (valeur d'accompli). Il peut arriver enfin que les procès soient *situables* sur l'axe du temps, c'est-à-dire qu'ils puissent être objectivement *datés*. Cette situabilité temporelle des procès n'est toutefois possible que lorsque le contenu thématique en lequel ils s'inscrivent est élaboré à partir de faits attestables dans le monde ordinaire ; dans les multiples cas où ce contenu thématique est par contre constitué d'états, d'événements et/ou d'actions à caractère fictif ou hypothétique, ces procès ne peuvent par définition être situés sur cet axe de la temporalité "objective". En conséquence, l'expression de « moment du procès » paraît inadéquate pour désigner ce dernier paramètre de la conception trichotomique ; nous parlerons quant à nous simplement de *procès*.

A l'issue de cette reformulation, l'analyse de la structuration temporelle des discours nous paraît devoir prendre en compte les trois catégories de paramètres qui suivent :

- les *procès* effectivement verbalisés, avec leurs diverses propriétés aspectuelles et leur propriété éventuelle de situabilité temporelle objective ;
- les *axes de référence*, qu'il s'agisse de l'axe global associé à un type de discours ou d'axes plus locaux ;
- la *durée psychologique associée à l'acte de production*.

Sur cette base, on peut alors mettre en évidence deux modalités générales d'organisation temporelle, donnant lieu à deux *ordres discursifs* que nous qualifions d'ordre du RACONTER et d'ordre de l'EXPOSER²⁶, cette distinction ayant d'évidentes parentés avec celle posée par Benveniste entre « Discours » et « Histoire » et celle posée par Weinrich (1973) entre « Monde raconté » et « Monde commenté ».

Dans l'ordre du RACONTER, une *disjonction* est clairement opérée entre les coordonnées temporelles des procès verbalisés dans le texte et celles de la situation d'action du producteur de ce même texte. Cette opération se traduit par la construction d'une *origine* (cf. Fayol, 1985), c'est-à-dire d'une *borne* temporelle à partir de laquelle l'évocation des procès se déploie dans le successif ; borne qui est généralement marquée ou explicitée (*hier, un jour, le 12 décembre 2034, il était une fois*, etc.), mais qui peut néanmoins aussi demeurer implicite. Ces origines ont des statuts différents (nous y reviendrons ci-dessous), mais leur élaboration revient toujours à fixer, *une fois pour toutes*, le type de rapport existant entre les coordonnées temporelles du producteur et celles des procès racontés. Elles ont en réalité pour effet de mettre définitivement hors jeu le "moment" de (ou la durée associée à) l'action de production, et donc d'exclure, ou de mettre en suspens, toute forme de repérage temporel externe, c'est-à-dire toute forme de mise en rapport de simultanéité, d'antériorité ou de postériorité entre l'acte de production et les procès verbalisés. Dès lors, tous les mécanismes temporels attestables dans cet ordre consistent en opérations de *repérage interne* s'agissant de la temporalité proprement dite, et en opérations de *mise en contraste interne* s'agissant de certaines dimensions de l'aspectualité.

L'origine constitue la "borne de gauche" à la fois de l'activité de raconter et de la diégèse, en tant que produit verbalisé de cette même activité ; le déploiement de cette activité constitue *l'axe de référence* de cet ordre, et il peut être éventuellement marqué ou scandé par des formes de « relais temporels » (*le lendemain, trois jours plus tard, il y avait un siècle*, etc.) ; la diégèse déploie quant à elle une succession de *procès* généralement lexicalisés par des verbes. Les *repérages* consistent alors en un marquage de la situation de chaque procès-verbe eu égard à l'axe de référence, et ils peuvent prendre trois formes : dans le repérage *isochronique* (*R.iso*) la succession des procès est présentée comme se déployant en parallèle avec l'activité de raconter, et l'ordre d'énonciation semble ainsi reproduire celui des événements/actions de la diégèse ; dans le repérage *rétroactif* (*R.rétro*), les procès sont présentés comme s'étant produits antérieurement à la phase actuelle du cours de l'activité de raconter ; dans le repérage

²⁶ Comme celui ayant trait aux types discursifs, cet étiquetage n'est pas totalement satisfaisant, et nous sommes en conséquence prêt à prendre en compte toutes les suggestions d'amélioration qui pourraient nous être faites.

proactif (*R.pro*), les procès sont présentés comme s'étant produits postérieurement à la phase actuelle du cours de l'activité de raconter. Ci-dessous trois exemples de ces repérages :

(5) C'est vers 19 heures, avant-hier, que l'absence de Simon **a été remarquée** (R.iso). Simon **avait quitté** (R.rétro) les environs de la cabane et **s'était perdu** (R.rétro) dans la forêt. Malgré les recherches immédiatement engagées, hier matin, Simon **n'était** toujours pas **retrouvé** (R.iso). Quelque cent trente personnes **ont repris** (R.iso) les recherches. Puis, vers 9 heures, un hélicoptère de la Rega **a été mobilisé** (R.iso). Finalement, Simon **allait être retrouvé** (R.pro) sain et sauf vers 10 heures, à un kilomètre de la cabane. (D'après *La Suisse*, 7 avril 1989)

(6) Robert **passa** (R.iso), au bord du Rhône, deux semaines enchanteresses. Car Avignon, où tout l'or de la Chrétienté **affluait** (R.iso), **était** (R.iso) une ville d'agrément sans égal [...] Le nouveau pair de France **eut** (R.iso) plusieurs audiences du Saint-Père; un festin **fut donné** (R.iso) en son honneur au château pontifical, et il **s'entretint** (R.iso) doctement avec nombre de cardinaux. [...] Rentré à Paris au mois de mars, Robert **se frottait** (R.iso) les mains et **affirmait** (R.iso) que du nouveau **allait se produire** (R.pro). [...]

Au début de mai **mourut** (R.iso) le brave Gaucher de Châtillon, à l'entrée de sa quatre-vingtième année. Il **était né** (R.rétro) sous Saint Louis et **avait exercé** (R.rétro) vingt-sept ans la charge de connétable. Sa voix **avait** souvent **changé** (R.rétro) le sort des batailles et **prévalu** (R.rétro) dans les conseils royaux.

Le 26 mai, le jeune roi Edouard III [...] **s'embarquait** (R.iso) à Douvres pour venir prêter hommage à son cousin de France. [...] Un souverain de seize ans, confié à la surveillance de deux évêques, **allait donc affronter** (R.pro) la plus impressionnante cour du monde. (M. Druon, *Les rois maudits*, T. 6, pp. 49-51).

(7) ARCHAOS **fut** (R.iso) longtemps un pays comme les autres, enclos à l'intérieur de ses frontières, et suivant docilement le cours de l'Histoire. Des rois y **régnèrent** (R.iso) de père en fils, sans que personne s'en plaignît, du moins trop fort ; ou alors pas très longtemps.

L'avènement d'Avatar II **n'avait** rien **apporté** (R.rétro) de neuf, en tout cas en mieux. En plus des vertus de ces rudes ancêtres ce roi-ci **était atteint** (R.iso) d'une dévotion aiguë, qu'il entendait répandre sur un peuple ignorant, encore imparfaitement illuminé par la vraie foi. Des clochers **s'élevaient** (R.pro), ainsi que les impôts. Les gens **courberaient** (R.pro) un peu plus l'échine. (Adaptation de Ch. Rochefort, *Archaios ou le jardin étincelant*, p. 11)

Dans l'exemple 5, l'origine (*avant-hier, vers 19 heures*) est de type *déictique*, et pose de ce fait un rapport "calculable" entre la temporalité de l'action langagière et celle des événements racontés (les événements évoqués se sont produits deux jours avant l'action langagière). Dans les segments ayant ce type d'origine, le repérage isochronique est marqué soit par le PASSE COMPOSE [*a été remarquée, ont repris, a été mobilisé*], soit par l'IMPARFAIT [*était retrouvé*]. Le repérage rétroactif est marqué quant à lui soit par l'emploi du PLUS-QUE-PARFAIT [*avait quitté, s'était perdu*], soit par l'emploi du PASSE SURCOMPOSE, et le repérage proactif est marqué par l'emploi de l'IMPARFAIT PERIPHRASTIQUE [*allait être retrouvé*] ou par celui du CONDITIONNEL PRESENT.

Dans l'exemple 6, l'origine n'est pas explicitée dans le segment retenu, mais a été posée dans un segment précédent, sous forme de *datation*, c'est-à-dire de renvoi à l'échelle du *temps social*. Dans l'exemple 7, l'origine reste également implicite, mais relève en fait de la *disjonction pure*, en ce sens que les événements/actions racontés sont situés dans une temporalité absolument *indifférente* à celle de l'action de production (pouvant être marquée par des expressions du type *il était une fois*), et ce processus de mise à l'écart est renforcé encore par l'évocation d'un lieu lointain et étrange. Dans les segments ayant ces deux types d'origine, le repérage isochronique est marqué soit par le PASSE SIMPLE (*passa, fut donné, s'entretint, etc.*), soit par l'IMPARFAIT (*affluait, était, se frottait, régnait, etc.*). Le repérage rétroactif est marqué quant à lui soit par l'emploi du PASSE ANTERIEUR soit par celui du PLUS-QUE-PARFAIT (*avait exercé, avait changé, avait rapporté, etc.*), et le repérage proactif est marqué par l'emploi de l'IMPARFAIT PERIPHRASTIQUE (*allait se produire, allait affronter*) ou par celui du CONDITIONNEL PRESENT (*s'élevaient, courberaient*).

Dans les discours de cet ordre, les marques temporelles ont bien évidemment encore d'autres fonctions possibles que nous ne pourrions commenter en détail ici. Il s'agit d'une part des repérages relevant de la *temporalité relative* (repérer un procès, non par rapport à l'axe de référence, mais par rapport à un autre procès lui même repéré) :

(8) *Quand il eut grimpé* pendant un kilomètre environ, Fred *fit* une pause
(G. Manceron, *Pauvres petites crevettes*, p. 62)

Il s'agit d'autre part de cette dimension de l'aspectualité que nous qualifions de mise en contraste ; la *mise en contraste globale* consistant à différencier des séries de procès posés en *avant-plan* (marqués soit au PASSE SIMPLE soit au PASSE COMPOSE) d'autres séries de procès posés en *arrière-plan* (marqués à l'IMPARFAIT) :

(9) En ce moment, il *vit* s'écarter la populace. Une jeune fille bizarrement vêtue *sortit* de la foule. Elle *était* accompagnée d'une petite chèvre à cornes dorées et *portait* un tambour de basque à la main. L'oeil de Quasimodo *étincela*. *C'était* la bohémienne qu'il *avait* essayé d'enlever la nuit précédente, algarde pour laquelle il *sentait* confusément qu'on le *châtiait* en cet instant même [...] Il ne *douta* pas qu'elle vînt se venger aussi, et lui donner son coup comme tous les autres. [...] Elle *s'approcha*, sans dire une parole, du patient qui *se tordait* vainement pour lui échapper, et, détachant une gourde de sa ceinture, elle la *porta* doucement aux lèvres arides du misérable. (V. Hugo, *Notre-Dame de Paris*, p. 320)

la mise en contraste locale consistant à opposer un (seul) procès-fond, duquel se détache un (seul) procès-figure :

(10) Il *conduisait* donc, attentif au trafic intense de cette fin de journée, *lorsque éclata* dans son dos [...] (Exbrayat, *On se reverra petite*, p. 47)

L'analyse qui précède montre que l'on peut distinguer deux sous-ensembles de discours de l'ordre du RACONTER : l'un doté d'une *origine déictique*, dont les temps de base sont le PASSE COMPOSE et l'IMPARFAIT et que nous qualifions de *récit interactif* pour des raisons qui seront évoquées dans le point suivant ; l'autre doté d'une *origine absolue*, dont les temps de base sont le PASSE SIMPLE et l'IMPARFAIT, et que nous qualifions de *narration*. Nous relèverons encore que le redoublement agonistique évoqué par François Rastier n'est de fait observable que dans les narrations²⁷, ou plus exactement dans certaines narrations, mais cette attribution d'un surcroît de valeur aux actions racontées et à leurs protagonistes nous paraît relever de processus adjacents, sur lesquels nous reviendrons plus loin (cf. *infra*, § 5).

Dans l'ordre de l'EXPOSER, aucune disjonction n'est opérée entre les coordonnées temporelles des procès verbalisés dans le texte et celles de la situation d'action du producteur de ce même texte (aucune origine ne peut être attestée), et dès lors ces deux types de coordonnées peuvent être mises en rapport, ou peuvent être considérées comme *conjointes*. A s'en tenir à la temporalité première (sans donc évoquer les mécanismes de temporalité seconde et de mise en contraste aspectuel), les processus de repérage sont ici bien plus complexes, parce qu'ils peuvent s'articuler à trois sortes d'axes de référence.

Le premier axe possible est celui de la *durée psychologique construite autour de l'acte de production*, durée d'ampleur variable et qui peut en outre se modifier en permanence. Dans ce

²⁷ On opposera bien sûr à cette affirmation le cas de *L'étranger* de Camus, texte dont les segments majeurs exhibent le marquage temporel du récit interactif. Mais si ce roman a tellement été commenté, c'est bien en raison de son statut exceptionnel, et nous évoquerons sous 4.2.3 le statut que l'on peut accorder à ce type de « création littéraire ».

cas, lorsque les procès sont présentés comme se situant avant la “borne de gauche” de cette durée adjointe, il y a *repérage d'antériorité* (R.ant) ; lorsque les procès sont présentés comme se situant après la “borne de droite” de cette durée adjointe, il y a *repérage de postériorité* (R.pos) ; lorsque les procès sont présentés comme inclus entre les deux bornes de cette durée, il y a *repérage de simultanéité* (R.sim). Il s'agit là en fait des (seules) formes de repérage retenues par la tradition grammaticale, bien qu'en réalité leurs occurrences soient relativement peu fréquentes. En français, le repérage d'antériorité est marqué par le PASSE PERIPHRASTIQUE (*venir de* + INFINITIF), le PASSE COMPOSE, l'IMPARFAIT ou leurs formes composées ; le repérage de postériorité est marqué par le FUTUR PROCHE (*aller* + INFINITIF), le CONDITIONNEL PRESENT, le FUTUR SIMPLE et leurs formes composées ; le repérage de simultanéité est marqué quant à lui par le PRESENT. En voici deux exemples :

(11) Ben... je... actuellement y a **a** (R.sim) un groupe, bon, mais c'**est** (R.sim), c'**est** (R.sim) la fusion, euh, la boîte où je **travaille** (R.sim) qui **va fusionner** (R.pos) avec une autre boîte et alors il y **aura** (R.pos) des compressions de personnel et... et on **risque** (R.sim) d'être foutu à la porte quoi ou alors d'être, d'être muté; euh, d'être muté, je ne **sais** (R.sim) pas, à Paris et, et alors ça n'**intéresse** (R.sim) pas les gens qui **travaillent** (R.sim) avec moi parce qu'ils **tiennent** (R.sim) à rester dans le Béarn pour euh, pour des raisons, par exemple: ils **ont fait** (R.ant) construire des baraques; ils **ont** (R.sim) des, des grosses sommes à payer. Ils n'**ont** (R.sim) pas du tout envie de quitter ça (*Dialogue de femmes*. Selon transcription in H. Icart-Seguy, 1976, p. 3)

(12) ERNESTINE — Vous n'**avez pas vu** (R.ant) mon père?
 TOPAZE — Non, monsieur le directeur ne s'**est point montré** (R.ant) ce matin.
 ERNESTINE — Quelle heure **est-il** (R.sim) donc?
 TOPAZE (*il tire sa montre qui est énorme et presque sphérique*) — Huit heures moins dix, mademoiselle. Le tambour **va rouler** (R.pos) dans trente-cinq minutes exactement.... Vous **êtes** (R.sim) bien en avance pour votre classe....
 ERNESTINE — Tant mieux, car j'**ai** (R.sim) du travail. **Voulez-vous** (R.sim) me prêter votre encre rouge?
 TOPAZE — Avec le plus grand plaisir mademoiselle.... Je **viens** tout juste **d'acheter** (R.ant) ce flacon, et je **vais** le **déboucher** (R.pos) pour vous.
 (M. Pagnol, *Topaze*, p. 261)

Une deuxième possibilité réside en l'élaboration d'axes de référence bornés, construits localement dans le cours de l'activité expositive, et généralement explicités par des adverbes ou syntagmes à valeur temporelle (*hier, ce matin, le 10 janvier, etc.*). Dans ces cas, le repérage des procès peut alors s'effectuer soit par rapport à la durée adjointe à l'acte de production, soit par rapport à cet axe local (cf. nos exemples 1 à 4). Si la première option est choisie, on retrouvera les trois repérages possibles d'antériorité, de postériorité et de simultanéité ; dans la seconde option, les procès seront présentés comme inclus dans la durée de l'axe de référence local, et ce *repérage d'inclusion* (R.incl) est marqué en français par l'emploi du PRESENT. Un énoncé de l'exemple 12, *Le tambour va rouler dans trente-cinq minutes exactement*, illustre la première option : l'axe de référence local est explicité par *dans trente-cinq minutes* ; mais le procès fait néanmoins l'objet d'un repérage de postériorité eu égard à la durée adjointe à l'acte de production (*va rouler*), alors qu'il aurait pu faire l'objet d'un repérage d'inclusion par rapport à l'axe de référence local (*Le tambour **roule** dans trente-cinq minutes exactement*).

Une troisième possibilité réside en l'élaboration d'un axe de référence *illimité*, ou *non borné*, et dans ce cas les procès sont présentés comme nécessairement inclus dans cette temporalité illimitée, ou dans cette a-temporalité de référence. Ils font alors l'objet d'un *repérage neutre* (R.neut), qui se marque en français, soit par l'absence de syntagme verbal, soit par des formes de PRESENT à valeur *gnomique*. En voici deux exemples :

(13) DISTRACTEUR
 Dans une tâche mobilisant l'attention du sujet, tout stimulus **est** (R.neut) étranger au stimulus-cible et susceptible d'altérer la performance. Le recours aux distracteurs **constitue** (R.neut), en psychologie cognitive, un moyen indirect d'inférer l'indépendance (relative) de deux processus de

traitement de l'information se déroulant parallèlement. L'effet plus ou moins perturbateur des distracteurs **est** (R.neut) fonction de nombreux facteurs, notamment du niveau d'automatisation de la tâche en cours et du degré de similarité entre stimulus distracteur et cible. (M. Richelle, in R. Doron & F. Parot, *Dictionnaire de Psychologie*, p. 208)

(14) La logique, de son côté, ne **se réduit** (R.neut) en rien, à un système de notations inhérentes au discours [...]. Elle **consiste** (R.neut) elle aussi en un système d'opérations [...] Les actions [...] **se reproduisent** (R.neut) telles quelles si, aux mêmes intérêts, **correspondent** (R.neut) des situations analogues [...]. (J. Piaget, *Biologie et connaissance*, p. 24)

Dans cet ordre de l'EXPOSER, en s'en tenant à la seule organisation temporelle, on ne peut attester de l'existence de deux sous-ensembles nets, mais plutôt d'une sorte de continuum découlant du statut des axes de référence mobilisés : - l'axe des coordonnées temporelles du producteur ; - des axes bornés extérieurs à ces coordonnées ; - l'axe annulant en quelque sorte la temporalité. Pour différencier les types de discours relevant de cet ordre, il nous faudra dès lors tenir compte de l'organisation de l'actorialité que nous allons évoquer maintenant.

4.2.2. L'organisation actorielle des discours

Ce second angle d'attaque des mondes discursifs a trait aux rapports qui sont posés entre, d'une part les instances agentives mobilisées dans la situation d'action langagière et d'autre part les instances agentives verbalisées dans le texte, et comme pour la temporalité, deux grands types d'organisation peuvent être mis en évidence.

Les instances agentives du texte peuvent exhiber un rapport déterminé (d'identité ou de différence) avec les instances externes de l'action langagière (le producteur et ses éventuels récepteurs), ou encore *impliquer* ces paramètres externes, ce qui se traduit notamment par l'emploi de formes pronominales à valeur *déictique* ; en voici deux exemples :

(15)
 — bonjour madame
 — j'ai un p'tit problème
 — oui
 — j'n'habite pas G'nève
 — mmh
 — et eh il y a j'ai une amie qui est malade
 — mmh
 — et qui **m'a** demandé de trouver certains livres de la collection Harlequin / c'est une
 — ouais ouais **j'**connais / **j'**ai pas du tout
 — où est-c' que j'vais / j'ai été chez Naville il n'y en a pas.
 (*Dialogue entre une libraire et sa cliente*. Selon la transcription proposée in L. Filliettaz, 1996, p. 66)

(16)
Mes chères Françaises et **mes** chers Français // **je vous** ai parlé du bon choix pour la France /// **je** l'ai fait / **vous** l'avez vu / avec une certaine gravité /// il faut que **je vous** dise pourquoi // et **je vous** raconterai pour cela un souvenir d'enfance ///
Quand j'avais treize ans / j'ai assisté / en Auvergne / à la débâcle de l'armée française // pour des garçons de mon âge / avant la guerre / l'armée française était une chose / impressionnante / et puissante // et nous l'avons vue arriver en miettes // sur la petite route / près du village où j'irai voter en mars / comme simple citoyen / nous interrogeons les soldats / pour essayer de comprendre [...]
J'entends encore à quarante ans d'intervalle cette réponse /// et **je me** suis dit (V. Giscard d'Estaing, *Discours du bon choix pour la France*, 27 janvier 1978. Transcrit in Adam, 1985, p. 188)

L'exemple 15 est tout entier constitué d'un segment de l'ordre de l'EXPOSER, dans lequel les pronoms déictiques marquent une relation d'identification entre les instances agentives verbalisées dans le texte et celles mobilisées dans l'interaction langagière en cours ; nous

qualifions dès lors ce type de *discours interactif*. L'exemple 16 est constitué d'un premier segment (en bdc) relevant du même discours interactif, et d'un second segment (en italiques) de l'ordre du RACONTER, qui mobilise également des pronoms déictiques marquant une relation d'identification entre les instances agentives verbalisées dans le texte et celles mobilisées dans l'interaction langagière en cours ; nous qualifions pour cette raison ce second type de *récit interactif*.

Les instances agentives du texte peuvent aussi être sans rapport avec les instances externes de l'action langagière (le producteur et ses éventuels récepteurs), ou encore être dans une situation d'*autonomie complète* à l'égard de ces paramètres externes, ce qui se traduit notamment par l'exclusion des formes pronominales à valeur déictique ; en voici deux exemples :

(17) Mais l'outillage théorique de Marx et d'Engels comprend également une série de concepts, développés ou à "l'état pratique", dans leurs oeuvres politiques, et qui servent à cerner de plus près le champ de la lutte politique de classe. En effet, on peut faire des distinctions importantes parmi les diverses classes et fractions de classe, suivant leur position politique, leur pratique politique et leur rapport à l'appareil d'Etat. Et tout d'abord dans le domaine de la domination politique. En effet, dans une formation sociale, composée de diverses classes, et dans une formation capitaliste, ... (N. Poulantzas, *K. Marx et F. Engels*, pp. 180-181)

(18) Une fois, un magicien inventa une machine à fabriquer des comètes. Elle ressemblait un tantinet à la machine à couper le bouillon tout en étant quand même différente, et servait à faire toutes sortes de comètes au choix, petites ou grandes, jaunes ou rouges, à queue simple ou double, etc. [...] Mais personne n'en voulait. Le pauvre magicien ne gagnait jamais un sou et, à force de sauter des repas, il n'avait plus que la peau sur les os. Un soir où il avait plus faim que d'habitude, il transforma sa machine à faire des comètes en un gros morceau de gorgonzola qu'il dévora sur-le-champ. (G. Rodari, *Histoires au téléphone*, pp. 70-71)

L'exemple 17 relève de l'ordre de l'EXPOSER autonome, et nous qualifions ce type de *discours théorique* ; l'exemple 18 relève de l'ordre du RACONTER autonome, et nous qualifions ce type de *narration*.

En ce domaine de l'actorialité, il convient de souligner d'une part que l'identification des marques en tant que telles (*je, tu, vous*, etc.) ne constitue pas un critère de différenciation suffisant ; ces marques ne sont indicatrices du type *discours interactif* que dès lors qu'elles sont affectées d'une valeur clairement déictique (ce qui n'est pas le cas, par exemple, des occurrences de *je* dans certaines narrations). D'autre part, il convient également de distinguer plusieurs sous-types de discours interactifs. Dans notre présentation et dans nos exemples, nous n'avons pris en compte que les cas de mise en relation entre instances agentives de la textualité et instances agentives externes à cette dernière ; mais on peut observer aussi des mises en rapport des instances textuelles avec des paramètres d'une situation d'action langagière qui est "figurée" ou mise en scène dans d'autres segments du même texte, comme c'est le cas dans le « discours direct » apparaissant notamment dans le roman, ou dans un périclipsis, comme c'est le cas dans les dialogues de théâtre. Ces discours interactifs « secondaires » (cf. *ATD*, pp. 189-192) présentent cependant globalement les mêmes propriétés linguistiques que les discours interactifs primaires :

(19)
 Je passai dans le bureau d'Hélène
 "Encore besoin de moi? demanda-t-elle, ironiquement.
 — Non. J'arrive à me débrouiller tout seul, à présent. Pas d'autres nouvelles de Zavatter?
 — Non.
 — Hum... J'ai l'impression qu'il s'en fiche. Qu'il manque de coeur à l'ouvrage. Ce n'est pas aussi le vôtre, Hélène?
 — Je ne l'ai pas remarqué.
 — Ouais. Vous êtes une chic fille. Tout le monde ne vous ressemble pas... Ce doit être le fric.

— *Quel fric?*

— *Vous ne voyez pas ce que je veux dire?*

— *Peut-être."*

A ce moment, Odette Larchaut, pomponnée [...] nous rejoignit, interrompant notre conversation. (L. Malet, *Fièvre au Marais*, p. 78)

(20)

PERE UBU — Bougre, que c'est mauvais!

CAPITAINE BORDURE — Ce n'est pas bon, en effet.

MERE UBU — Tas d'Arabes, que vous faut-il?

PERE UBU, *se frappant le front*. — Oh! j'ai une idée. Je vais revenir tout à l'heure (*il s'en va*).

(A. Jarry, *Ubu roi*, p. 39)

4.2.3. Le tableau des types de discours, ses limites et ses conditions d'emploi

En croisant les effets des deux types d'organisation qui viennent d'être discutées, on aboutit au tableau des types de discours maintes fois présenté :

		Organisation temporelle	
		Conjonction EXPOSER	Disjonction RACONTER
Organisation actorielle	Implication	<i>Discours interactif</i>	<i>Récit interactif</i>
	Autonomie	<i>Discours théorique</i>	<i>Narration</i>

Tout comme ceux proposés par d'autres auteurs, ce tableau présente un caractère schématique, réducteur, et ne peut donc rendre justice à la complexité des conditions d'organisation des discours. Sa lecture et son exploitation requièrent en conséquence un ensemble de commentaires complémentaires.

A. Oral/écrit

Les quatre types de discours peuvent apparaître aussi bien dans des textes originellement produits en modalité orale qu'en modalité écrite. On pourrait s'attendre à ce que les types insérés dans des textes oraux soient saturés en unités linguistiques à valeur interactive, alors que les types insérés dans les textes écrits seraient, eux, saturés en unités à valeur d'autonomie. Selon cette hypothèse, un discours interactif oral comporterait l'ensemble des unités définissant sa configuration propre, alors qu'un discours interactif écrit n'en comporterait qu'une partie seulement, et symétriquement un discours théorique écrit comporterait toutes les unités typiques, alors qu'un discours théorique oral n'en comporterait qu'une partie seulement. Les données empiriques que nous avons recueillies ne confirment cependant pas cette hypothèse. Si un discours théorique présente bien généralement plus d'unités spécifiques lorsqu'il est inclus dans un texte écrit que lorsqu'il est inclus dans un texte oral, le discours interactif présente aussi souvent plus d'unités spécifiques (donc d'unités à valeur interactive) lorsqu'il est inclus dans un texte écrit que lorsqu'il est inclus dans un texte oral. Le rôle de la modalité écrite n'est donc pas de déplacer les propriétés des types dans la direction de l'autonomie (la modalité orale déplaçant ces propriétés dans la direction de l'interaction) ; il est au contraire clairement d'accentuer les propriétés spécifiques des types, telles que nous les avons décrites.

B. Variantes ou sous-types

Nous avons déjà évoqué plus haut (p. 70) la problématique des *variantes du discours interactif*, qui doit être complétée par une analyse du statut des segments de « discours

indirect » ou de « style indirect libre » que nous ne pourrions reproduire ici (cf. *ATD*, pp. 207-210).

On peut identifier des *variantes analogues dans le récit interactif*, dans la mesure où les marques d'actorialité mobilisées dans les textes, si elles renvoient dans certains cas aux protagonistes de l'action langagière externe (récit interactif primaire), peuvent aussi renvoyer à des situations d'action "mises en scène" dans d'autres segments de la textualité, et constituer ce faisant des *récits interactifs secondaires* :

(21)

— On ne peut plus ouvrir sa porte à personne

Répète plusieurs fois le vieux Baquero sans quitter son siège.

L'autre jour une pauvre femme est venue, couverte de merde, sauf votre respect, elle portait un enfant, et elle a demandé quelque chose à manger. Moi, sans ouvrir la porte, je lui ai dit à travers le judas d'aller m'attendre dans l'escalier. J'ai vu qu'elle s'asseyait sur les marches et j'ai entrouvert la porte, juste assez pour poser une assiette de riz par terre avec une cuiller. (M. Vasquez Montalban, *Le pianiste*, pp. 131-132)

On peut identifier également des variantes de la narration, en tenant compte de ce que certaines de ses occurrences, si elles présentent nombre de propriétés spécifiques du type (origine absolue, organisateurs temporels, absence de deixis externe, etc.), ont néanmoins pour temps de base une forme de PRESENT que l'on qualifie de *présent historique*, de *présent de narration* ou encore de *présent dramatique* :

(22) En août 1492, son escadre **quitte** le détroit de Gibraltar et, après un mois de navigation, **entre** dans la mer des Sargasses avec un équipage épouvanté par les variations de la boussole. Le 11 octobre, ses matelots **reprennent** courage en voyant flotter sur l'eau calme une branche de mûrier couverte de mûres fraîches. Le lendemain, ils **aperçoivent** des lueurs qu'ils **prennent** pour la terre et qui **sont** des milliards de vers phosphorescents montés en surface pour leur ponte nocturne. Le surlendemain, une véritable terre que l'on **prend** pour le Japon ... et qui **n'est** que l'Amérique, ou plutôt Haïti. (H. Bouvier, *Chronique japonaise*, p. 57. Transcription in F. Revaz, 1997, p. 119)

Pour certains commentateurs, ce type d'emploi du présent attesterait d'une fusion de types de discours, en l'occurrence de l'insertion d'éléments de discours interactif dans la narration, destinée à produire un effet d'*hypotypose*, à donner au lecteur l'impression que la scène se déroule sous ses yeux (cf. Jespersen, 1965, p. 258; Le Guern, 1986, pp. 47-51). Et Hamburger (1986, pp. 99-107) commente notamment l'hypothèse selon laquelle ces emplois seraient des dérivés historiques de « témoignages directs », transposés dans des segments narratifs. Si l'on ne peut nier l'effet d'hypotypose, il nous semble cependant que l'on ne peut retenir la thèse de la fusion des types. Celle-ci implique en effet que les PRESENTS HISTORIQUES exprimeraient, dans la narration, une valeur de simultanéité analogue à celle que ces mêmes formes assument dans le discours interactif. Or, il existe à l'évidence d'autres valeurs du PRESENT, y compris dans le discours interactif, et par ailleurs, comme le montrent nos exemples, les PRESENTS HISTORIQUES s'insèrent dans des segments qui présentent toutes les caractéristiques du monde disjoint et autonome de la narration. En raison de ce détachement complet du monde narratif à l'égard du monde ordinaire de l'action langagière, le PRESENT HISTORIQUE a une valeur temporelle exclusivement *interne* ; il marque en réalité une relation d'*isochronie* entre le cours de l'activité de raconter et le cours de la diégèse, à l'instar des valeurs que prennent les PASSES SIMPLES et les IMPARFAITS dans ce même type de discours. Mais une isochronie qui se trouve nettement accentuée : avec l'emploi du PRESENT, le fil de l'activité narrative coïncide strictement avec celui de la diégèse, interdisant tout contraste entre un avant-plan et un arrière-plan (ce que permet l'opposition PASSE SIMPLE/IMPARFAIT) et excluant quasiment toute possibilité de rétroaction et de proaction. L'exemple 22 doit dès lors être considéré comme une variante de narration, mobilisant le PRESENT (et éventuellement le PASSE COMPOSE dans sa valeur de

« parfait du présent ») en lieu et place du sous-système classique des temps de ce type discursif.

C. Fusions de types

Dans de nombreux segments de textes de l'ordre de l'EXPOSER, on n'observe parfois pas de délimitation claire entre discours interactif et discours théorique, et l'on doit considérer que les deux types y sont fusionnés, constituant ainsi un véritable type *mixte interactif-théorique*. Il s'agit notamment de segments apparaissant dans le cadre d'exposés oraux (interventions scientifiques, pédagogiques, politiques, etc.) et de bon nombre de segments inclus dans des exposés écrits (manuels, éditoriaux, tracts publicitaires, etc.) :

(23) Je crains de donner l'impression d'un homme qui a touché à beaucoup trop de domaines. Mais en fait j'ai poursuivi un but central et qui est demeuré toujours le même: essayer de comprendre et d'expliquer ce qu'est un développement vivant, en sa perpétuelle construction de nouveautés et son adaptation progressive à la réalité. Qu'il se soit agi de croissance organique et de variations biologiques du développement de l'intelligence en sa formation ou de l'évolution des connaissances scientifiques, c'est toujours ce même mystère du développement constructif qui m'a fait travailler. Ce mystère non résolu, cette création de nouveautés qui est propre à l'esprit et à la vie, qui a été pour moi l'objet de recherches parfois passionnées, parfois laborieuses, mais ininterrompues depuis plus de soixante ans que je travaille à l'élucider dans la mesure du possible (J. Piaget, *Discours de réception du prix Erasme*, 1972)

Le segment qui précède se caractérise par la présence *simultanée* de sous-ensembles d'unités caractéristiques du discours interactif et du discours théorique. Ce statut de mixité découle de la *double contrainte* qui s'exerce sur l'auteur. Celui-ci doit d'une part présenter des informations qui constituent à ses yeux des vérités autonomes, indépendantes des circonstances particulières de la situation matérielle de production, et qui s'inscrivent en conséquence dans les coordonnées du monde théorique ; mais simultanément, et même en l'absence de contact direct avec le récepteur-destinataire, il doit tenir compte de celui-ci, solliciter son attention, chercher son approbation ou encore prévenir ses objections, et s'inscrire ainsi dans les coordonnées du monde interactif. Cette double contrainte est particulièrement nette en situation de production orale (chacun connaît les risques que court un orateur qui "parle comme un livre"), mais elle se retrouve aussi dans la plupart des discours monologiques écrits articulés à une action langagière à caractère didactique.

D. Dérogations aux normes des types

Il existe aussi manifestement des segments de textes qui paraissent déroger à toutes les normes de types que nous avons décrites, et en voici deux exemples, le premier (24) extrait d'une rédaction d'une élève de 11 ans, le second (25) de l'œuvre de Stendhal :

(24) Il avait une fois un loup qui recherche des petits cochons dans la forêt. Le loup il se promenait dans les alentours et il rencontre une sorcière et dit pardon Madame vous n'avez pas vu par hasard trois petits cochons. Non répond la sorcière mais j'ai vu trois personnages près de cette forêt et ils étaient en train de grimper sur des arbres et ils chantent une mélodie. Plus tard il arriva la nuit et le loup se couche dans la paille et tout à coup ils sont arrivés très fatigués un petit cochon. (Sonia, *Le conte des trois petits cochons*, 26-01-1982)

(25) Mathilde avait de l'humeur contre le jardin, ou du moins il lui *semblait* parfaitement ennuyeux: il *était* lié au souvenir de Julien. Le malheur *diminue* l'esprit. Notre héros *eut* la gaucherie de s'arrêter auprès de cette petite chaise de paille, qui jadis *avait été* le témoin de triomphes si brillants. Aujourd'hui personne ne lui *adressa* la parole ; sa présence *était* comme inaperçue et pire encore. (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, pp. 420-421)

Au-delà de ses maladroites syntaxiques (*il avait une fois ; sont arrivés un petit cochon*), le texte de l'extrait 24 témoigne d'une maîtrise relative des conditions de fonctionnement du discours interactif (en l'occurrence du discours direct) alors que, dans le segment narratif, la distribution des temps (IMPARFAIT, PRESENT, PASSE SIMPLE, PASSE COMPOSE) et leurs interactions avec les organisateurs temporels ne peuvent être considérées que comme *aléatoires*. Et les multiples recherches entreprises sur le développement des capacités discursives (cf. notamment de Weck, 1991; Fayol, 1985; Golder, 1996) montrent que les conditions d'emploi des configurations d'unités spécifiques des récits interactifs, des narrations ou des discours théoriques ne s'acquièrent ni précocement ni spontanément. La maîtrise du fonctionnement de ces types de discours requiert en réalité une démarche didactique explicite, qui consiste à confronter les élèves à des segments standards, c'est-à-dire à des segments de discours présentant les caractéristiques typiques que nous avons décrites plus haut. Et ce n'est qu'une fois cette maîtrise acquise, et parce qu'elle est acquise, que l'on peut se pencher sur les occurrences d'unités *a-typiques*, les commenter et les expliquer.

Dans l'extrait de Stendhal (25), les PASSES SIMPLES, IMPARFAITS et PLUS-QUE-PARFAITS se distribuent en réalité selon les règles habituelles de la narration. Et l'occurrence locale du PRESENT est caractéristique des énoncés d'*évaluation*, relativement fréquents dans ce type de discours : la valeur gnomique qu'a le PRESENT dans le discours théorique est transférée en une phase précise du schéma narratif, pour signifier une prise de position explicite du narrateur. Il s'agit donc là d'un procédé stylistique délibéré, attestant de la maîtrise qu'a l'auteur des *différents* types de discours du français.

Tout en reconnaissant que ces imputations de maîtrise (ou de non-maîtrise) ne peuvent jamais être définitivement démontrées, et qu'après tout certains usages atypiques d'enfants pourraient témoigner d'une maîtrise créative, alors que certains usages atypiques d'auteurs réputés pourraient ne relever que de la négligence, nous soutiendrons néanmoins que les procédés littéraires sont, en principe, le produit d'un travail sur la langue qui *présuppose* la maîtrise des caractéristiques standards des différents types de discours. Que cette maîtrise soit consciente et verbalisable, ou qu'elle demeure implicite.

C'est dans cette perspective que nous reviendrons sur le cas célèbre de *L'étranger* de Camus, dont les segments majeurs, tout en présentant l'essentiel des caractéristiques de la narration, ont néanmoins comme temps de base le PASSE COMPOSE²⁸ et l'IMPARFAIT :

(26) Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas. J'ai reçu un télégramme de l'asile: "Mère décédée. Enterrement demain. Sentiments distingués". Cela ne veut rien dire. C'était peut-être hier. [...]

J'ai pris l'autobus à deux heures. Il faisait très chaud. J'ai mangé au restaurant, chez Céleste, comme d'habitude. Ils avaient tous beaucoup de peine pour moi et Céleste m'a dit: "On n'a qu'une mère". Quand je suis parti, ils m'ont accompagné à la porte. J'étais un peu étourdi parce qu'il a fallu que je monte chez Emmanuel pour lui emprunter une cravate noire et un brassard. Il a perdu son oncle, il y a quelques mois. (A. Camus, *L'étranger*, pp. 9-10)

Comme nous l'avons souligné, si ce texte a suscité tant de commentaires (cf. notamment Pollack, 1976; Sartre, 1947; Wilmet, 1976), c'est bien parce que l'usage du PASSE COMPOSE y paraît *a-typique*, et nous relèverons également que la plupart des interprétations évoquent une sorte de transfert, à la narration, de la valeur qu'a ce temps dans le récit interactif. Il s'agit donc à nouveau d'un procédé qui présuppose une maîtrise des modalités de fonctionnement standard du récit et de la narration, et qui exploite cette connaissance pour produire cet effet d'*ilotage* des événements constitutifs de la diégèse que Sartre a si clairement décrit. Cela dit, il n'est pas exclu que ce type d'usage soit amené à se généraliser, dans le cadre d'une prise de distance critique des auteurs à l'égard des normes classiques de la narration (qui est surtout une prise de distance à l'égard de sa fonction "reconfigurante"), qu'évoque notamment Robbe-Grillet (1963, pp. 36-37). Si c'était le cas, il faudrait alors considérer que l'on assiste à une

²⁸ Selon l'étude de Zezula (1969), ce texte comporterait en réalité 6 PS pour 1580 PC.

transformation du type linguistique *narration en français*, à l'émergence d'un nouveau modèle désormais disponible dans l'architexte de cette langue.

On pourrait commenter de manière analogue de multiples autres exemples de procédés littéraires, comme les conditions d'emploi des temps dans les romans de Simenon, les transformations du style indirect libre chez Sartre, etc. Mais en guise de conclusion, il convient surtout de rappeler que les régularités attestables des types de discours ne constituent que des modèles légués par les générations antérieures, modèles que chaque agent producteur est susceptible de modifier dans des limites qui ne peuvent être établies *a priori*.

4.3. Les contraintes exercées par les types discursifs

Les mondes discursifs se différencient donc par des modalités spécifiques d'organisation temporelle et actorielle, qui sont traduites dans les types discursifs par des distributions différenciées des marques ayant trait à ces deux mêmes domaines. Mais nos études statistiques ont aussi montré que ces types exerçaient une contrainte sur la distribution d'autres sortes d'unités et structures linguistiques, renvoyant à d'autres registres de l'organisation des genres que nous aborderons dans le point suivant (§ 5).

Le *discours interactif* se caractérise par la présence de nombreuses phrases non déclaratives, c'est-à-dire de phrases interrogatives, impératives et exclamatives.

Il comporte également des sous-ensembles d'unités qui renvoient soit à certains objets accessibles aux interactants, soit à l'espace ou au temps de l'interaction, comme les ostensifs et les déictiques spatiaux. On y observe également la présence massive d'anaphores pronominales (par opposition aux anaphores nominales) ainsi que celle, tout aussi massive, d'auxiliaires à valeur pragmatique, du type *pouvoir, vouloir, devoir et falloir*.

Enfin ce type se singularise par une densité verbale élevée (selon les analyses de *FdD*, 0,151 verbe par mot) et corrélativement par une densité syntagmatique très faible (selon les analyses de *FdD*, 0,219 déterminant lexical par nom-noyau).

Le *récit interactif* ne comporte quant à lui que des phrases déclaratives, mais, comme dans le discours interactif, on y observe des sous-ensembles d'unités qui renvoient soit à certains objets accessibles aux interactants, soit à l'espace ou au temps de l'interaction, comme les ostensifs et les déictiques spatiaux.

Comme le discours interactif encore, il se caractérise par la présence dominante d'anaphores pronominales, parfois toutefois associées à des anaphores nominales, sous la forme particulière de répétition fidèle du syntagme antécédent.

Enfin ce type a une densité verbale de même ordre que celle du discours interactif (0,162 verbe par mot) et corrélativement une densité syntagmatique très faible.

Le *discours théorique* se caractérise par la présence de nombreuses phrases passives, la plupart du temps de type "passive tronquée" (ce type de structure n'apparaît en fait quasiment que dans ce type).

Il comporte de multiples organisateurs à valeur logico-argumentative, ainsi que de nombreuses modalisations logiques. On y observe une grande fréquence d'anaphores nominales ainsi que de procédés de référencement déictique intratextuelle.

Ce type se singularise aussi par l'exploitation de procédés de mise en évidence de certains segments de texte (procédés métatextuels), ainsi que de procédés de renvoi, soit à d'autres parties du texte (renvois intra-textuels), soit à l'intertexte (renvois inter-textuels).

Enfin il se singularise par une densité verbale très faible (selon les analyses de *FdD*, 0,09 verbe par mot) et corrélativement par une densité syntagmatique extrêmement élevée (selon les analyses de *FdD*, 1,325 déterminant lexical par nom-noyau).

La *narration* a quant à elle peu d'autres propriétés différentielles positives (elle se caractérise en ce sens surtout par l'absence de propriétés attestables dans les autres types).

On relèvera néanmoins qu'on y observe la présence conjointe d'anaphores pronominales et d'anaphores nominales, ces dernières se présentant généralement sous la forme d'une reprise du syntagme antécédent, avec substitution lexicale.

Enfin, dans ce type, la densité verbale se situe à mi-chemin entre celles du discours interactif et du discours théorique (approximativement 0,132 verbe par mot), et la densité syntagmatique est, elle aussi, moyenne (selon les analyses de *FdD*, 0,559 déterminant lexical par nom-noyau).

Si elles ont été statistiquement validées, les distributions différentielles qui viennent d'être recensées ne présentent cependant que rarement un caractère absolu (seules les différences de types de phrases semblent quasi mécaniquement découler des variations de types), et dès lors, demeure ouverte la question de savoir dans quelle mesure elles sont effectivement sous la dépendance des contraintes de types plutôt que de celles de genres. Il s'agit là pour nous d'une question proprement empirique, qui devrait pouvoir être clarifiée en confrontant nos données à celles recueillies par Malrieu & Rastier, et/ou dans le cadre de nouvelles recherches visant à contrôler les effets respectifs de ces deux ordres d'organisation de la textualité.

Enfin, eu égard à l'analyse des ruptures proposée par François Rastier, si nous n'accordons pas de statut particulier à la rupture spatiale, c'est parce que celle-ci ne semble pas véritablement mobilisée dans l'organisation des mondes discursifs ; contrairement aux marques actérielles et surtout temporelles, les marques spatiales ne s'organisent jamais en réseaux isotopiques attestant de l'établissement d'un système de coordonnées contraignantes : elles n'interviennent que *localement* dans les discours et les récits interactifs, sous formes d'ostensions ou de déictiques, et contribuent en quelque sorte à accentuer la dimension *impliquée* ou "située" de ces types. S'agissant de la rupture « modale », d'une part les marques qui en témoignent ne s'organisent pas non plus en séries isotopiques, mais sont localement surajoutées ou "instillées" au sein des structures ou mécanismes ayant d'autres fonctions, comme en atteste le fait qu'elles relèvent de niveaux d'organisation morphosyntaxique très différents (temps des verbes, auxiliaires, adverbes, périphrases, etc.); d'autre part les opérations qui les sous-tendent nous paraissent d'une autre nature que celles qui sont en jeu dans la constitution des mondes : elles consistent en jugements "méta" s'appliquant à l'ordre que François Rastier qualifie de « thématique », qui transcende manifestement celui des types de discours. Nous leur accorderons dès lors un autre statut, qui sera présenté dans le point qui suit.

5. Retour sur le "modèle" de l'architecture textuelle

Le "modèle" de l'architecture textuelle que nous avons proposé en 1997 dans *ATD* constituait une première approche de la structuration interne des textes, que nous avons toujours considérée comme relevant du *chantier* et qui est donc susceptible d'être amendée et/ou complétée. Sur la base des travaux empiriques et théoriques réalisés depuis dans le cadre du réseau de *l'interactionnisme socio-discursif*, ainsi que des multiples suggestions fournies dans les travaux de François Rastier, nous formulerons ci-dessous un ensemble de propositions de remaniement, qui doivent toutefois être encore discutées et approfondies. Comme on le constatera, le remaniement proposé maintient la distinction des trois niveaux de *l'infrastructure*, de la *textualisation* et de la *prise en charge énonciative*²⁹, mais d'une part procède à une redistribution partielle de leurs composantes internes, et d'autre part tente d'y introduire des dimensions manifestement manquantes ou sous-estimées dans le modèle initial.

²⁹ Comme nous l'avons indiqué (cf. note 25, p. 65), nous avons bien conscience du caractère insatisfaisant de nombre d'"étiquettes" que nous proposons. Ne pouvant régler cette question dans l'immédiat, nous nous en tiendrons donc à nos termes d'usage, en demeurant à l'écoute de toute proposition d'amélioration.

5.1. L'infrastructure textuelle

A ce niveau "profond" de l'organisation textuelle, nous distinguerons une composante ayant trait au contenu thématique sémiotisé et à son organisation linéaire, et une composante ayant trait aux types de discours mis en œuvre ainsi qu'à leur succession/articulation.

5.1.1. La composante de l'organisation thématique

Dans notre modèle initial, l'approche des dimensions proprement thématiques n'était pas insatisfaisante, mais en fait inexistante. Cela tient d'une part à ce que la démarche dont ce modèle est le produit était orientée par la thèse de l'existence de régularités d'organisation textuelle qui transcenderaient les variantes et/ou différences de contenu thématique, ou encore qui seraient *indépendantes* de ce même contenu. Cela tient d'autre part à ce que nous avons effectué une vaste recherche visant à identifier les différents types de *planification* à l'œuvre dans les textes de notre corpus (corpus considérablement élargi et diversifié par rapport à celui exploité dans *FdD*), recherche qui s'est soldée par un indiscutable échec eu égard en particulier au principe d'*indissociabilité* des plans du signifié et du signifiant : si, en nous en tenant au premier plan, nous avons pu distinguer diverses sortes de planifications (cf. Schneuwly & Dolz, 1987), nous n'avons par contre jamais pu identifier, sur le second plan, les systèmes ou réseaux de marquages qui y correspondraient de manière quelque peu systématique. Et sur la base de ces résultats, nous avons considéré que la planification d'ensemble d'un texte ne relevait pas de l'ordre linguistique, mais d'un ordre que nous avons qualifié benoîtement de "cognitif".

Notre thèse de l'indépendance de la structuration textuelle eu égard à sa composition thématique doit manifestement être abandonnée en tant que telle, ou plus exactement migrer du plan théorique au plan *méthodologique* : si la tentative de mise en évidence de régularités textuelles transcendant les variantes de contenu n'a pas été inutile, en ce qu'elle a permis d'identifier des configurations d'unités (types de discours) ou des mécanismes d'organisation (textualisation, prise en charge) qui sont manifestement attestables dans tout texte quel qu'en soit le contenu particulier, cela n'implique pas pour autant que ce contenu n'affecte pas d'une manière ou d'une autre certains aspects de ces mêmes configurations ou mécanismes ; il conviendrait dès lors d'entreprendre de nouvelles recherches empiriques, contrôlant les variables de contenu et visant à mesurer leurs effets sur les régularités d'organisation attestées, ce qui permettrait en définitive de statuer sur la part de validité que conserverait notre thèse initiale. Il semble également qu'il faille revenir sur notre "renoncement" eu égard à la problématique de la planification : conformément aux principes théoriques que nous assumons, cette planification ne peut être que d'ordre sémiotique ou linguistique, et il s'agirait donc d'identifier les démarches méthodologiques nouvelles permettant de surmonter l'échec que nous avons connu en ce domaine.

Il nous semble que la conceptualisation de cette composante de l'infrastructure pourrait largement se soutenir de l'approche de « sémantique textuelle » que propose François Rastier, en particulier de son analyse des niveaux qualifiés de « thématique » et de « tactique », ainsi que de celle du sous-niveau de la « dialectique » qualifié d'« agonistique ». Le schéma que nous proposerions distinguerait le niveau de la *thématique* proprement dite, et celui de son organisation linéaire, tactique, que nous continuerions de qualifier de *planification*.

A. La thématique

68. « La thématique rend compte des contenus investis et de leurs structurations paradigmatiques [...] [et] il reste à décrire sémantiquement la nature de la continuité thématique. » (*ST*, p.54)

Nous ne pouvons rendre justice ici à l'analyse détaillée que François Rastier propose de cette rubrique. Nous relèverons simplement qu'elle consiste à identifier les *univers sémantiques*

ou *thèmes* convoqués dans un texte, à relever les sèmes constituant ces derniers (« molécules sémiques » lorsqu'il s'agit de thèmes spécifiques, « classes sémiques » lorsqu'il s'agit de thèmes génériques), et à mettre en évidence, d'un côté la structure du champ paradigmatique dont ils procèdent ou qu'ils construisent, d'autre part les réseaux d'isotopie en lesquels ils se déploient dans la linéarité du texte.

Un aspect de cette analyse nous paraît néanmoins problématique, sous réserve de l'adéquation de la compréhension que nous en avons : l'attribution à cette démarche d'un statut « purement sémantique » :

69. « En somme, la thématique que nous proposons est **purement sémantique, car elle se fonde sur l'identification des récurrences sémiques** (d'un ordre inférieur au sémème, qui est déjà un contenu complexe). Les récurrences des signes complexes (comme les lexèmes) et même simples (comme les morphèmes) ne peuvent servir, dans le meilleur des cas, que d'interprétants pour signaler l'existence d'un réseau associatif. » (*ibid.*, p. 59)

La question qui se pose ici est évidemment de savoir comment s'opère cette « identification des récurrences sémiques », ou encore comment cette identification pourrait ne pas procéder précisément de la lecture interprétative des signes, complexes ou simples, qui les subsument. Une telle position nous paraît déroger aux conséquences méthodologiques de l'indissociabilité des plans du signifiant et du signifié ; écueil qui n'a pas échappé à l'auteur et que ce dernier semble avoir voulu éviter, dans des travaux plus récents, en posant une sorte de parallélisme entre le plan (signifié) des isotopies sémiques et celui (signifiant) des « résonances textuelles » (cf. Chapitre II, § 3, en particulier la citation 54, p. 49). Mais on peut se demander s'il n'existe pas ici un considérable décalage dans les niveaux d'approche, et si ce parallélisme ne pourrait pas être plus adéquatement (et simplement) recherché entre les isotopies sémiques et les isotopies de termes (lexèmes) qui les subsument.

Nous tendrions en outre à associer à ce registre thématique le plan qualifié d'*agonistique*, et ce d'abord sur la base de deux considérations de l'auteur. Celui-ci en effet pose d'une part l'existence d'une composante de la thématique qualifiée d'« archithématique » et définie comme suit :

70. « Convenons de nommer ainsi cette partie de la thématique qui **traite de la division des univers sémantiques en espaces valués**. Elle s'attache aux thèmes génériques de la plus grande généralité, qui relèvent des dimensions sémantiques [...] Hors de la linguistique, ces dimensions ont été étudiées en anthropologie (cf. l'opposition *Nature/Culture* chez Lévi-Strauss) et en sémiotique (cf. l'opposition *Vie/Mort* chez Greimas). » (*ibid.*, p.65)

Et d'autre part, très logiquement, il considère que les agonistes, en tant que « classes d'acteurs définies par leur type moléculaire (quant à leur structure sémique) et par un type de rôle (quant à leur structure interactionnelle) » sont « typés par des évaluations qui relèvent de l'archithématique » (*ibid.*, p. 77). Il nous semble en fait que les attributions de (sur-)valeurs caractérisant le plan agonistique, sinon relèvent pleinement de la thématique, du moins y sont intimement associées, dès lors que les choix sémiques qui se manifestent dans un texte (ou auxquels procède l'auteur de ce texte) ne peuvent qu'être orientés d'emblée par les motivations ou les enjeux sous-tendant ces mêmes attributions ; en d'autres termes, la nature des effets (anthropologiques, littéraires ?) visés par l'agonistique nous paraît nécessairement surdéterminer d'emblée l'organisation du plan proprement sémique. Par ailleurs, inclure ce plan agonistique dans le seul registre de la dialectique (cf. *supra*, citation 64, p. 55) revient de fait à considérer que ce plan ne concerne que les seuls « récits ». Nous avons souligné (cf. notre commentaire p. 56) que ce plan n'est mobilisable que dans les *narrations*, mais la portée de cette remarque doit être précisée et complétée : la mise en œuvre d'un plan agonistique nous paraît constituer en fait une caractéristique de *genre*, en l'occurrence une caractéristique des genres qui mobilisent la narration comme type de discours *majeur* (cf. *infra*, § 6), et en raison du statut générique de cette mise en œuvre, ses traces ou effets doivent être attestables aussi

dans les segments de ces mêmes genres qui relèvent d'autres types de discours (dans les diverses formes de discours rapporté en particulier).

B. La planification

Cette sous-composante correspond globalement à celle que François Rastier qualifie de *tactique* :

71. « La composante tactique rend compte de la disposition linéaire des unités sémantiques. La tactique intéresse certes le plan de l'expression et celui du contenu, considérés ensemble ou séparément. **Mais comme les unités de ces deux plans ne se correspondent pas nécessairement terme à terme, elles s'ordonnent dans des linéarités différenciées.** Nous traitons ici de la tactique de contenu. » (*ibid.*, p. 95)

Cette présentation même nous contraint à être bien plus bref que dans notre commentaire sur la sous-composante thématique. La tactique de disposition linéaire est manifestement une caractéristique de *genre*, et à nouveau ne nous paraît pouvoir être abordée qu'en respectant le principe d'*indissociabilité*. Mais cet examen coordonné des plans du signifiant et du signifié paraît poser à l'auteur des difficultés analogues à celles que nous avons rencontrées ; il a donc été contraint de "botter en touche" sur cette question, et, en l'état (cf. *supra*, pp. 77-78), nous ne pourrions que faire de même.

5.1.2. La composante de l'organisation discursive

Pour appréhender et décrire l'organisation profonde d'un texte, outre le plan de l'organisation thématique, il nous paraît indispensable d'identifier les différents *types de discours* qui y apparaissent (avec leurs variantes, la mixité dont ils pourraient témoigner, leurs éventuelles dérogations aux normes, etc.) ainsi que leurs modalités d'*articulation*, c'est-à-dire les différents procédés mis en œuvre pour indiquer et gérer le passage d'un type à un autre.

Nous avons analysé plus haut la teneur de ces types (§ 4), et s'agissant de leurs modalités d'articulation, l'analyse que nous avons proposée dans *ATD* (pp. 257-261) nous paraît conserver sa pertinence. Nous nous bornerons dès lors à relever les deux modifications qui paraissent devoir être introduites en ce domaine eu égard à notre modèle initial.

En premier lieu, comme on l'aura constaté, la sous-composante de la « cohésion verbale », que nous faisons relever antérieurement du niveau de la textualisation, est désormais totalement intégrée à la définition et à la description des types de discours. Les défauts de notre présentation initiale sur ce point étaient en effet plutôt flagrants.

D'une part, nous y avons de fait largement pris en compte la dimension de structuration temporelle pour caractériser les types discursifs, et nous avons ainsi quasiment redoublé la même analyse dans le chapitre ayant trait à ces types et dans celui portant sur la cohésion verbale.

D'autre part, tels que nous les avons définis (et que nous continuerons à les définir), les mécanismes de textualisation ont un empan d'application qui est par principe le texte dans son entier : ils se déploient donc en séries isotopiques qui "traversent" nécessairement les types discursifs se succédant dans un texte, même si leur marquage peut présenter quelques différences selon les types traversés. A l'évidence, les mécanismes de structuration temporelle antérieurement qualifiés de « cohésion verbale » n'ont nullement cette propriété traversante, et doivent donc bien être considérés comme constitutifs et définitoires des types discursifs.

En second lieu, il nous paraît aujourd'hui nécessaire de compléter notre approche des types discursifs par une analyse détaillée des déterminations que le système de coordonnées qui les caractérise exerce sur *les modalités d'organisation syntaxique et macro-syntaxique*.

Dans *ATD*, nous nous étions centré quasi exclusivement sur le niveau macro-syntaxique des *séquences* telles que définies par Adam. D'un côté, nous avons démontré que ces dernières sont *dépendantes* des types discursifs : d'une part, à l'exception de la « description », elles se distribuent de manière différentielle selon les types (la séquence « narrative » dans le récit interactif et la narration ; les séquences « argumentative » et « explicative » dans le discours théorique ; la séquence « dialogale » dans certains discours interactifs) ; d'autre part, divers aspects de leur marquage linguistique varient également clairement selon les types au sein desquels elles apparaissent. Mais d'un autre côté et surtout, nous avons démontré que, à s'en tenir à la définition stricte qu'en propose Adam, les occurrences effectives de ces séquences sont de fait *assez rares*, et que dès lors les types doivent nécessairement exhiber d'autres modalités de structuration, que nous qualifions alors de « planification interne ».

C'est ce domaine, que nous requalifierions simplement d'*organisation syntaxique des types*, qu'il conviendrait d'explorer plus en détail, sans accorder d'importance excessive aux « séquences », en raison de leur rareté. Sur ce plan, les analyses statistiques présentées dans *FdD* faisaient apparaître une très nette détermination des types discursifs sur la distribution des sortes de « phrases » ou de *relations prédicatives* (les non-déclaratives sont propres au discours interactif ; les passives au discours théorique, etc.) ; il conviendrait de prolonger cette approche pour identifier l'ensemble des régularités syntaxiques qui seraient propres aux types, et qui ne relèveraient donc pas ce faisant des mécanismes de textualisation que nous allons très brièvement évoquer maintenant.

5.2. Les mécanismes de textualisation

Tels que nous les avons définis, ces mécanismes contribuent à assurer la *cohérence thématique* d'un texte, par delà les effets d'hétérogénéité éventuellement produits par la diversité des types de discours qui s'y succèdent. Pour les raisons évoquées ci-dessus, nous ne retenons plus désormais à ce niveau que les mécanismes de *connexion* et de *cohésion nominale*, et nous n'avons pour l'instant aucune raison de modifier l'analyse que nous en avons proposée dans le chapitre 7 de *ATD*. Rappelons dès lors simplement trois de leurs propriétés majeures.

Si nous considérons que ces mécanismes relèvent de la *textualisation*, c'est, nous l'avons dit, parce que leur empan d'application n'est pas contraint par les frontières ou limites de types, et qu'en conséquence leur gestion relève du niveau du *texte* dans son ensemble. Cela ne signifie cependant pas que les mécanismes isotopiques qui les caractérisent se déploient nécessairement sur l'entièreté du texte (diverses séries, de portées variables, sont généralement mises en œuvre), mais cela signifie que ces séries ont toujours la *potentialité* de traverser les frontières de types.

Au plan du signifié, la *connexion* a comme fonction générale de « rendre apparentes » certaines articulations de l'organisation textuelle, fonction qui peut être décomposée en diverses sous-opérations selon le niveau de structuration concerné : selon la terminologie empruntée à Adam, « segmentation » pour les articulations entre types de discours ; « démarcation » pour les articulations entre phases des séquences ou d'éventuelles autres formes de planification ; « emballage » et « liage » pour les articulations relevant de la syntaxe phrastique. Sur ce même plan, la cohésion nominale a pour fonction générale de « rendre apparentes » les solidarités existant entre des « arguments » (par opposition aux « prédicats ») ayant en commun l'une ou l'autre propriété sémique, fonction pour laquelle on peut distinguer les sous-opérations d'« introduction d'un argument nouveau », et de « reprise » de ce dernier.

Au plan du signifiant, on peut identifier les ensembles d'unités et structures linguistiques qui sont spécifiquement dévolues au marquage des deux fonctions générales, et les analyses statistiques montrent que certains sous-ensembles de ces marques sont utilisés de manière privilégiée pour marquer certaines sous-opérations ; mais cette dernière correspondance n'est cependant jamais bi-univoque, certaines marques étant susceptibles de sémiotiser plusieurs sous-opérations différentes.

5.3. Les mécanismes de prise en charge énonciative

Dans le chapitre 9 de *ATD*, nous avons posé que les *mécanismes de prise en charge énonciative* contribuent à l'établissement de la *cohérence pragmatique* d'un texte, en explicitant d'une part les "voix" et/ou les "points de vue" d'où émanent les propositions qui sont assertées dans un texte (ou le « dictum » du texte), et d'autre part les "jugements" ou "évaluations" formulés, depuis ces voix, à l'égard de la teneur de ce dictum.

Ces mécanismes présentent un caractère *méta*, en ce qu'ils explicitent des dimensions du *processus* même d'énonciation dont un texte est le produit, ou encore en ce qu'ils visent à clarifier les instances d'où émanent les propositions constitutives du dictum, les éventuels critères ou raisons qui justifient leur formulation, et en conséquence le degré de crédibilité qui peut leur être accordé. Il s'agit donc de mécanismes relevant d'un véritable *engagement énonciatif*, destiné à guider ou orienter l'interprétation (ou les interprétations possibles) d'un texte. Si l'expression de « prise en charge énonciative » nous paraît dès lors toujours pertinente pour la désignation globale de ce niveau, l'expression de « cohérence pragmatique » que nous utilisons pour désigner ses effets doit manifestement être abandonnée : d'une part, plutôt que d'une visée de « cohérence », il s'agit plutôt ici d'une visée de « clarification » (au sens d'une explicitation qui peut notamment mettre en évidence des points de vue contradictoires, conflictuels, voire incohérents) ; d'autre part l'adjectif « pragmatique » est malheureux, dans la mesure où les explicitations en jeu, comme les processus interprétatifs qu'elles orientent ou sollicitent, ne relèvent manifestement pas du champ de la « pragmatique », au sens (étroit) généralement attribué à ce terme. Dès lors que, comme nous le discuterons plus loin, le domaine ici investigué a d'évidentes parentés avec la composante « dialogique » analysée par François Rastier, nous proposerions de poser désormais que ces mécanismes contribuent à la « clarification dialogique ».

Les processus en jeu à ce niveau sont particulièrement complexes et subtils, et nous n'aurons pas la prétention d'en fournir une analyse aussi détaillée que celle réalisée par Genette (cf. 1972), dont Rimmon (1976) a proposé une reformulation synthétique d'une exceptionnelle clarté. Nous nous bornerons à évoquer ses trois composantes majeures, qui ont trait à l'établissement de la responsabilité énonciative, à la distribution des voix et aux attributions modales.

5.3.1. De la responsabilité énonciative

En tant qu'*agent* de l'action langagière qui se concrétise en un texte empirique, l'*auteur* est apparemment responsable de la totalité des opérations qui donneront à ce texte son allure définitive ; c'est apparemment lui qui décide du contenu thématique à sémiotiser, qui choisit un modèle de genre adapté à la situation de communication, qui sélectionne et organise les types de discours, qui gère les divers mécanismes de textualisation, etc. S'agissant de la production langagière ou textuelle, la notion d'auteur semble donc bien correspondre à la définition générale qu'en proposent les dictionnaires, à savoir une entité qui à *la fois* est « à l'origine » et est « responsable » d'un phénomène.

Si l'auteur est indiscutablement à l'origine d'un texte, sa responsabilité n'est néanmoins que partielle ou apparente, pour un ensemble de raisons déjà évoquées, et que nous reformulerons brièvement.

Lorsqu'il entreprend une action langagière, l'auteur sollicite des sous-ensembles de ses représentations propres ayant trait notamment au contexte physique et social de son intervention, au contenu thématique qui y sera mobilisé, ainsi qu'à son propre statut d'*acteur* (capacités d'action, intentions, motifs). Comme toutes les connaissances humaines, ces représentations se sont construites dans l'interaction avec les actions et avec les discours des autres, et même si elles ont fait l'objet d'une réorganisation singulière en chaque *personne*, elles continuent de porter les traces de cette *altérité* constitutive. Qu'il s'agisse de notions, d'opinions ou de valeurs, les représentations disponibles en l'auteur sont *toujours déjà*

interactives, en ce sens qu'elles intègrent les représentations des autres, qu'elles continuent de s'y confronter, de les négocier : elles présentent donc, dans leur structure même, ce statut fondamentalement *dialogique* que Buber (1923/1969) soulignait avec force.

L'action que l'auteur entreprend est *langagière*, en ce sens qu'outre qu'elle exploite les ressources d'une langue naturelle déterminée, elle se réalise par emprunt à (et par adaptation de) l'un des modèles de genre disponible dans l'architexte du groupe. Et ces modèles textuels, à tous les niveaux de leur organisation, véhiculent eux-mêmes des connaissances "autres", telles que les générations antérieures ou contemporaines les ont élaborées et sémiotisées.

Enfin, l'action langagière procède d'une mise en interface des connaissances disponibles en l'auteur, avec les connaissances émanant des genres de textes en usage, dans leurs aspects structuraux (propriétés linguistiques) et fonctionnels (indexation à des situations d'action déterminées). Elle se traduit, en d'autres termes, par une "remise en circulation" de représentations déjà dialogiques ayant leur siège en l'auteur, dans le champ des représentations sociales cristallisées dans l'architexte. Et cette mise en confrontation des représentations personnelles avec les représentations collectives ne peut s'effectuer que dans ce « milieu intermédiaire », autonome et intégralement sémiotique, que constitue la textualité.

Outre donc qu'il est en lui-même pétri d'altérité, l'auteur, dès lors qu'il "entre en texte", qu'il sollicite un modèle de genre, ne peut que se soumettre aux règles organisatrices de cette textualité et de cette généricité ; ou de manière plus générale, une personne, dès lors qu'elle met en œuvre un système sémiotique, est nécessairement contrainte de *transférer la responsabilité* du produit qui en résulte à une instance "autre", relevant de ce même système.

La notion de *narrateur* paraît bien avoir été construite pour désigner ce type d'instance, mais d'une part elle ne semble pouvoir désigner que l'instance de gestion des segments de textes de l'ordre du RACONTER, et d'autre part et surtout, sa connotation personnalisante (*le* narrateur, et bienséance oblige, *la* narratrice !) produit un effet de réification et est ce faisant source de quasi permanente confusion. Nous avons nous-même été bien hésitant quant à la qualification de cette instance, que nous nous sommes finalement résigné à qualifier de « textualisateur » ; mais pour éviter le danger de réification évoqué, nous proposons d'adopter désormais l'expression bien plus adéquate de *foyer énonciatif*, telle que la définit François Rastier (cf. Chapitre II, citation 35, p. 40).

5.3.2. La distribution des voix

Dans de nombreux cas, la responsabilité du dictum semble directement émaner du foyer énonciatif, sans que soit sollicitée une voix "autre", et par convention, nous considérons que l'énonciation procède alors d'une *voix neutre* :

(27) Au début de mai mourut le brave Gaucher de Châtillon, à l'entrée de sa quatre-vingtième année. [...] Le 26 mai, le jeune roi Edouard III [...] s'embarquait à Douvres pour venir prêter hommage à son cousin de France. (M. Druon, *Les rois maudits*, T. 6, p. 51)

Mais dans d'autres cas, le foyer énonciatif met en scène une ou plusieurs autre(s) voix à laquelle (auxquelles) il attribue la responsabilité du dictum.

Les *voix de personnages* sont celles d'humains ou d'entités humanisées (comme les animaux mis en scène dans certains contes) qui sont impliqués, au titre d'agents, dans les événements ou actions constitutifs du contenu thématique d'un segment de texte. Il peut s'agir des héros mis en scène dans le récit ou dans la narration ; il peut s'agir aussi des interlocuteurs impliqués dans un discours interactif dialogué ; et il peut s'agir encore du "créateur de connaissances" parfois mis en scène dans le discours théorique :

(28) Nous descendîmes. Tandis que les moines se dirigeaient vers le chœur, mon maître décida que le Seigneur nous pardonnerait si nous n'assistions pas à l'office divin... (U. Eco, *Le nom de la rose*, p. 112)

(29) Certes Weber donne une définition univoque de la politique et de l'Etat comme caractérisé par le monopole de la violence légitime, mais... (F. François, *Morale et mise en mots*, p. 126)

Les *voix sociales* sont celles de personnes, de groupes ou d'institutions sociales, qui n'interviennent pas au titre d'agents dans le parcours thématique d'un segment de texte, mais qui y sont néanmoins mentionnées au titre d'instances externes d'évaluation de certains aspects de ce même contenu :

(30) *Nos conteurs populaires sont loin d'être d'accord* sur le lieu où se passa l'événement dont nous allons parler. (L. de la Salle, *Le serpent au diamant*, p. 163).

(31) *Dans l'histoire de la pensée politique*, Spinoza apparaît, ou plutôt ressurgit de temps à autre comme quelqu'un qui contribue à fonder non pas tant la pensée libérale ou la pensée socialiste [...] que l'idéologie bourgeoise. (A. Negri, *L'anomalie sauvage*, p. 131)

La *voix de l'auteur* est la voix émanant directement de la personne qui est à l'origine de la production textuelle, et qui intervient, à ce titre, pour commenter ou évaluer certains aspects de ce qui y est énoncé :

(32) Mais il est arrivé, le moment de te révéler — ô mon lecteur à la mords-moi le noeud, mais pas trop fort — que nous ne sommes pas venus à Bangkok, Sa Majesté Bérurier Ier et moi pour élucider ce genre de casse-tête chinois. (F. Dard, *A prendre ou à lécher*, p. 26)

(33) Notre intention n'étant pas de faire un journal de siège, mais au contraire de n'en rapporter que les événements qui ont trait à l'histoire que nous racontons, nous nous contenterons de dire en deux mots que l'entreprise réussit au grand étonnement du roi et à la grande gloire de M. le cardinal. (A. Dumas, *Les trois mousquetaires*, p. 460)

L'exemple 32 illustre tout particulièrement la complexité des rapports existant entre l'auteur, le foyer énonciatif et les voix. Le roman dont cet exemple est extrait a été écrit par F. Dard qui en est donc l'auteur empirique. Le foyer énonciatif de ce texte met alternativement en scène une voix neutre, des voix de personnages (Bérurier, par exemple) et des voix d'instances sociales. Mais il met également parfois en scène la voix d'un personnage qui est assimilable à la personne de l'auteur (San Antonio), ou encore la voix de l'auteur en tant qu'il est producteur du texte (F. Dard, écrivain). Dans notre extrait, le segment *ô mon lecteur* témoigne de cette "attribution en retour" de la responsabilité du dire à F. Dard, écrivain : s'y exprime donc la *voix de l'auteur* proprement dite. Par contre, les segments *nous ne sommes pas venus* et *moi*, attestent de l'attribution de la responsabilité du dire à San Antonio, c'est-à-dire à un personnage qui est présenté comme ayant un rapport d'identité (en l'espèce assez largement fictif) avec F. Dard : s'y exprime en conséquence la *voix d'un personnage*, qui est par ailleurs assimilable à l'auteur, non en tant qu'il est agent de la production textuelle, mais en tant que personne. On notera encore que cette mise en scène de la voix d'un personnage assimilable à la personne de l'auteur est caractéristique de la plupart des textes autobiographiques, et l'on notera enfin que la co-existence dans un même segment de la voix de l'auteur et de la voix d'un personnage confirme bien la nécessité de poser l'existence d'une instance énonciative formelle supra-ordonnée, régissant ou distribuant ces différentes voix.

5.3.3. Les attributions modales

Les modalisations ont pour fonction générale de traduire les divers *jugements* ou *évaluations* qui sont formulés, depuis n'importe quelle voix, à propos de certains éléments du dictum.

Alors que les mécanismes de textualisation, dès lors qu'ils marquent la progression et la cohérence thématiques, restent fondamentalement articulés à la linéarité du texte, les modalisations sont, elles, relativement indépendantes de cette linéarité et de cette progression ; les évaluations qu'elles traduisent sont à la fois *locales* et *discrètes* (par opposition au caractère isotopique des marques de textualisation), et elles sont susceptibles de s'insinuer à n'importe quel niveau de l'architecture textuelle.

Au plan du signifié, nous retiendrons trois sous-ensembles d'attributions. Les modalisations *logiques* consistent en une évaluation de certains éléments du contenu thématique, qui prend appui sur des critères (ou connaissances) élaborés et organisés dans le cadre des coordonnées formelles du *monde objectif* ; elles présentent ces éléments de contenu sous l'angle de leurs *conditions de vérité*, comme des faits attestés (ou certains), comme des faits possibles, probables, éventuels, nécessaires, etc. :

(34) Mais il ne lui fit pas remarquer cette contradiction, car il pensait que, livrée à elle-même, Odette **produirait peut-être** quelque mensonge qui **serait** un faible indice de la vérité. (M. Proust, *Du côté de chez Swann*, p. 274)

(35) Il regarda de nouveau Munoz, cherchant une confirmation dans ses yeux. C'est **nécessairement** cela... Il n'y a pas d'autres possibilités — il étudiait encore l'échiquier, dubitatif. (A. Pérez-Reverte, *Le tableau du maître flamand*, p. 107)

Les modalisations *déontiques* consistent en une évaluation de certains éléments du contenu thématique, qui prend appui sur les valeurs, les opinions et les règles constitutives du *monde social* ; elles présentent ces éléments de contenu comme relevant du droit, de l'obligation sociale et/ou de la conformité aux normes en usage :

(36)
MEROVEE. S'il vous plaît, non. J'aurais bien aimé dîner seul avec vous.
CLAIRE. Impossible, je ne **peux** pas laisser maman.
MEROVEE. Tant pis.
(M. Achard, *Auprès de ma blonde*, p. 98)

(37) Si une équivalence n'est pas clairement établie et respectée, [...] cela conduira à des émissions de billets discutables et, en tout cas, discutées. **Il est mauvais que**, dans ce domaine, des gouvernements ou des instances internationales puissent improviser à leur gré, sans contrôle et sans limites. (P. Mendès France, *Choisir*, p. 189)

Les modalisations *appréciatives* consistent en une évaluation de certains éléments du contenu thématique, qui procède du *monde subjectif* de la voix qui est à la source de ce jugement ; elles présentent ces éléments de contenu comme bénéfiques, malheureux, étranges, etc., du point de vue de l'entité évaluatrice :

(38) Il essayait de composer un poème sur Angelica Pabst. **Malheureusement**, des vers de W. B. Yeats ne cessaient de s'interposer entre lui et sa muse, et il ne trouva rien de mieux que de les adapter à son propre cas. (D. Lodge, *Un tout petit monde*, p. 35)

(39) Mais maintenant, même ne me conduisant à rien, ces instants me semblaient avoir eu eux-mêmes assez de charme. Je voulais les retrouver tels que je me les rappelais. **Hélas!** il n'y avait plus que des appartements Louis XVI tout blancs, émaillés d'hortensias bleus. (M. Proust, *Du côté de chez Swann*, p. 419)

Au plan du signifiant, le marquage des modalisations est réalisé par des unités ou structures de statuts très divers, qui peuvent être regroupés en quatre sous-ensembles.

- Les *temps du verbe* du mode conditionnel.

- Les *auxiliaires* (ou *métaverbes*) de mode. Au sens strict, cette catégorie regroupe les quatre formes *vouloir, devoir, falloir* et *pouvoir*. Mais on peut y ajouter un ensemble de verbes qui, par leur valeur sémantique propre, peuvent parfois "fonctionner comme" des auxiliaires de mode : *croire, penser, aimer, souhaiter, désirer, être obligé de, être contraint de, etc.*

- Un sous-ensemble d'*adverbes* ou de locutions adverbiales: *certainement, probablement, évidemment, peut-être, vraisemblablement, sans doute, par bonheur, heureusement, malencontreusement, obligatoirement, délibérément, etc.*

- Un sous-ensemble de *phrases impersonnelles* régissant une phrase subordonnée complétive : *il est probable que ..., il est regrettable que..., on admet généralement que ..., etc.* On rangera également dans cette catégorie les phrases adverbiales régissant une phrase complétive: *heureusement que .., sans doute que ..., etc.*

Comme pour les mécanismes de textualisation, on ne peut établir qu'une *correspondance très partielle* entre les trois fonctions de modalisation définies plus haut et les sous-ensembles d'unités qui viennent d'être délimités. Les modalisations logique et déontique peuvent être traduites indifféremment par l'une ou l'autre des unités de marquage (temps des verbes au conditionnel, auxiliaires de mode, adverbes, phrases impersonnelles). Mais il semble bien cependant que la modalisation appréciative soit préférentiellement marquée par des adverbes ou des phrases adverbiales.

Ce domaine des modalisations est manifestement impliqué dans la « rupture » que François Rastier qualifie de « modale » (cf. *supra*, § 2, citation 64, p. 55), ainsi que dans la composante sémantique qu'il qualifie de « dialogique » (cf. *supra*, § 2, citation 66, pp. 57-58).

S'agissant de la première approche, comme nous l'avons indiqué, nous soutiendrons que le statut de cette rupture est nettement différent de celui des ruptures temporelles et personnelles constitutives des mondes discursifs et des types qui y correspondent. L'examen de la distribution des expressions modales dans les textes montre en effet que celles-ci ne s'organisent ni en séries isotopiques ni en systèmes de coordonnées formelles susceptibles d'exercer des contraintes sur les conditions d'usage d'autres types d'unités. En outre, dans un même texte, les trois variantes de modalisation peuvent être mobilisées et s'enchevêtrer de manière quasi aléatoire, et leur marquage procède d'instillations locales, qui viennent se surajouter aux composantes des différents niveaux de la structuration textuelle, sans véritablement modifier ou affecter ces structures mêmes ; ce qui confirme en quelque sorte le caractère "méta" des opérations dont elles procèdent.

S'agissant de la seconde approche, en fonction de ce qui précède, nous ne poserions pas pour notre part l'existence de « mondes modaux » *en tant que réalités textuelles*, comme semble le proposer François Rastier :

64b. « La dialogique rend compte de la modalisation des unités sémantiques à tous les paliers de la complexité du texte. Un *univers* est l'ensemble des unités textuelles associées à un acteur ou à un foyer énonciatif : toute modalité est relative à un site (un univers) et un repère (un acteur) [...] Chaque univers est susceptible de se diviser en trois *mondes* : le *monde factuel* est composé des unités comportant la modalité assertorique ; le *monde contrefactuel*, des unités comportant la modalité de l'impossible ou de l'irréel ; le *monde du possible*, des unités comportant la modalité correspondante. » (AST, p. 41)

Nous poserions par contre que les différents types d'attribution ou de jugement qu'expriment ces modalisations, s'ils ne produisent donc pas de « mondes » identifiables et différenciables dans la textualité même, se soutiennent par contre des *mondes formels* de connaissance accessibles aux auteurs et aux interprétants : c'est sur la base des critères constitutifs de ces *mondes externes* que sont attribués à des éléments de dictum, depuis le foyer énonciatif, un statut relatif aux conditions de vérité "objective", et/ou un statut relatif à la conformité sociale, et/ou encore un statut relatif au vécu subjectif des personnes. Et c'est la raison pour laquelle

nous nous sommes inspiré en ce domaine de la *théorie des trois mondes* héritée d'Habermas (1987).

6. Des rapports entre *généricité* et *discursivité*

Les *genres* constituent des formes textuelles standards momentanément stabilisées par l'usage, leur confection procédant de "choix" effectués par les formations sociales pour que les textes soient adaptés aux activités qu'ils commentent, adaptés à un médium communicatif donné, efficaces face à tel enjeu social, etc. En raison de ce statut, ces genres changent nécessairement avec le temps, et en outre, à l'instar des autres œuvres humaines, sont susceptibles de se détacher des motivations qui les ont engendrés, pour s'autonomiser et devenir ainsi disponibles pour l'expression d'autres finalités (la finalisation actuelle d'un genre constituant généralement un mixte dépendant, et des décisions originelles d'une formation sociale, et de processus ultérieurs de "récupération" ou de "travestissement"). Enfin, comme toute œuvre humaine encore, les genres font l'objet d'évaluations au terme desquelles ils se trouvent affectés de diverses *indexations sociales* : indexation référentielle (quel est le champ pratique ou la pratique que le texte est susceptible de commenter ?), communicationnelle (pour quel type d'interaction ce commentaire est-il pertinent ?) et culturelle (quelle est la "valeur socialement ajoutée" de la maîtrise d'un genre ?).

Cette situation explique que l'on ne puisse poser de relation directe et stable entre sortes d'activités langagières et genres de textes, les tentatives en ce sens procédant en fait d'une adhésion non critique (ou oublieuse de l'histoire) à des indexations sociales synchroniques. Elle explique aussi l'impossibilité de classement stable et définitif des genres, soulignée par maints auteurs ; soit en effet on tente de classer les genres en fonction de leurs finalités sociales, et l'on se heurte alors aux aléas et renversements qui viennent d'être évoqués ; soit on adopte des critères ayant trait aux mécanismes structurants mobilisés par les genres et à leurs combinaisons possibles, et les classements obtenus varient alors en fonction du statut hiérarchique attribué à ces mécanismes par les chercheurs. Sous ce dernier aspect, l'impossibilité de classement n'est que la conséquence de l'hétérogénéité et du caractère généralement facultatif des sous-systèmes contribuant à la confection de la textualité.

C'est manifestement pour faire pièce à ce genre de difficulté qu'a émergé la conception des « archigenres » (cf. Genette, 1986), comme catégories surplombant et organisant la distribution des genres : la catégorie de l'« attitude narrative » ou des « textes narratifs » engloberait des genres comme le roman, la nouvelle, le reportage, l'autobiographie, etc. ; la catégorie de l'« attitude argumentative » engloberait des genres comme le sermon, la monographie scientifique, l'exposé didactique, etc. Ce type d'approche revient en fait à transférer, à un niveau supra-ordonné eu égard aux genres, les propriétés des « modes » factuellement infra-ordonnés à ces mêmes genres (c'est-à-dire les propriétés des types de discours) ; et si elle doit pour cette raison être rejetée en tant que telle, elle invite néanmoins à une clarification de la nature des relations existant nécessairement entre le niveau des genres et celui des types de discours.

Un genre étant quasi toujours composé de plusieurs types de discours, il est tout d'abord parfaitement légitime de s'interroger sur les *restrictions de sélection discursive* dont pourrait témoigner un genre donné ; en d'autres termes, on pourrait et devrait examiner dans quelle mesure un type discursif est "possible" ou non dans un genre donné, ainsi que les formes de distribution et d'articulation de types qui seraient propres à un genre. Il s'agit là de questions empiriques, dont les réponses fourniraient une réelle contribution à la caractérisation même des genres. Mais il semble en outre que l'on puisse distinguer, dans les textes relevant d'un même genre, d'une part un type de discours dominant ou *majeur*, et d'autre part des types de discours dominés ou *mineurs* (cf. *ATD*, pp. 257-261) ; distinction qui ne se fonde pas nécessairement sur la taille respective de ces types (sur une comparaison de leur longueur), mais surtout sur un examen des modalités linguistiques de leurs articulations, qui fait apparaître que certains types

sont manifestement « enchâssés » dans d'autres. Ce type d'examen est aussi à développer, dans la même perspective de contribution à la caractérisation des genres.

Sur la base de la distinction qui vient d'être posée, il nous apparaît alors que ce qui est de fait visé par la notion d'archigenre, ce sont des ensembles de genres témoignant de la dominance d'un type de discours donné : la catégorie des « genres narratifs » ou des « textes narratifs » engloberait ainsi l'ensemble des genres au sein desquels le type de discours narratif est instauré comme *majeur* par rapport aux autres types susceptibles d'y être mobilisés ; la catégorie des « genres interactifs », l'ensemble de genres où le discours interactif est *majeur*, etc.

Le marasme en ce domaine nous paraît résulter d'une confusion des niveaux d'approche, ainsi que d'une absence de prise en compte de la dimension "fonctionnelle" et/ou "psychologique" des rapports des personnes à la textualité.

Si l'on s'en tient à un niveau d'approche proprement linguistique, c'est-à-dire centré sur les *propriétés sémiotiques effectives de la textualité*, les termes de « narration », « récit interactif », « discours théorique » ou « discours interactifs » (avec leurs variantes) ne peuvent désigner que des segments de textes exhibant des configurations différenciées d'unités et de structures (et sous-tendus par des opérations spécifiques de constitution de mondes discursifs). Et il paraît dès lors parfaitement injustifié de "faire comme si" les propriétés linguistiques spécifiques d'un type inclus se trouvaient automatiquement transférées ou transférables au niveau du texte dans son entier, et partant pouvaient "objectivement" caractériser un genre ou un archigenre.

Cela posé, nous ne contesterons pas cependant que puisse exister, chez les producteurs de textes et surtout chez leurs interprétants, une sorte d'intuition textuelle dont la mise en œuvre conduit à considérer que tel ensemble de genres produit plutôt un "effet de narration", tel autre ensemble plutôt un "effet argumentatif", etc. ; intuition ou sentiment qui a donné lieu à d'intéressantes études empiriques (cf. Kuyumcuyan, 2002) et que nous analyserions comme suit.

- Etant en permanence confrontés aux genres, les personnes s'en construisent des connaissances qui sont notamment objectivement fondées sur les effets produits par les propriétés linguistiques des types majeurs que ces derniers comportent.

- Mais la prise en compte de ces propriétés linguistiques des types majeurs demeure cependant généralement implicite ou non technique (un interprétant ordinaire n'a pas nécessairement pris connaissance de l'analyse technique des types proposée dans *ATD* !), et les connaissances qui se construisent font donc abstraction de ces propriétés linguistiques, pour donner lieu à des intuitions globales de « ce qu'est raconter », « ce qu'est commenter », « ce qu'est décrire », ainsi qu'à une certaine connaissance des divers genres où se manifestent particulièrement ces attitudes discursives.

- Ces intuitions constituent alors des *cadres interprétatifs*, ou génèrent des « horizons d'attente » (cf. Jauss, 1986) sur la base desquels des valeurs « narratives », « argumentatives » ou autres peuvent être secondairement *projetées* sur certains ensembles de genres, au-delà de (ou sans prise en compte de) leurs propriétés linguistiques objectives.

C'est ce processus qui nous paraît être aux fondements de la conception des archigenres, mais s'il est en soi intéressant à analyser, au plan d'une « science des textes », il ne doit pas conduire à la création de ces évidentes "fausses fenêtres" que désignent les expressions de « texte narratif », « texte descriptif », « texte argumentatif », etc., mobilisée notamment parfois par François Rastier, et dont nous évitons pour notre part soigneusement l'emploi.

CHAPITRE IV

DES “CONTRAINTES” S’EXERCANT SUR LES TEXTES

Comment conceptualiser les modalités de manifestation et d’articulation des “contraintes” que le social, les opérations psychologiques et la langue exercent sur les textes ? Une telle question pourrait paraître oiseuse dans la mesure où, en raison de leur caractère sémiotique, toutes les entités textuelles sont nécessairement à la fois psychiques, sociales et propres à une langue. Mais si toutes les entités textuelles sont bien, en essence, dotées de ce triple statut, cela ne règle pas pour autant la question des contraintes que peuvent, *en outre*, exercer sur elles des facteurs *extrinsèques* à la textualité et relevant eux-mêmes de ces trois ordres, à savoir :

- Les propriétés des *activités pratiques* auxquelles un texte s’articule, et celles du *cadre social* de déploiement de ces activités.

- Les propriétés des *opérations psychologiques* qui sont sollicitées dans la confection de la textualité. Il ne s’agit pas ici des opérations qui sont spécifiquement impliquées dans toute mise en œuvre d’une langue, ou encore qui n’existent que dans et par l’ordre sémiotique (celles ayant trait à la constitution et à la sollicitation des paradigmes de la langue, à la confection des mondes discursifs, etc.), mais d’opérations plus générales qui sont également attestables dans d’autres registres du fonctionnement psychologique, et qui mobilisent des systèmes de représentations ayant leur siège en dehors de la textualité même. Opérations que nous qualifions de *psycho-cognitives* pour les distinguer précisément des opérations proprement langagières, ou *psycho-langagières*.

- Les configurations de ressources propres à la *langue naturelle* mobilisée, et en particulier certains des procédés *d’organisation morphosyntaxique* qui présentent un caractère clairement *différentiel*.

C’est cette problématique que nous allons donc aborder, en admettant d’emblée qu’en ce domaine on ne peut mettre en évidence que des *tendances dominantes*, c’est-à-dire des “lieux” ou des “niveaux” de l’organisation textuelle où s’exercent plus particulièrement l’influence d’un de ces trois ordres de facteurs ; et en admettant d’emblée également que nos propositions sur ce thème, plus encore que les précédentes, n’ont que le statut de “pistes de réflexion” requérant discussion et débat.

1. Les contraintes du social

C’est bien au niveau des *genres* que se manifestent principalement les influences des activités pratiques, de leur cadre et de leurs enjeux sociaux. Sur ce point, même si les angles d’attaque et les conceptualisations peuvent parfois varier légèrement, l’approche de François Rastier et la nôtre sont analogues, et nous adhérons donc totalement à la formule qui suit :

33b. « [...] **les textes sont configurés par les situations concrètes auxquels ils participent ; en outre par la médiation des genres et les (des ?) discours ils s’articulent aux pratiques sociales** dont les situations d’énonciation et d’interprétation sont des occurrences. » (AST, p. 228)

De manière plus précise, nous admettons d’abord que, en tant qu’ils résultent du travail sociohistorique constitutif de l’*architexte* d’une communauté, les genres sont en corrélation avec des *champs pratiques*, sont étroitement articulés à l’une des *activités* particulières ayant cours

dans ce champ, et ont donc des propriétés qui dépendent de la nature de ces pratiques, de leur cadre de réalisation ainsi que des finalités qui les orientent. Mais nous relèverons cependant que l'influence de ces facteurs sociaux n'est jamais ni directe ni mécanique, parce que ces derniers transitent nécessairement par *l'appareil psychique* des producteurs de textes : tout genre est le produit d'une *action langagière* qui est orientée par les connaissances particulières dont disposent les agents, en ce qui concerne d'une part les relations d'interdépendance entre champs pratiques et champs génériques, en ce qui concerne d'autre part les paramètres socio-subjectifs de leur propre situation d'action.

Cela posé, la problématique des contraintes que le social exerce sur un texte revient alors à identifier quels sont les niveaux de l'architecture textuelle dont les propriétés sont plus particulièrement dépendantes du genre dont ce texte relève.

L'ensemble des dimensions de la composante *organisation thématique* de l'infrastructure textuelle (cf. Chapitre III, § 5.1.1, pp. 77-80) sont manifestement déterminées par le genre adopté. Sont donc clairement sous la dépendance des activités sociales-pratiques auxquelles s'articulent les textes : - les *univers sémantiques* convoqués, avec leurs configurations particulières de *sèmes*, qui renvoient à un ou plusieurs champ(s) référentiel(s) ; - les processus *agonistiques* d'attribution de valeurs génériques à certaines des entités de ces univers, qui témoignent des *motivations* sociales de la convocation de ces univers, ou encore qui visent à orienter la *signification* qui devrait-pourrait être attribuée au thème déployé ; - les mécanismes de *planification* relevant du plan *tactique*, qui conditionnent au moins en partie les modalités d'organisation des réseaux parallèles d'isotopie sémique et d'isotopie lexicale.

Les mécanismes de *prise en charge énonciative* nous paraissent également sous la dépendance des genres, dans la mesure où la mise en œuvre, ou non, d'un niveau agonistique nous paraît avoir nécessairement des conséquences sur le type de *foyer énonciatif* construit pour gérer la textualité, et partant, sur la configuration possible des *voix* distribuées depuis ce foyer ainsi que sur celle des *modalisations* émanant de ces voix. Mais ces mécanismes de prise en charge présentent aussi, nous l'avons souligné, un caractère "méta", en ce qu'elles impliquent nécessairement la mise en œuvre d'*opérations psycho-cognitives* de traitement (personnel) des *mondes formels* de connaissance : ce n'est que sur la base d'une mobilisation de leurs connaissances propres de la teneur de ces mondes que les agents peuvent délimiter les voix mises en scène depuis le foyer énonciatif, et élaborer les évaluations attribuées à ces voix. Les mécanismes de prise en charge paraissent donc être sous la dépendance des activités sociales et du genre pour ce qui concerne leur finalité ou leur orientation, et sous la dépendance d'*opérations psycho-cognitives* pour ce qui concerne les conditions concrètes de leur mise en œuvre et leur teneur effective.

S'agissant enfin de la composante *organisation discursive* de l'infrastructure textuelle, on peut admettre que la distribution des types de discours (ou les possibilités d'occurrence de ces types) ainsi que leurs modalités d'enchâssement (base de la différenciation entre types majeurs et mineurs) sont déterminées par les genres, même si des études empiriques sont encore nécessaires pour mesurer le degré de généralité de ce type de dépendance et les éventuelles variantes de sa manifestation. Mais les types de discours en eux-mêmes doivent être considérés comme des entités échappant aux contraintes des activités sociales et des genres : leurs propriétés linguistiques définitoires sont attestables quel que soit le genre au sein duquel ils apparaissent (même si certaines de leurs propriétés, non définitoires, peuvent être "colorées" par le genre adopté) et leur construction relève d'*opérations* à caractère plus que vraisemblablement anthropologique.

2. Les contraintes des opérations psycho-cognitives

L'influence des opérations psycho-cognitives se manifeste à nos yeux d'abord au niveau des *types de discours*, mais sous des modalités complexes, que nous nous risquerons à analyser comme suit.

Comme nous l'avons longuement évoqué, les types de discours sont en eux-mêmes des produits d'*opérations psycho-langagières*, consistant d'une part en l'établissement des coordonnées temporelles organisant la mise en scène des états-événements-actions sémiotisés, d'autre part en la clarification du type de rapport existant entre les instances actuelles sémiotisées et celles impliquées dans l'action langagière à l'origine d'un texte (cf. Chapitre III, pp. 63-71).

La pratique de ces divers types discursifs revient dès lors de fait à mobiliser des conceptions différentes, contrastées, de ce qu'est la temporalité et son organisation, de ce qu'est une personne et son identité, ou encore de la manière dont les connaissances humaines peuvent être transmises et se déployer en raisonnements. Ces pratiques constituent ainsi des occasions d'*apprentissage* de la teneur de ces différentes conceptions, ou encore, par la mise en œuvre des processus cognitifs de comparaison, d'abstraction et de généralisation, des occasions de construction de *connaissances décontextualisées*, ou indépendantes des propriétés des types qui leur servaient initialement de support.

C'est sous l'effet de cette application d'opérations psycho-cognitives aux propriétés de l'organisation des types discursifs que se construisent alors les différentes *catégories* relatives au temps (temps social, temps vécu, etc.), les différentes conceptions de l'identité des personnes, ainsi que les différents types de raisonnement (causaux-chronologiques, logico-mathématiques, de sens commun, etc.); catégories proprement cognitives qui font l'objet d'appropriation et d'intériorisation de la part des personnes singulières, sous le contrôle des constructions de même ordre déjà disponibles dans le registre des représentations collectives (et plus précisément dans celui des mondes formels en lesquels ces représentations s'organisent).

Mais dès lors qu'elles sont déjà construites et disponibles en une personne, ces catégories ne peuvent qu'être mobilisées dans la construction des opérations psycho-langagières constitutives des types, de sorte que les opérations psycho-langagières et les opérations psycho-cognitives sont à ce niveau dans un rapport d'interaction dialectique permanente. Et c'est notamment en ce sens que nous affirmons que les différents *mondes discursifs* constituent des "lieux intermédiaires" au sein desquels s'effectue la mise en interface entre les représentations ayant leur siège en une personne (représentations individuelles) et celles ayant leur siège dans les œuvres et les instances sociales (représentations collectives).

Les contraintes des opérations psycho-cognitives s'exercent également sur les mécanismes de prise en charge énonciative, sous les modalités déjà analysées sous § 1, *supra*.

3. Les contraintes de la langue

Les langues naturelles sont *particulières* à tous les niveaux de leur structuration, depuis leurs ressources phonologiques jusqu'au plan de leurs règles d'organisation syntaxique, et, sous cet angle, on doit évidemment admettre que les propriétés des langues exercent une contrainte sur la totalité des niveaux de la textualité. Mais outre cette influence générale ou obligée, il semble que l'on puisse mettre en évidence deux types de contraintes plus particulières.

Le premier a trait aux *modalités de marquage des types discursifs*, et plus précisément aux effets possibles des variantes attestées de leurs configurations d'unités définitoires. Notre travail empirique de base en ce domaine a été réalisé sur des textes en langue française, et même si les études entreprises ultérieurement sur des corpus de textes en langue allemande, basque, catalane, italienne ou portugaise, semblent indiquer que l'on peut y identifier les mêmes quatre types de base en dépit de différences plus ou moins importantes dans les configurations de marquage, certains effets "collatéraux" de ces variantes mériteraient cependant d'être examinés plus en détail. A titre d'exemple, au plan de l'organisation temporelle, en français le récit interactif est organisé autour du temps de base PASSE COMPOSE et la narration autour du temps de base PASSE SIMPLE ; ces deux marques étant en quelque sorte incompatibles, la distinction entre ces deux types de discours est dès lors nette dans cette langue, ou encore le "mixage" de ces deux types y est rare et quasiment toujours

problématique, alors qu'un mixage analogue n'y est nullement problématique dans l'ordre de l'EXPOSER. Mais nombre de langues ne disposent pas (allemand) ou guère (italien, catalan) de cette possibilité de différenciation des types de l'ordre du RACONTER par deux temps de base contrastés, et il semble bien dès lors que l'articulation ou l'enchaînement de ces mêmes types y soit plus aisé qu'en français. Réciproquement, certaines langues, comme le basque, mobilisent des oppositions de temps de base plus contrastées qu'en français pour différencier les discours interactifs et les discours théoriques, et il y aurait lieu dès lors d'examiner les effets de ces systèmes de marquage sur les possibilités de mixages de ces deux types. Par ailleurs, on pourrait encore en ce domaine examiner le statut que prennent les types discursifs dans les langues qui semblent privilégier l'établissement de coordonnées spatiales au détriment des coordonnées temporelles (dans la langue hopi notamment, dont le système de morphèmes verbaux contribue essentiellement à distinguer trois "espaces énonciatifs" : l'intérieur du campement ; les plaines de chasse ; l'au-delà).

Un second type de contrainte spécifique semble pouvoir être attesté dans le domaine des *mécanismes de textualisation* et sans doute également dans celui de la *syntaxe phrastique*. S'agissant de la textualisation, il semble bien que, quelle que soit la langue naturelle exploitée, tout texte doive présenter des mécanismes de connexion et de cohésion nominale ; mais les procédés de marquage utilisés à cet effet peuvent varier considérablement, de sorte que certaines des sous-opérations que nous avons décrites en ces domaines pourraient ne pas être attestées dans d'autres langues, et y être en quelque sorte remplacées par d'autres types de sous-opérations. S'agissant de la syntaxe phrastique, certaines langues n'ont par exemple pas de phrases de forme passive, et se pose donc un problème analogue au précédent, à savoir celui de l'identification des sous-opérations qui s'y substituent à celles impliquées dans l'opposition actif/passif du français.

Il ne s'agit là que de quelques exemples, qui suffisent à montrer que la mise en œuvre de comparaisons inter-langues constitue sans nul doute l'un des axes de recherche à privilégier pour le développement et l'affinement du modèle de l'architecture textuelle.

BIBLIOGRAPHIE

1. Références des écrits de François Rastier sollicités

- Rastier, F. (1989). *Sens et textualité*. Paris : Hachette.
 Rastier, F. (2001). *Arts et sciences du texte*. Paris : PUF.
 Rastier, F. (2003). *Le langage comme milieu : des pratiques aux œuvres*. Présentation au colloque pluridisciplinaire « Construction des connaissances et langage dans les disciplines d'enseignement », Bordeaux.
 Rastier, F. (2006). De l'origine du langage à l'émergence du milieu humain. *Marges linguistiques*, 11.
 Rastier, F. (2007). Saussure et la science des textes. In *Révolutions saussuriennes ; documents de travail* (pp. 81-90). Genève : FPSE.
 Malrieu, D. & Rastier, F. (2001). Genres et variations morphosyntaxiques. *Traitement Automatique des langues*, 42, 548-577

2. Références des écrits de Ferdinand de Saussure sollicités

- Cours I* : Komatsu, E. & Wolf, G. (1996). *Premier cours de linguistique générale (1907) d'après les cahiers d'Albert Riedlinger*. Oxford/Tokyo : Pergamon.
Cours II : Komatsu, E. & Wolf, G. (1997). *Deuxième cours de linguistique générale (1908-1909)*. Oxford/Tokyo : Pergamon.
 Constantin, *Cours III* : Constantin, E. (2005). Linguistique générale. Cours de M. le professeur F. de Saussure, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 58, 71-289.
CLG : Saussure, F. (de) (1916). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
CLG-E : Engler, R (1989). *Edition critique du "Cours de linguistique générale" de Ferdinand de Saussure*. Wiesbaden : Otto Harrassowitz
ELG : *Ecrits de linguistique générale* (2002). Paris : Gallimard.
Légendes : « La légende de Sigfrid et l'histoire burgonde ». Présentation et édition par Béatrice Turpin, 2003, *Cahiers de l'Herne – Saussure*, 76, pp. 351-429.

3. Autres références

- Adam, J.-M. (1985). *Le texte narratif*. Paris : Nathan.
 Adam, J.-M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle*. Liège : Mardaga.
 Adam, J.-M. (1992). *Les textes: types et prototypes*. Paris : Nathan.
 Adam, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.
 Anscombe, G.E. (2001). *L'intention*. Paris : Gallimard [Edition originale : 1957].
 Auroux, S. (1998). *La raison, le langage et les normes*. Paris : PUF.
 Bader, F. (1989). *La langue des dieux, ou l'hermétisme des poètes indo-européens*. Pise : Giardini.
 Benveniste, E. (1966a). Les relations de temps dans le verbe français. In *Problèmes de linguistique générale, t. I* (pp. 237-250). Paris : Gallimard.
 Benveniste, E. (1966b). De la subjectivité dans le langage. In *Problèmes de linguistique générale, t. I* (pp. 258-266). Paris : Gallimard.
 Benveniste, E. (1974). L'appareil formel de l'énonciation. In *Problèmes de linguistique générale, t. II* (pp. 79-88). Paris : Gallimard.
 Bloomfield, L. (1970). *Le langage*. Paris : Payot [Edition originale : 1933].
 Boltzmann, L. (1886). *Die zweite Hauptsatz der mechanischen Wärmetheorie*. Wien : Akademie die Wissenschaften.

- Brentano, F. (1944). *Psychologie du point de vue empirique*. Paris : Aubier [Edition originale : 1874].
- Bronckart, J.-P. (1997). *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- Bronckart, J.-P. (2002). La explicación en psicología ante el desafío del significado, *Estudios de Psicología*, 23, 387-416.
- Bronckart, J.-P. (2007). Le langage au cœur du développement humain. L'œuvre saussurienne et les sciences de l'homme. Note de clôture du colloque *Révolutions saussuriennes*. Non publié.
- Bronckart, J.-P., Bain, D., Schneuwly, B, Davaud, C. & Pasquier, A. (1985). *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- Buber, M. (1969). *Je et Tu*. Paris : Aubier [Edition originale : 1923].
- Bulea, E. (2005). *Linguistique saussurienne et paradigme thermodynamique*. Cahiers des sciences de la section des sciences de l'éducation, 104 [Genève : FPSE].
- Bulea, E. (2007). Dynamique langagière et dynamique matérielle : attitudes épistémologiques face à un problème philosophique. In *Révolutions saussuriennes ; documents de travail* (pp. 163-171). Genève : FPSE.
- Cifali, M. (1983). Présentation, *Le bloc-notes de la psychanalyse*, 3, 133-134.
- Clausius, R. (1868). Le second principe fondamental de la théorie mécanique de la chaleur. *Revue des cours scientifiques de la France et de l'étranger*, 10, 153-159.
- Comte, A. (1907-1908). *Cours de philosophie positive, Vol VI*. Paris : Schleicher frères [Edition originale : 1830-1842].
- Coseriu, E. (2001). *L'homme et son langage*. Louvain : Peeters.
- De Mauro, T. (1975). Notes. In : F. de Saussure, *Cours de linguistique générale* (pp. 405-477). Paris : Payot.
- Deschamps, J.-C. & Clémence, A. (1990). *L'attribution. Causalité et explication au quotidien*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- Doise, W. & Palmonari, A. (1986). *L'étude des représentations sociales*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- Donald, M. (1991). *Origins of the Modern Mind*. Cambridge (Mass) : Harvard University Press.
- Durand, G. (1969). *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*. Paris : Bordas.
- Engels, F. (1975). *Dialectique de la nature*. Paris : Editions sociales [Edition originale : 1925].
- Fayol, M. (1985). *Le récit et sa construction*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- Fehr, J. (2000). *Saussure entre linguistique et sémiologie*. Paris : PUF.
- Filliettaz, L. (1996). Vers une approche interactionniste de la dimension référentielle du discours. *Cahiers de linguistique française*, 18, 33-67.
- Flournoy, O. (1986). *Théodore et Léopold. De Théodore Flournoy à la psychanalyse*. Neuchâtel : La Baconnière.
- Flournoy, Th. (1900). *Des Indes à la planète Mars. Etudes sur un cas de somnambulisme avec glossolalie*. Paris/Genève.
- Flournoy, Th. (1893). *Des phénomènes de synopsis (audition colorée)*. Paris : Alcan.
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Geertz, C. (1972). *The Interpretation of Cultures*. New-York : Basic Books.
- Genette, G. (1972). *Figures III*. Paris : Seuil.
- Genette, G. (1986). *Introduction à l'architexte*. In G. Genette et al. (Eds), *Théorie des genres* (pp. 89-159). Paris : Seuil.
- Golder, C. (1996). *Le développement des discours argumentatifs*. Paris : Delachaux & Niestlé.
- Guespin, L. (1971). Problématique des travaux sur le discours politique. *Langages*, 23, 3-24.
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel, t. I et II*. Paris : Fayard.
- Hamburger, K. (1986). *Logique des genres littéraires*. Paris : Seuil.
- Hegel, F. (1947). *Phénoménologie de l'esprit*. Paris : Aubier [Edition originale : 1807].
- Hjelmslev, L (1968). *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris : Minuit [Edition originale : 1943].

- Jauss, H. R. (1986). Littérature médiévale et théorie des genres. In G. Genette *et al.* (Eds), *Théorie des genres* (pp. 37-76). Paris : Seuil.
- Jespersen, O. (1965). *The philosophy of grammar*. New-York : Norton.
- Kuyumcuyan, A. (2002). *Diction et mention. Pour une pragmatique du discours narratif*. Berne : Peter Lang.
- Le Guern, M. (1986). Notes sur le verbe français. In S. Rémi-Giraud & M. Le Guern, *Sur le verbe*. Lyon : P.U.L.
- Lénine, V. I. (1952). *Matérialisme et empiriocriticisme*. Moscou : Editions en langues étrangères [Edition originale : 1908].
- Marx, K. (1951). Thèses sur Feuerbach. In : K. Marx & F. Engels, *Etudes philosophiques* (pp. 61-64). Paris : Editions sociales [Manuscrit rédigé en 1845].
- Maturana H. (1996). *Desde la biología a la psicología*. Santiago de Chile : Editorial Universitaria.
- Maturana H. & Varela, F. G. (1998). *De Maquinas y seres vivos*. Santiago de Chile : Editorial Universitaria.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse. Son image et son public*. Paris : PUF.
- Pêcheux, M. (1990). *L'inquiétude du discours*. Paris : Editions des Cendres [Ed. D. Maldidier]
- Pêcheux, M. & Fuchs, C. (1975). Mise au point et perspective à propos de l'analyse du discours. *Langages*, 37, 213-232.
- Piaget, J. (1936). *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé
- Piaget, J. (1937). *La construction du réel chez l'enfant*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.
- Piaget, J. (1970a). *Epistémologie des sciences de l'homme*. Paris : Gallimard.
- Piaget, J. (1970b). *L'épistémologie génétique*. Paris : PUF.
- Piaget, J. (1974). L'explication en psychologie et le parallélisme psychophysiologique. In : P. Fraisse et J. Piaget (Eds), *Traité de psychologie expérimentale, Vol. I* (pp. 137-184). Paris : PUF.
- Piaget, J. & Inhelder, B. (1955). *De la logique de l'enfant à la logique de l'adolescent*. Paris : PUF.
- Platon (1967). *Protagoras et autres dialogues*. Paris : Flammarion [contient le *Cratyle*].
- Popper, K.R. (1991). *La connaissance objective*. Paris : Aubier [Edition originale : 1972].
- Prigogine, I. (1996). *La fin des certitudes*. Paris : Odile Jacob.
- Prigogine, I. & Stengers, I. (1992). *Entre le temps et l'éternité*. Paris : Flammarion.
- Reeves, H. *et al.* (1996). *La plus belle histoire du monde*. Paris : Seuil.
- Reichenbach, H. (1947). *Symbolic logic*. Berkeley : University of California Press.
- Revaz, F. (1997). *Les textes d'action*. Paris : Klincksiek — Publications du Centre d'Etudes Linguistiques des Textes et des Discours de l'Université de Metz.
- Ricœur, P. (1977). Le discours de l'action. In : P. Ricœur (Ed.), *La sémantique de l'action*. Paris : CNRS.
- Ricœur, P. (1986). *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*. Paris : Seuil.
- Rimmon, S. (1976). A comprehensive theory of narrative; Genette's *Figures III* and the structuralist study of fiction. *Journal of Descriptive Poetics and Theory of Literature*, 1, 33-62.
- Robin, R. (1973). *Histoire et linguistique*. Paris : Armand Colin.
- Robbe-Grillet, A. (1963). *Pour un nouveau roman*. Paris : Minuit.
- Salanskis, J.-M. (1977). Herméneutique et philosophie du sens. In J.-M. Salanskis *et al.* (Eds), *Herméneutique : textes, sciences* (pp. 387-420). Paris : PUF.
- Sapir, E. (1953). *Le langage*. Paris : Payot [Edition originale : 1921].
- Sartre, J.-P. (1947). Explication de "l'Etranger", in *Situations I*. Paris : Gallimard.
- Schopenhauer, A. (1966). *Le monde comme volonté et représentation*. Paris : PUF. [Edition originale : 1818].
- Schurmans, M.-N. (2001). La construction sociale de la connaissance comme action. In : J.-M. Baudouin & J. Friedrich (Eds), *Théories de l'action et éducation* (pp. 157-177). Bruxelles : De Boeck.
- Schneuwly, B. & Dolz, J. (1987). La planification langagière chez l'enfant. Esquisse d'un modèle. *Revue suisse de psychologie pure et appliquée*, 46, 55-64.

- Simonin-Grumbach, J. (1975). Pour une typologie des discours. In J. Kristeva, J.-C. Milner & N. Ruwet (Eds), *Langue, discours, société. Pour Emile Benveniste* (pp. 85-121). Paris : Seuil.
- Spinoza, B. (de) (1954). Traité des autorités théologique et politique. In *Spinoza, Oeuvres complètes* (pp. 606-908). Paris : Gallimard, La Pléiade, [Edition originale : 1670].
- Spinoza, B. (de) (1964). Traité de la réforme de l'entendement. In : *Oeuvres 1*. Paris, Garnier-Flammarion [Edition originale : 1677].
- Stern, W. (1923). *Die menschliche Persönlichkeit*. Leipzig : Barth.
- Utaker, A. (2002). *La philosophie du langage. Une archéologie saussurienne*. Paris : PUF.
- Vergnaud, G. (1996) : La théorie des champs conceptuels. In J. Brun (Ed.), *Didactique des mathématiques* (pp. 197-242). Paris : Delachaux et Niestlé.
- Voloshinov, V. N. (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Minuit [Edition originale : 1929].
- Voloshinov, V. N. (1980). *Le freudisme*. Lausanne : l'Âge d'Homme [Edition originale : 1927].
- Voloshinov, V.N. (1981). Le discours dans la vie et dans la poésie. In T. Todorov, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique* (pp. 181-215). Paris : Seuil.
- von Frisch, K. (1950). *Bees, their Vision, Chemical Senses and Language*. New-York : Ithaca.
- von Wright, G.H. (1971). *Explanation and Understanding*. Londres : Routledge & Kegan Paul.
- Vygotski, L.S. (1997). *Pensée et langage*. Paris : La Dispute [Edition originale : 1934].
- Vygotski, L.S. (1999). *La signification historique de la crise de la psychologie*. Paris : Delachaux et Niestlé [rédigé en 1927].
- Weck, G. (de) (1991). *La cohésion dans les textes d'enfants. Etude du développement des processus anaphoriques*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- Weinrich, H. (1973). *Le temps*. Paris : Seuil.
- Wilmet, M. (1976). *Etudes de morpho-syntaxe verbale*. Paris : Klincksiek.
- Zezula, J. (1969). Le passé simple dans la langue de la presse française d'aujourd'hui. *Romanische Philologie*, 9, 336-345.